MAIRIE
DE
BESANÇON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DU DOUBS

RECU EN PREFECTURE
Le 11 mars 2022
VIA DOTELEC - S2LOW
025-212500565-20220302-D006713I0-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 2 mars 2022

Le Conseil Municipal, convoqué le 23 février 2022, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal à l'Hôtel de Ville pour partie en présentiel et pour partie en visio-conférence

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Ordre de passage des rapports en séance : 1, 2, 4, 3, 35, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 36

Étaient présents à l'hôtel de Ville : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Ludovic FAGAUT, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE

Etaient présents en visio-conférence : Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Julie CHETTOUH, M. Philippe CREMER, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Sadia GHARET, Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, Mme Juliette SORLIN, M. André TERZO, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire : M. Laurent CROIZIER

Etait absent : M. Jean-Hugues ROUX

Procurations de vote : Mme Frédérique BAEHR à M. Nicolas BODIN, M. Guillaume BAILLY à Mme Claude VARET, Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM, M. François BOUSSO à M. Anthony POULIN, Mme Nathalie BOUVET à M. Laurent CROIZIER, Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Benoît CYPRIANI, Mme Julie CHETTOUH à M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER à M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Karine DENIS-LAMIT à M. Maxime PIGNARD, M. Cyril DEVESA à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Sadia GHARET à Mme Aline CHASSAGNE, Mme Marie ETEVENARD à Mme Annaïck CHAUVET, Mme Lorine GAGLIOLO à M. Benoît CYPRIANI, M. Olivier GRIMAITRE à Mme Pascale BILLEREY, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE, Mme Marie LAMBERT à M. Ludovic FAGAUT, M. Aurélien LAROPPE à Mme Annaïck CHAUVET, M. Christophe LIME à M. Hasni ALEM (à compter de la question n° 3), Mme Marie-Thérèse MICHEL à Mme Valérie HALLER, Mme Laurence MULOT à Mme Myriam LEMERCIER, Mme Françoise PRESSE à M. Nathan SOURISSEAU, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN, Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Sylvie WANLIN, M. André TERZO à Mme Aline CHASSAGNE, Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI.

OBJET : 3. Analyse des Besoins Sociaux 2021

Délibération n° 2022/006713

3

Analyse des Besoins Sociaux 2021

Rapporteur : Mme Sylvie WANLIN, Adjointe

	Date	Avis
Commission n° 4	17/02/2022	Les membres de la Commission 4 prennent acte

Résumé :
Depuis la Loi NOTRe du 7 août 2015, la présentation annuelle de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) ne constitue plus une obligation des CCAS à l'exception de l'ABS réalisée au moment du renouvellement des mandats des conseils municipaux. Pour autant, le CCAS de la Ville de Besançon continue de produire chaque année une ABS, démarche dans laquelle il est engagé depuis 2004. Habituellement présentée avant l'été, la réalisation de l'ABS 2020 avait été reportée au début de l'année 2021 afin de permettre la prise en compte des premiers impacts de la crise sanitaire. C'est ce nouveau calendrier qui est retenu aujourd'hui et pour les années à venir. Il s'agit de rapprocher les éléments du diagnostic de l'ABS du Débat d'Orientation Budgétaire du CCAS près de la Ville. En effet, l'ABS a vocation à aider les élus et administrateurs dans le choix des orientations de l'action sociale.
Après les thématiques de l'isolement et de la crise sanitaire en 2020, l'ABS 2021 propose de porter un regard plus spécifique sur les jeunes.

I. Contexte et enjeux

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) a pour objectif de faciliter la compréhension des besoins existants ou à venir des populations sur le territoire communal. C'est un document d'analyse des problématiques sociales qui vise à approfondir la connaissance des élus, des services, des partenaires institutionnels et associatifs sur les enjeux sociaux d'un territoire. L'ABS est également un outil d'aide à la décision permettant au CCAS d'établir la feuille de route des politiques sociales et d'assurer sa mission de coordination des interventions sociales. La réalisation d'une ABS annuelle ne figure plus au titre des obligations des CCAS depuis le vote de la loi NOTRe du 7 août 2015.

Toutefois, le décret du 21 juin 2016, pris en application de la loi NOTRe, réaffirme le rôle structurant de l'ABS pour les CCAS. Le décret distingue deux types d'ABS :

- une ABS exhaustive réalisée dans l'année civile qui suit le renouvellement des conseils municipaux. Cette ABS est obligatoire, l'ABS 2020 présentée au conseil municipal de la Ville de Besançon le 18 février 2021 peut être considérée comme cette ABS de mandat.
- des ABS complémentaires, facultatives proposées les années suivantes, qui peuvent prendre la forme de focus sur une thématique spécifique.

Le CCAS s'est engagé à produire chaque année une ABS exhaustive dans le cadre de son projet social 2020-2026 avec l'ambition de présenter régulièrement un diagnostic actualisé des besoins sociaux à Besançon.

1.1. Le calendrier de l'ABS

Depuis 2004, l'ABS du CCAS de la Ville de Besançon est préparée au printemps de l'année en cours pour être présentée aux assemblées avant l'été. En 2020, dans le contexte de crise, peu d'informations étaient disponibles avant l'été pour décrire l'impact de la crise sanitaire et des mesures de confinement sur les publics les plus vulnérables (jeunes, personnes isolées, public âgé...). C'est pourquoi la présentation de l'ABS a été reportée de quelques mois, le temps que les premiers indicateurs puissent être collectés et analysés. Ce faisant, la préparation de l'ABS à l'automne et sa présentation en début d'année suivante permet d'éclairer le débat d'orientations budgétaires sur les politiques sociales de l'année à venir. C'est désormais le calendrier retenu pour les prochaines ABS.

L'ABS 2021 est réalisée à partir des données actualisées issues des sources suivantes :

- les résultats du recensement de la population de 2018 (RP) de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE). Ces résultats sont publiés chaque année en milieu d'année pour l'année n-3. Il s'agit du recensement de la population de Besançon et de territoires de comparaison (Grand Besançon Métropole (GBM), département du Doubs, région Bourgogne-Franche-Comté et villes comparables à Besançon) concernant la démographie, le logement, les revenus, l'activité économique.
- les notes et analyses publiées par l'INSEE Bourgogne-Franche-Comté sur les évolutions démographiques, sociales et économiques enregistrées entre deux recensements (2013-2018) et après le recensement de 2018.
- les notes de conjoncture de la Banque de France sur la situation économique régionale en octobre 2021.
- les données et analyses de Pôle emploi sur la situation de la Demande d'Emploi Fin de Mois (DEFM) à Besançon et en proximité arrêtées au 31 octobre 2021 ainsi que les taux de chômage des Zones d'Emploi de Bourgogne-Franche-Comté publiés en novembre 2021.
- Les statistiques annuelles de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) sur les prestations sociales délivrées aux habitants de Besançon et du Grand Besançon, arrêtées au 31 décembre 2020. Les statistiques communales de l'année n-1 sont délivrées en juillet de l'année 2021 et les statistiques infra communales de l'année n-1 délivrées en novembre de l'année 2021, ainsi que les notes et analyses présentées par la CAF sur l'évolution de ces dispositifs.
- les statistiques de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) du Doubs pour Besançon et le Grand Besançon actualisées à la date de transmission sur l'accès aux droits et l'accès aux soins (novembre 2021).
- les données de Santé Publique France au 28 novembre 2021 portant sur l'évolution épidémiologique de la pandémie de coronavirus SARS-COV 2, de l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté, actualisés aux dernières données disponibles (novembre et décembre 2021).
- les résultats, statistiques, informations et analyses des administrations et services de la Ville de Besançon services de l'état civil, de Grand Besançon Métropole (besoins en logement novembre 2021), de l'Agence d'Urbanisme de Besançon Centre Franche-Comté (AudaB).

Cette liste n'est pas exhaustive, tout au long du document, le lecteur est orienté vers la source de la donnée, et sur des commentaires et analyses présentés par différents observatoires

II. L'Analyse des Besoins Sociaux 2021

2.1. Contenu de l'ABS

L'ABS 2021 est constituée de deux éléments :

- Un premier document appelé « les grandes thématiques » composé de 5 chapitres présentant le contexte socioéconomique, la démographie, les revenus et niveaux de vie, l'habitat et la santé. Cette année, un focus est consacré à un public particulièrement sensible à la crise actuelle : les jeunes. Un thème qui est abordé dans chacun des chapitres sous forme d'un éclairage spécifique.
  Le cahier « les grandes thématiques » est complété d'un tableau d'indicateurs permettant de mettre en perspective les évolutions socio-urbaines pour les années 2020-2026 notamment pour les 5 territoires bisontins inscrits en Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV).
- Un second document élaboré par l'Observatoire Socio-Urbain (OSU) de l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Besançon Centre Franche-Comté (AudaB) qui renseigne les données et les évolutions de chacun des quartiers bisontins à l'échelle de l'iris, plus petite échelle statistique disponible. Ces fiches quartiers sont mises en ligne en même temps que le cahier thématique et sont accessibles sur internet pour qui souhaite approfondir sa connaissance du territoire à une échelle plus fine.

2.2. Elaboration de l'ABS

La Mission d'appui de la Direction Générale du CCAS pilote la réalisation de l'ABS, de la collecte des données auprès des partenaires, à leur analyse et restitution dans les 5 grandes thématiques ainsi que pour le focus. De façon inédite, la Direction Hygiène-Santé de la Ville de Besançon a développé le chapitre Santé indispensable dans le contexte de crise sanitaire.
De nombreux services de l'Etat, du Département, de Grand Besançon Métropole et de la Ville contribuent à alimenter les données et analyses des territoires : l'INSEE, Pôle Emploi, l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration, l'Agence Régionale de Santé, la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Mission Locale...apportent gracieusement soutiens, conseils et analyses tout au long du processus d'élaboration de l'ABS.
L'ABS se veut contributive, informative et comparative. C'est pourquoi ce document réunit des chiffres de différents territoires, d'abord un panel de comparaison composé de villes françaises aux caractéristiques similaires à Besançon (Amiens, Caen, Clermont-Ferrand, Limoges, Metz, Orléans, Rouen et Tours) et un second panel qui comprend son environnement proche tels que le Grand Besançon, les villes de Dijon, Belfort et Mulhouse... et bien entendu, les moyennes nationales, départementales et régionales.

La partie rédactionnelle du document graphique et la mise en page ont été travaillées avec un prestataire extérieur dans le cadre de marchés publics. Les fiches quartiers sont réalisées par l'Audab.

2.3. Les principaux enseignements de l'ABS 2021

Contexte socioéconomique
2021 marque la reprise progressive de l'économie française malgré le confinement du printemps. Au 3e trimestre, le PIB atteint 96 % de son niveau d'avant la crise sanitaire. L'économie régionale se redresse lentement, bien que l'industrie automobile ait été fortement impactée (chute des ventes, défaut de matières premières). Les soutiens apportés aux entreprises et aux particuliers cessent progressivement. Fin 2021, des inquiétudes demeurent : aux difficultés d'approvisionnement s'ajoutent des problèmes de recrutement et de hausse des tarifs de l'énergie ; le risque d'inflation se précise. Au 2e trimestre 2021, le taux de chômage du bassin d'emploi de Besançon est proche de son niveau d'avant la crise sanitaire. À Besançon, au 30 septembre 2021, la demande d'emploi poursuit sa décrue et retrouve également le niveau précédant la crise sanitaire.

Démographie
Alors que la population du Grand Besançon augmente de près de 60 % en 60 ans, celle de Besançon stagne depuis plus de 40 ans. Si Besançon attire les jeunes de 18 à 25 ans, elle ne les retient pas. Par ailleurs, le nombre de personnes isolées croît dans toute la société. La part des ménages composés d'une seule personne augmente, alors que celle des familles avec enfants diminue. En outre, la population bisontine vieillit. L'avancée en âge des baby-boomers conjuguée à la baisse continue de la natalité devrait conduire, à moyen terme, à un solde naturel négatif.

Revenus et niveaux de vie
Au recensement de 2018, plus d'un Bisontin sur 5 vit sous le seuil de pauvreté. Chez les moins de 30 ans, un jeune sur 3 est concerné. Comparés à 2019, les indicateurs de pauvreté affichent des hausses en 2020. Le nombre de bénéficiaires du RSA augmente de 6 % au cours de l'année 2020. Le nombre d'allocataires CAF dont les prestations sociales représentent 100 % des ressources augmente de 8 % au cours de cette même année 2020. Les jeunes et les étudiants figurent parmi les plus vulnérables. Repas à un 1 €, tickets services et Aide alimentaire sont mobilisés pour compenser les pertes de revenus des jeunes. En 2020, 43 % des aides spécifiques du CROUS de Bourgogne-Franche-Comté sont attribuées à des étudiants bisontins. Début 2021, l'effectif des bénéficiaires du RSA diminue. Toutefois, la fréquentation des points de distribution alimentaire progresse en fin d'année 2021, même si l'effectif de ménages bénéficiaires inscrits au cours de l'année 2021 se stabilise par rapport à l'année 2020.

Logement, habitat et quartiers
La concentration des logements sociaux conjuguée à la spécialisation du parc social vers les plus démunis génère des îlots de pauvreté. Le Nouveau Plan de Rénovation Urbaine (NPRU) prévoit la déconstruction de 1 345 logements, 90 % se situant à Planoise, et le relogement de près de 200 ménages chaque année pendant 5 ans. Parallèlement, de nouveaux dispositifs permettent l'accès au logement des plus démunis. Le parc de logements public doit répondre à deux objectifs : développer la mixité sociale des quartiers prioritaires et lutter contre le sans-abrisme. L'offre de logements sociaux est de plus en plus contingentée. Alors que le prix des charges liées au logement s'accroît, l'accès au logement abordable pourrait devenir une denrée rare.

Santé
La crise sanitaire a eu un rôle de catalyseur dans l'apparition ou l'aggravation de syndromes psychiques, quel que soit l'âge des sujets, même parmi les plus jeunes. Un autre constat : plus de 20 % des 16-30 ans n'ont pas de complémentaire santé et tout autant n'ont pas de médecin traitant déclaré. S'il n'existe pas de pathologies propres à Besançon, le nombre de personnes soignées pour une Affection de Longue Durée y est plus élevé que dans le Grand Besançon, en particulier chez les plus de 40 ans. Dans le département du Doubs, comme à l'échelle nationale, l'incidence du cancer du poumon chez la femme a été multipliée par 5 en 40 ans, cancer pour lequel il n'existe pas de campagne de dépistage. Chez les jeunes, ce sont principalement les comportements à risque qui sont la cause d'un décès prématuré (alcool, drogue...), le suicide étant la seconde. Enfin, le surpoids est un facteur aggravant, un syndrome plus marqué chez les enfants des quartiers prioritaires.

Jeunesse
33 631 jeunes de 15 à 29 ans résident à Besançon.
La jeunesse se définit comme un âge de transition, principalement entre 16 et 25 ans. Dans cette tranche d'âge, les jeunes passent du monde des lycéens à celui des travailleurs. La grande majorité des jeunes sortent de la jeunesse bien avant 25 ans sauf dans les milieux favorisés. Ce qui les rassemble : l'entrée dans le parcours de vie d'adultes, l'accès à l'autonomie. Ce qui les distingue, la grande diversité des situations. En 2018, 2 652 jeunes Bisontins sont recensés dans la classe d'âge de 22 ans. A cet âge, il y a presque autant de jeunes qui étudient (43 %) que de jeunes qui travaillent (41 %). 10 % de ces jeunes sont au chômage et 6 % d'entre eux ne sont ni en emploi ni en formation. La crise sanitaire a mis en lumière la grande vulnérabilité des jeunes, qu'ils soient étudiants ou travailleurs.

2.4. Diffusion de l'ABS 2021

L'ABS du CCAS est une ABS partagée, à la fois avec les services de la Ville et de Grand Besançon Métropole. Cette ABS est également partagée dans le cadre de la construction du projet social du CCAS, à commencer par les associations qui œuvrent en matière d'action sociale.
L'ABS a vocation à être diffusée largement, non seulement auprès des décideurs pour les éclairer dans leurs choix, mais également auprès des professionnels et bénévoles de l'action sociale et de façon plus large des acteurs du vivre ensemble au quotidien dans les quartiers.
Le cahier « les grandes thématiques » a pour ambition de proposer au plus grand nombre une information claire et accessible sur les situations de vulnérabilité à Besançon.
Les fiches quartiers de l'Observatoire Socio Urbain sont destinées à alimenter des rencontres au plus près des lieux de vie dans la perspective de confronter l'approche statistique des profils de quartier à la lecture du terrain.
La pandémie de COVID 19 et les mesures de distanciation qui l'ont accompagnée n'ont pas permis d'assurer cette présentation souhaitée de l'ABS 2020. Si les conditions sanitaires l'autorisent, l'ABS 2021 devrait être présentée en duo avec l'Audab, en reprenant la formule 30-30 (30 minutes de présentation, 30 minutes d'échanges) prolongée de balades urbaines dans 3 quartiers de Besançon.
Le comité de pilotage de Besançon a choisi de retenir pour la présentation de l'ABS 2021 les quartiers de Planoise, Palente et St-Claude.

L'ensemble des quartiers de Besançon devrait faire l'objet de présentations similaires dans les années à venir, l'objectif étant de « visiter » tous les quartiers de Besançon d'ici 2026.
L'ABS « les grandes thématiques »est disponible en version papier et dématérialisée. L'ABS intégrale comprenant les grandes thématiques et les fiches quartier sont disponibles en version dématérialisée sur le site de la Ville-GBM-CCAS dès après la présentation en Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'Analyse des Besoins Sociaux 2021.

Pour extrait conforme,
La Maire,

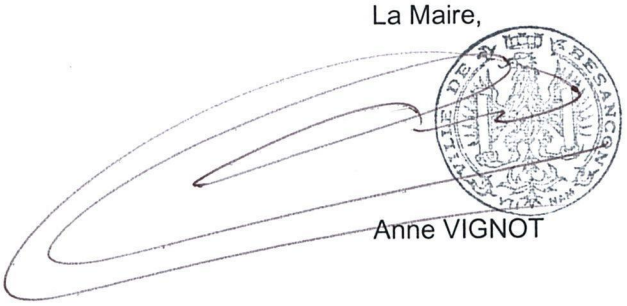

Anne VIGNOT

2021

Analyse des Besoins Sociaux
BESANÇON

LES GRANDES THÉMATIQUES

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

DÉMOGRAPHIE, POPULATION

REVENUS ET NIVEAUX DE VIE

HABITAT ET LOGEMENT

SANTÉ & ACCÈS AUX SOINS

JEUNESSE

| Février 2022

CCAS Besançon

1
CONTEXTE
SOCIO-ÉCONOMIQUE
pages 5-12

2
DÉMOGRAPHIE,
POPULATION
pages 13-22

3
REVENUS
ET NIVEAUX DE VIE
pages 23-32

4
HABITAT
ET LOGEMENT
pages 33-44

5
SANTÉ &
ACCÈS AUX SOINS
pages 45-54

QUELQUES MOTS **et plus**

AVERTISSEMENT

- L'ABS est élaborée à partir de données issues de différents observatoires, qui chacun s'adossent à des temporalités spécifiques, il s'agit principalement :
- Des estimations INSEE établies à partir des recensements annuels de la population 2018 (RP 2018) pour ce qui concerne la démographie, les revenus, l'habitat et le logement pour Besançon, Grand Besançon Métropole, le département du Doubs, la Région Bourgogne-Franche-Comté, la France métropolitaine et les villes présentes dans le panel de comparaison.
- Des notes et analyses publiées par l'INSEE Bourgogne-Franche-Comté sur les évolutions démographiques, sociales et économiques enregistrées entre les deux recensements de 2013 et de 2018 et après le recensement de 2018.
- Des statistiques consolidées de la CAF actualisées au 31 décembre 2020 pour l'ensemble des allocataires de Besançon et en décembre 2021 pour les bénéficiaires du RSA.
- Des données brutes de la demande d'emploi arrêtées au 31octobre 2021 de Pôle emploi Bourgogne Franche-Comté.
- Des estimations INSEE, de la DIRECCTE, de la Banque de France, en ce qui concerne l'économie, l'emploi, et le marché du travail. Dernière publication octobre 2021 sur la situation du chômage au 2ème trimestre 2021.
- Des tableaux de bord Santé Publique Franche-Comté arrêtés au 30 novembre 2021.
- Des statistiques de la CPAM actualisées au 27 août 2021 pour ce qui concerne l'accès aux droits en santé et l'accès aux soins.
- Des données des services de l'Etat civil de la Ville de Besançon arrêtées au 31 décembre 2020.
- Des données du service Habitat de Grand Besançon Métropole.
- Des études réalisées par l'Agence d'Urbanisme de Besançon Centre Franche-Comté Audab.
- Des données de l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE) et de leur traitement pour Besançon par Géodis.
- Des données collectées auprès des associations d'aide alimentaires arrêtées au 31 décembre 2021.

Cette liste n'est pas exhaustive, tout au long du document, le lecteur est orienté vers la source de la donnée, et sur des commentaires et analyses présentés par différents observatoires. Certaines données sont des estimations qui peuvent évoluer, être corrigées après leur publication. Le CCAS fait le choix d'arrêter la collecte des données de l'ABS à l'année 2021.

Pour la réalisation de l'ABS, le CCAS bénéficie des précieux concours des services mutualisés Ville - GBM-CCAS de la documentation et de l'information géographique pour la recherche et le traitement des informations essentielles à la compréhension et l'analyse des problématiques sociales actuelles.

Madame, Monsieur,
Chères bisontines et bisontins,

Cette époque de bouleversements, a révélé et amplifié les fractures sociales et la multiplicité des fragilités de nos systèmes de vie.
Ce contexte difficile déstabilise notre société, notre ville, nos vies.

*Localement, **la justice sociale et la solidarité** sont au cœur de l'histoire bisontine et constituent deux des piliers de la politique de l'équipe municipale. Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'applique à construire et conduire les actions et les services permettant de tendre vers une société stable et équitable où les plus vulnérables d'entre nous se voient offrir un appui, une aide, un soutien pour ne pas rester sur le « bord du chemin ».*

*La mise en œuvre de notre projet social impose de connaitre et d'analyser les réalités sociales de notre territoire. Tel est l'enjeu de cette **Analyse des Besoins Sociaux (ABS) de la Ville de Besançon.** Au-delà de l'obligation règlementaire d'une production de cette ABS tous les 5 ans, nous avons fait le choix d'une édition annuelle car nous souhaitons avoir une approche au plus près des temporalités de vie, c'est un gage de réactivité.*

*Outil aux services du CCAS et de la Ville de Besançon, **cette analyse est le fruit d'une collaboration menée année après année** avec les services de la Ville, de Grand Besançon Métropole, du Département du Doubs, de l'État, de l'Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche-Comté, de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Doubs, de la Caisse d'Allocations Familiales du Doubs, de l'INSEE, de la Mission Locale du Grand Besançon, de Pôle Emploi, de Santé Publique France et de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration. Ils sont indispensables à la réalisation de cette ABS et nous tenons à les remercier pour leurs contributions toujours plus nombreuses.*

*Après avoir traité de façon particulière les thématiques de l'isolement et de la crise sanitaire en 2020, et en écho à cette année européenne de la jeunesse décrétée par la commission européenne, **l'ABS 2021 porte un regard plus spécifiquement orienté sur les jeunes.** En effet, ce sont nos 33 631 jeunes de 15 à 29 ans qui résident à Besançon. Qu'ils soient lycéens, étudiants ou travailleurs, la crise sanitaire a révélé leur grande vulnérabilité.*

*L'Analyse des Besoins Sociaux a vocation à être largement partagée. Les mesures de distanciation liée à la pandémie n'ont pas permis la présentation de l'ABS 2020 aux habitants de Besançon comme nous le souhaitions. **Nous espérons pouvoir vous présenter cette ABS 2021 dans nos quartiers.***

Nous restons à votre disposition pour en partager l'analyse.

Anne VIGNOT
Maire de Besançon
Présidente du Centre Communal d'Action Sociale

Sylvie WANLIN
Adjointe à la Maire à la Solidarité
Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale

Comment réalisons-nous ce document ?

Le CCAS de la Ville de Besançon emploie 414 agents répartis en 3 domaines d'intervention Solidarités, Autonomie et Santé-Sociale Handicap et s'appuyant sur des services supports regroupés au sein du secrétariat général et des missions d'appui. Ils recouvrent une grande diversité de métiers dont le point commun est la gestion de l'humain au quotidien et une action de proximité affirmée auprès des personnes en difficulté.

« Faire pour » et « Aller vers » constituent les piliers des interventions du CCAS. En articulation avec l'Analyse des Besoins Sociaux, le projet social 2022-2026 vient en effet préciser, entre autres, cette priorité d'identifier les publics dans le besoin et celle du développement des partenariats extérieurs dans un mode participatif et dans une logique de subsidiarité pour mener à bien son action globale et systémique.

L'Analyse des Besoins Sociaux du CCAS de la Ville de Besançon a pour ambition de rendre accessible au plus grand nombre les informations utiles à la compréhension et à l'évolution des problématiques sociales. Ce faisant, les données présentées dans l'ABS s'accompagnent de définitions, illustrations qui ont vocation à éclairer le lecteur peu familiarisé avec le langage social et/ ou statistique.

L'ABS est constituée de deux éléments : un premier cahier thématique qui est un document d'aide à l'orientation des politiques publiques sociales locales, et un second document élaboré par l'AUDAB qui renseigne les données et les évolutions de chaque quartier bisontin. Ces fiches quartiers sont mises en ligne en même temps que le cahier thématique et sont accessibles sur internet pour qui souhaite approfondir sa connaissance du territoire à une échelle plus fine.

L'ABS est portée, dans sa conception et sa diffusion, par les élus et administrateurs du CCAS et par un comité de pilotage élargi aux élus et professionnels du CCAS, de la Ville de Besançon et de Grand Besançon Métropole.

La Mission d'appui de la direction générale du CCAS pilote la réalisation de l'ABS. Elle s'attache en particulier à réaliser le dossier « les grandes thématiques » à partir de la collecte des données auprès des partenaires, à leur analyse et restitution dans les **5 grandes thématiques que sont le contexte socioéconomique, la démographie, les revenus et niveaux de vie, l'habitat et la santé.** Cette année, un focus est consacré à un public particulièrement sensible à la crise actuelle : **les jeunes.**

Un thème qui est abordé dans chacun des chapitres sous forme d'un éclairage spécifique.

L'ABS se veut contributive, informative et comparative. C'est pourquoi au fil des ans le CCAS s'est rapproché des services, administrations et structures qui chacun dans leur domaine, détiennent les informations utiles à la connaissance des problématiques sociales.

Ainsi, par exemple le chapitre santé est co construit avec les services de la Direction Hygiène Santé de la Ville de Besançon, le chapitre Logement bénéficie des conseils et informations du service logement-Habitat de Grand Besançon Métropole. Les services mutualisés de la Documentation et de l'Information géographique sont également de contributeurs précieux dans la recherche et le traitement des données tout au long de l'année. Mais c'est bien l'ensemble des services de la Ville-GBM et du CCAS qui sont appelés à nourrir une ABS et qu'il convient de remercier.

L'ABS 2021 réunit des chiffres de différents territoires, d'abord un panel de comparaison composé de villes françaises aux caractéristiques identiques à Besançon, et un second panel qui comprend son environnement proche tels que le Grand Besançon, les villes de Dijon, Belfort et Mulhouse... et bien entendu, les moyennes nationales, départementales et régionales.

L'INSEE, la CPAM, la CAF, Pôle Emploi... accompagnent le CCAS dans l'identification des données pertinentes et leur exploitation aux échelles les plus adaptées. L'INSEE, est un allié essentiel de l'ABS, par ses conseils et son expertise, il sait corriger un contresens, engager des recherches complémentaires (croisement de données, évolution dans le temps, changements d'échelle) afin de sécuriser l'analyse.

Toutefois, la collecte et le traitement des données ont leurs limites. Ils ne sauraient se substituer aux professionnels et bénévoles de l'intervention sociale, présents au quotidien auprès du public en difficulté. Ils sont, à ce titre, les meilleurs contributeurs de l'analyse des besoins sociaux. Ils savent, par leurs observations pertinentes et fines, lorsque la statistique peine à recenser les signaux faibles et représenter la souffrance, alerter sur les besoins actuels et à venir.

Merci à chacun d'entre eux.

1

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

1 CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

SORTIE DE CRISE ANNONCÉE FIN 2021[1]

Si, à la fin du 2ème trimestre 2021, l'économie est à la peine en raison des confinements de novembre 2020 et avril 2021, les perspectives économiques du 3ème trimestre sont plus optimistes. L'INSEE et la Banque de France revoient à la hausse leurs prévisions de croissance annuelle et annoncent un PIB proche du niveau existant avant la crise sanitaire.

En baisse de 1,4 % au 4ème trimestre 2020, le PIB croît de 0,4 % au 1er trimestre 2021. Au 2ème trimestre, son niveau atteint 96 % de celui précédant la crise, signe que l'économie française se redresse et « refait surface ». De même, les principaux indicateurs de l'économie internationale sont au vert.

L'accès à la vaccination redonne confiance aux entreprises et aux ménages. Les acteurs économiques ont su s'adapter aux mesures sanitaires et l'impact d'une nouvelle vague sur l'économie s'annonce plus limité qu'en mars 2020.

La crise sanitaire a modifié en profondeur le système économique, tant dans ses valeurs que ses fondements, et a réformé de nombreux secteurs d'activités.

L'hébergement, la restauration, les transports et le tourisme ont fait face à une régression brutale des activités et, à l'inverse, les domaines de l'information, de la communication et de la vente à distance ont subi une forte croissance de la demande.

L'arrêt de l'économie internationale au printemps 2020 a affecté de nombreux pans de l'économie locale, et aujourd'hui l'industrie, notamment automobile, est confrontée au manque de matières premières. Les difficultés d'approvisionnement et de recrutement favorisent l'inflation. Or l'inflation est un risque qui pèse sur la relance économique.

L'EMPLOI LOCAL SE REDRESSE

Les perspectives de croissance économique sont similaires pour la Bourgogne Franche-Comté. Au deuxième trimestre 2021, l'emploi salarié (privé et public) croît en Bourgogne Franche-Comté (+0,5 %, soit 4 370 emplois en plus), une progression moins marquée qu'au niveau national (+1,1 %). Les activités retrouvent un niveau proche des valeurs observées au printemps 2019. Les heures rémunérées ont baissé de 7,8 % en avril 2021 lors du 3e confinement (3 avril - 2 mai) par rapport à leur niveau de 2019[2]. Le secteur tertiaire marchand a été le plus affecté, avec une baisse de 11,5 %. Ce n'est qu'après le 19 mai, date de réouverture des cafés et restaurants, que le nombre d'heures rémunérées remonte à un niveau similaire aux données de 2019. L'industrie a été durement touchée aussi, notamment le secteur des transports et de l'automobile avec la perte d'un quart des ventes de véhicules neufs au cours de l'année 2020.

LE DISPOSITIF D'ACTIVITÉ PARTIELLE permet à un employeur confronté à des difficultés de réduire ou de suspendre temporairement l'activité de ses salariés pour maintenir leur emploi. L'employeur verse une indemnité au salarié et reçoit une allocation de l'État. À noter : les effectifs placés en activité partielle n'entrent pas dans les calculs des taux du chômage et de la demande d'emploi.

Le dispositif d'activité partielle et le soutien financier de l'État et de la Région ont permis à de nombreuses entreprises de surmonter les phases de confinement et de sauvegarder les emplois, en particulier dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration où la fermeture était imposée.

SOURCES : 1. INSEE, Conjoncture Bourgogne-Franche-Comté N° 28, juillet 2021 / INSEE Flash BFC N°136, juillet 2021/ INSEE, Bilan du 1er trimestre 2021- 2. DREETS Bourgogne Franche-Comté, Marché du travail, économie et solidarités, Indicateurs au 3ème trimestre 2021 - 3. INSEE, Conjoncture Bourgogne-Franche-Comté - n° 28 - Juillet 2021 - 4. INSEE, Note de conjoncture régionale, 1er trimestre 2021

Toutefois, le recours à l'activité partielle a baissé lors des 2ème et 3ème confinements. Dans le Doubs, 8 600 établissements ont fait appel au dispositif lors du 1er confinement, contre 3 800 en novembre 2020 et 3 200 en avril 2021.

Après un fort repli au printemps 2020, l'emploi intérimaire a connu un regain à la fin du 4ème trimestre 2020. 8 160 intérimaires étaient recensés dans le département du Doubs, soit +1,4 % de plus qu'au trimestre précédent, une dynamique de reprise contrariée par un léger repli au 1er trimestre 2021 (7 920 intérimaires soit – 2,3 %).

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DES MÉNAGES[3]

Le suivi des transactions par cartes bancaires permet d'apprécier les effets des confinements sur la consommation des ménages en Bourgogne Franche-Comté. Au 1er trimestre 2021, les transactions bancaires restent inférieures à leur niveau de 2019 de 6 %. En avril, elles reculent de 22 % lors du 3ème confinement et de la fermeture des commerces dits « non essentiels », comparé aux mêmes périodes de 2019. Les reculs des transactions sont toutefois moins marqués que lors des 2 confinements du printemps et de l'automne 2020 (-57,2 % et -30,6 %). La levée des restrictions et la réouverture des commerces marquent la reprise progressive de la consommation des ménages en mai 2021, avec un bond des transactions CB la semaine du 8 juin, 16,7 % de plus que les transactions enregistrées la même semaine en 2019. Durant les confinements, et ce même avec la possibilité d'acheter à distance, les ménages semblent se tourner vers des achats de raison plutôt que des achats spontanés. Il en résulte une forte augmentation de l'épargne. ■

Évolution des transactions CB par rapport aux mêmes semaines en 2019

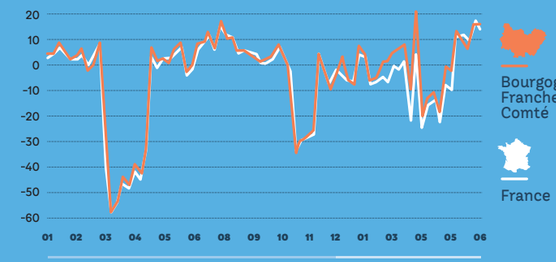

CHÔMAGE ET DEMANDE D'EMPLOI

2020, UNE ANNÉE EN TROMPE-L'ŒIL

En **France**[4], au 2ème trimestre 2021, le taux de chômage au sens du BIT* s'établit à 7,8 %, soit 2,4 millions de chômeurs. Ce taux est quasiment identique à celui enregistré fin 2019 avant l'avènement de la crise sanitaire (-0,1 %), et ce, malgré les fortes fluctuations intervenues au cours de l'année 2020.

UN CHÔMEUR AU SENS DU BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (BIT) EST UNE PERSONNE ÂGÉE DE 15 ANS OU PLUS :
- sans emploi durant une semaine donnée ;
- disponible pour travailler dans les deux semaines ;
- qui a effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

RECUL DE L'EMPLOI INTÉRIM

En **Bourgogne Franche-Comté**, le taux de chômage au 2ème trimestre 2021 est de 6,8 %. Il est stable comparé au trimestre précédent, mais inférieur à son niveau d'avant la crise sanitaire. Toujours au 2ème trimestre 2021, le taux de chômage dans le Doubs est supérieur à celui de la région : 7,3 %. S'il diminue de 0,1 point sur un trimestre, il augmente de 0,4 point sur une année (2ème trimestre 2020/2ème trimestre 2021).

Dans la **zone d'emploi de Besançon**, le taux de chômage estde 6,5 %, il est inférieur à celui de la région. Bien que stable, par rapport au trimestre précédent, le taux de chômage de la zone d'emploi de Besançonaugmente de 0,2 point sur un an avant de se stabiliser à un niveau inférieur à celui d'avant la crise sanitaire. Toutefois, sur l'ensemble des territoires considérés, la légère baisse des taux de chômage constatés fin 2020 ne reflète pas la réalité du marché du travail. L'INSEE évoque un recul en « trompe-l'œil », les confinements ayant réduit le nombre de personnes disponibles pour intégrer un emploi.

DES TAUX DE CHÔMAGE CONTENUS

Taux de chômage localisé calculé en moyenne sur le 2ème trimestre 2021 en Bourgogne-Franche-Comté par zone d'emploi

Données **par département**

CÔTE D'OR	**6,0 %**
DOUBS	**7,3 %**
JURA	**5,5 %**
HAUTE-SAÔNE	**6,9 %**
TERRITOIRE DE BELFORT	**8,5 %**

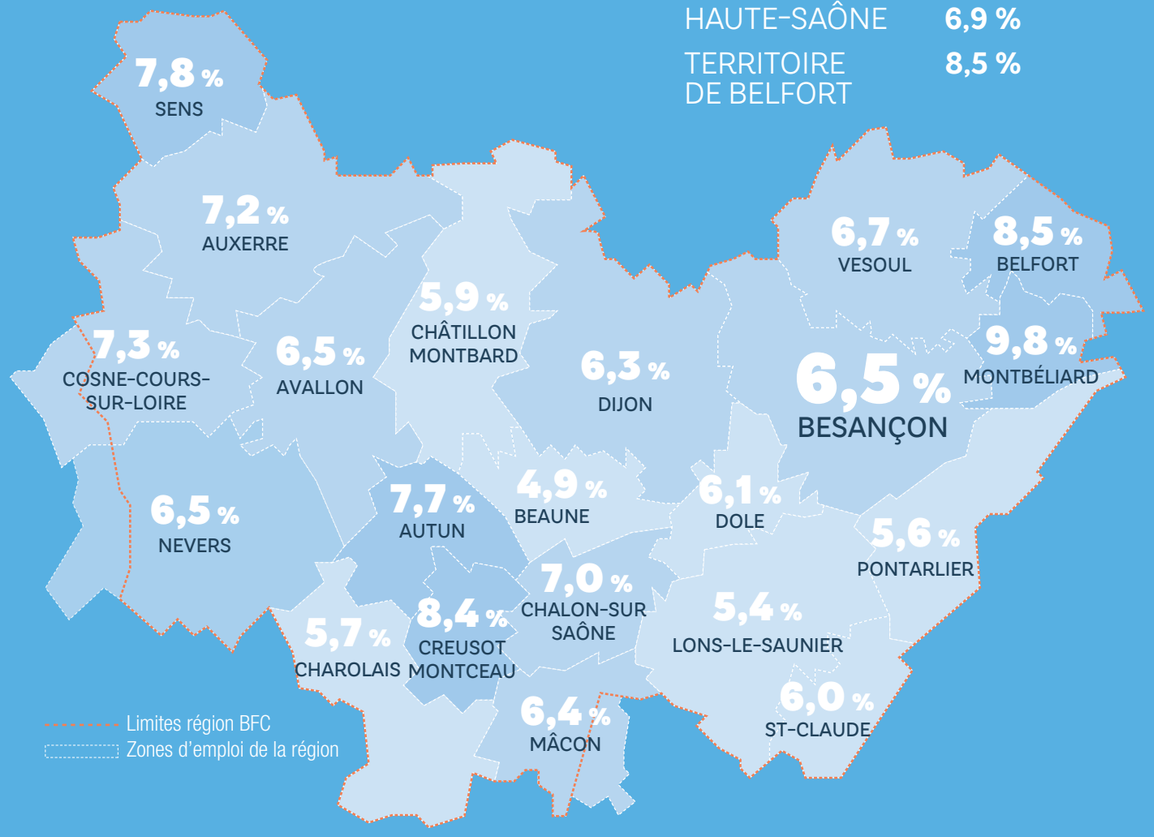

Taux de chômage par zone d'emploi[1]

	2019	2020				2021		
Trimestre	4e trimestre	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre	1er trimestre	2e trimestre	Sur 1 an
BESANÇON	6,9	6,6	6,2	7,5	6,3	6,5	6,5	+0,3
PONTARLIER	5,5	5,3	5,2	6,8	5,8	5,8	5,6	+0,4
MONTBÉLIARD	9,4	9,1	9,3	12	9,0	9,8	9,8	+0,5
DOLE	6,5	6,1	5,8	7,2	5,9	6,0	6,1	+0,3
LONS-LE-SAUNIER	5,8	5,5	5,3	6,3	5,2	5,3	5,4	+0,1
VESOUL	7,1	6,7	6,3	7,8	6,4	6,6	6,7	+0,4
DIJON	6,7	6,5	6,0	7,5	6,2	6,3	6,3	+0,3
Doubs	**7,4**	**7,1**	**6,9**	**8,7**	**7,2**	**7,4**	**7,3**	**+0,4**
Région BFC	**7,1**	**6,8**	**6,4**	**8,0**	**6,6**	**6,8**	**6,8**	**+0,4**
France Métropolitaine	**7,9**	**7,6**	**7,1**	**8,9**	**7,8**	**7,8**	**7,8**	**+0,7**

SOURCES : 1. INSEE, Taux de chômage par zone d'emploi au 2ème trimestre 2021 - 2. Pôle emploi - STMT, Données brutes.

DIMINUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI

En **Bourgogne-Franche-Comté**, à la fin du 3ème trimestre 2021, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie A sans activité a diminué de 7,1% sur un trimestre et de 12 % sur un an. Dans le Doubs, l'effectif des demandeurs d'emploi a diminué également de 6,6 % sur un trimestre et de 11% sur un an.

Dans le **bassin d'emploi de Besançon**, au 30 septembre 2021, le nombre de demandeurs d'emplois de catégorie A diminue de 10,4 % en un an et est quasi stable par rapport au trimestre précédent. Ces mouvements varient selon les publics considérés. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits au chômage de longue durée (DELD) progresse dans tous les territoires, en particulier pour ceux inscrits depuis 2 ans et plus (DELTD).Les demandeurs d'emploi des catégories B et C progressent pour l'ensemble des catégories. L'augmentation de ces catégories peut s'expliquer par un transfert des demandeurs d'emploi de catégorie A.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi, sur 1 an, situation à fin septembre 2021
Répartition des demandeurs ABC par sexe et tranches d'âge[2]

	BASSIN DE BESANÇON		DOUBS		BFC	
	Demandeurs	Évolution	Demandeurs	Évolution	Demandeurs	Évolution
CATÉGORIE A	10 647	-11 %	24 522	-11 %	108 061	-12 %
CATÉGORIES BC	9 431	+7 %	20 416	+8 %	108 301	+7 %
TOTAL ABC	**20 078**	**-4 %**	**44 938**	**-3 %**	**216 362**	**-3 %**
dont DELD	9 949	+2 %	22 607	+5 %	108 964	+1 %
	Part	Évolution	Part	Evolution	Part	Évolution
HOMMES	50 %	-4 %	50 %	-3 %	48 %	-4 %
FEMMES	50 %	-4 %	50 %	-1 %	52 %	-3 %
-25 ANS	14 %	-10 %	14 %	-13 %	14 %	-9 %
25-49 ANS	62 %	-3 %	61 %	-4 %	59 %	-4 %
+50 ANS	25 %	-1 %	25 %	+2 %	27 %	0 %

A : aucune activité - B : demandeur ayant exercé une activité réduite courte (78 h ou moins au cours du mois) - C : demandeur ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 h au cours du mois). DEFM : Demandeur d'emploi inscrit en fin de mois. DELD et DETLD : Demandeurs d'emploi de longue durée avec une ancienneté d'inscription (au moins un an) et de très longue durée (au moins deux ans).

À BESANÇON VILLE , L'EMPLOI S'INSCRIT DANS UNE DYNAMIQUE COMPARABLE

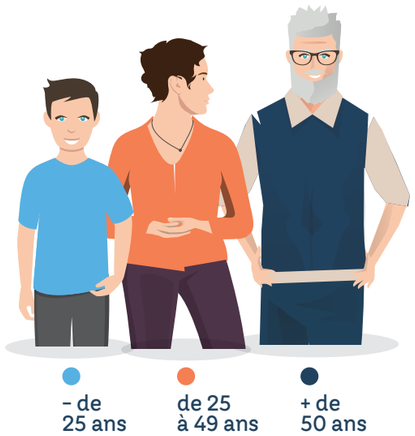

Évolution de l'effectif des demandeurs d'emploi en catégorie A à Besançon, selon les tranches d'âge, sur 2 ans

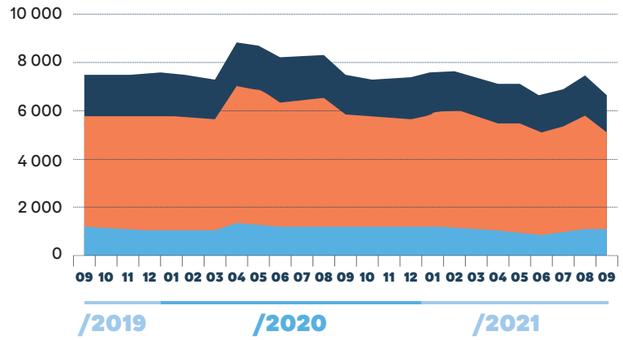

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi sur 1 an à Besançon, selon le genre et les tranches d'âge

	VILLE DE BESANÇON					
DEFM	Septembre 2020	Part	Septembre 2021	Part	Évolution 1 an	Évolution 1 an
CATÉGORIES A	7 550	100 %	6 760	100 %	-790	-10,46 %
HOMMES	4 100	54 %	3 670	54 %	-430	-10,49 %
FEMMES	3 450	46 %	3 090	46 %	-360	-10,43 %
- DE 25 ANS	1 200	16 %	1 040	15 %	-160	-13,33 %
25-49 ANS	4 650	62 %	4 120	61 %	-530	-11,40 %
50 ANS ET +	1 690	22 %	1 600	24 %	-90	-5,33 %
CATÉGORIES BC	4 700	100 %	5 050	100 %	350	7,45 %
HOMMES	2 430	52 %	2 630	52 %	200	8,23 %
FEMMES	2 270	48 %	2 420	48 %	150	6,61 %
- DE 25 ANS	670	14 %	720	27 %	50	7,46 %
25-49 ANS	3 130	67 %	3 390	67 %	260	8,31 %
50 ANS ET +	900	19 %	960	19 %	60	6,67 %
DEFM ABC	12 250	100 %	11 810	100 %	-440	-3,59 %
HOMMES	6 520	53 %	6 300	53 %	-220	-3,37 %
FEMMES	5 730	47 %	5 510	47 %	-220	-3,84 %
- DE 25 ANS	1 880	15 %	1 760	15 %	-120	-6,38 %
25-49 ANS	7 780	64 %	7 510	64 %	-270	-3,47 %
50 ANS ET +	2 590	21 %	2 560	22 %	-30	-1,16 %
CATÉGORIES A,B ET C*	1 980	16 %	2 060	17 %	80	4,04 %
DELTD*	1 120	9 %	1 220	10 %	100	8,93 %
RSA*	2 150	18 %	1 950	17 %	-200	-9,30 %
QPV*		29 %	3 469	29 %		-4,00 %
DONT PLANOISE		19 %	2321	20 %		-4,00 %

* A : aucune activité - B : demandeur ayant exercé une activité réduite courte (78 h ou moins au cours du mois) - C : demandeur ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 h au cours du mois). DETLD : Demandeurs d'emploi de longue durée avec une ancienneté d'inscription (au moins un an) et de très longue durée (au moins deux ans). RSA : revenu de solidarité active. QPV : Quartiers prioritaires, dans le cadre de la politique de la ville.

Toutes les catégories d'âge ont été affectées par l'arrêt brutal de l'économie au printemps 2020. Le pic a été atteint en avril 2020 où 8 880 demandeurs de catégorie A étaient recensés. À partir d'avril 2020, la diminution mensuelle est quasi constante jusqu'à l'automne et l'avènement d'un nouveau confinement. En données brutes, sur deux ans, l'effectif des DEFM catégorie A diminue entre septembre 2019 et septembre 2021. Les moins de 25 ans sont les moins impactés par ce 3ème confinement, leur effectif décroît jusqu'en juin 2021 pour atteindre son niveau le plus bas. La hausse des effectifs constatée au mois d'août 2021 correspond à un phénomène saisonnier pour cette tranche d'âge. ■

À RETENIR

2021 marque la reprise progressive de l'économie française malgré le confinement du printemps. Au 3ème trimestre, le PIB atteint 96 % de son niveau d'avant la crise sanitaire. L'économie régionale se redresse lentement, bien que l'industrie automobile ait été fortement impactée (chute des ventes, défaut de matières premières). Les soutiens apportés aux entreprises et aux particuliers cessent progressivement. Fin 2021, des inquiétudes demeurent : aux difficultés d'approvisionnement s'ajoutent des problèmes de recrutement et de hausse des tarifs de l'énergie ; le risque d'inflation se précise. Au 2e trimestre 2021, le taux de chômage du bassin d'emploi de Besançon est proche de son niveau d'avant la crise sanitaire. À Besançon, au 30 septembre 2021, la demande d'emploi poursuit sa décrue et retrouve également le niveau précédent la crise sanitaire.

37 296
salariés à Besançon en 2020
(sources INSEE Urssaf Pôle Emploi)

6,5 %
Taux de chômage de la zone d'emploi de Besançon au 2ème trimestre 2021

6 760
Demandeurs d'Emplois Fin de Mois (DEFM) à Besançon Catégorie A
(au 30/09/2021)

1 040
DEFM de moins de 25 ans Catégorie A (au 30/09/2021)

SOURCE : 1. PÔLE EMPLOI, Évolution de l'effectif de demandeurs d'emploi en catégorie A à Besançon, selon les tranches d'âge, sur 2 ans

LES JEUNES ACTIFS PARMI LES PLUS VULNÉRABLES[1]

Parmi tous les actifs, ce sont les moins de 25 ans qui ont connu la plus forte dégradation du marché de l'emploi au cours de la crise sanitaire. Le taux de chômage dans cette tranche d'âge est supérieur à celui des autres classes. Au 30 juin 2020 en **France**, le taux d'emploi des jeunes a reculé de 1,2 point contre 0,4 point pour les personnes âgées de 25 à 49 ans. En cause, les contrats courts qui ont servi à ajuster les effectifs au plus fort de la crise. Sur les 700 000 emplois détruits au cours du 1er semestre 2020, les trois quarts sont des CDD ou des contrats Intérim.

Dans la Région de **Bourgogne-Franche-Comté**, au 30 septembre 2021, l'effectif des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans a baissé de 8,8 % en un an dans la région et de 3,5 % pour l'ensemble des demandeurs. Des taux assez proches des taux nationaux : -10 % chez les jeunes, -3,5 % toutes classes d'âges confondues. Dans le **Doubs**, leur effectif a diminué de -8,8 %, contre -9,6 % dans le bassin d'emploi de Besançon.

Ce n'est qu'au 2ème semestre 2021 que la demande d'emploi des jeunes retrouve un niveau similaire à celui de 2019, en Bourgogne Franche-Comté comme en France. Au 30 septembre 2021, les moins de 25 ans représentent 14 % des demandeurs d'emploi de la région et 13 % de la France métropolitaine. Des taux que l'on retrouve également au niveau départemental à Besançon et dans son bassin d'emploi.

Dans le **bassin d'emploi de Besançon**, sur un effectif de 2 879 demandeurs d'emplois âgés de moins de 25 ans, 1 627 sont inscrits en catégorie A. 52 % sont des hommes, 48 % des femmes. Une spécificité de cette tranche d'âge est notable : son niveau de qualification est supérieur à celui de l'ensemble des demandeurs d'emplois. À l'échelon régional, 58 % des demandeurs d'emplois ont un niveau de formation BAC et plus, contre 62 % dans le bassin d'emploi de Besançon. Dans le Doubs, 14 % des DEFM des catégories ABC de moins de 25 ans résident dans les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). À Besançon même, sur un effectif de 1 760 demandeurs d'emplois de moins de 25 ans de catégorie ABC, 494 vivent dans les QPV. L'effectif des demandeurs d'emplois en QPV a diminué de 8 % entre septembre 2020 et septembre 2021.

Les mesures spécifiques mises en place par l'État, notamment l'Aide à l'Emploi des Jeunes (AEJ), ont facilité le retour à l'emploi des moins de 26 ans. Les entrées en stage, qui avaient chuté de 20 % au printemps 2020 en France, reviennent à un niveau similaire à 2019 dès le mois de juin 2020. Côté emploi, ce n'est qu'en mars 2021 que les embauches en CDD ou CDI retrouvent leur niveau de mars 2019.

HAUSSE DE FRÉQUENTATION À LA MISSION LOCALE DE BESANÇON

Tout au long de la crise sanitaire, le rôle des missions locales a été primordial. La Mission Locale de Besançon n'a pas fait exception : elle est parvenue à maintenir le contact avec les jeunes et leur mobilisation a pu être engagée dès les premiers signes de la reprise. Les résultats 2020 sont révélateurs de cette dynamique.

Sur l'année, la Mission Locale a accueilli 1 066 jeunes Bisontins en 1er accueil, un chiffre supérieur aux accueils annuels comptabilisés depuis 2013. Les accueils primo-contact sont en hausse de 4,7 % et le nombre de jeunes accompagnés en 2020 croît de 6,5 %. Sur les 3 280 jeunes accompagnés, 2 674 Bisontins sont restés en contact avec la Mission Locale - un effectif jamais recensé depuis 2013 - et 85 % bénéficient d'un accompagnement. Cet accompagnement se répartit à 49 % sur l'accès à l'emploi, 14 % sur l'accès à la formation, les 22 % restant sur l'accès à l'autonomie (mobilité, logement, santé).

Les mineurs de 18 ans représentent moins de 5 % du public accompagné, contre 47 % pour les 18-21 ans et 48 % pour les 22 ans. + 54,7 % des jeunes accompagnés ont une qualification inférieure au Bac. 26,3 % d'entre eux (603 personnes) n'ont aucune qualification. Les signes de précarité sont importants chez ce public non qualifié.

SOURCE : 1. DARES, Les jeunes face à la crise sanitaire, 21/07/2021

MISSION LOCALE (SUITE)

Si plus de 80 % des jeunes accompagnés par la Mission Locale présentent des conditions d'hébergement stables (parents, logement autonome), 20 % d'entre eux sont soit hébergés par des amis, soit résidents en foyer, soit sans hébergement. 86 % des jeunes ne disposent pas de moyen de transport individuel motorisé, et seulement 26,5 % d'entre-eux sont titulaires du permis B.

En 2020, 1 021 contrats de travail en insertion ont été signés par 518 jeunes. Seuls 9,1 % sont des CDI, contre 40,3 % de CDD et 30 % de contrats d'Intérim. 359 jeunes ont accédé à une formation. Le secteur de l'hôtellerie-restauration domine la sélection (17,2 %), suivi par les métiers du commerce et de la vente (14,6 %) et des services à la personne et à la collectivité (14 %).

LES 20-25 PLUS SENSIBLES AU CHÔMAGE[1]

Au dernier recensement de la population de 2018, le taux d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans est de 26 % à Besançon. Ce taux correspond à l'effectif des jeunes en emploi rapporté au nombre de 15-24 ans recensés parmi la population bisontine. Le taux d'emploi des hommes est de 27,8 % et le taux d'emploi des femmes est de 24,3 %. Sur les 24 297 jeunes de 15-24 ans recensés, 8 456 sont actifs, soit 34,8 % d'entre eux, et 6 324 occupent un emploi.

Parmi la population des 16-29 ans de la région, l'INSEE Bourgogne Franche-Comté comptabilise 20 % de jeunes en situation de chômage ou d'inactivité lors du recensement de 2016. La grande majorité des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, sont au chômage. Si 44 % des actifs de la région sont au chômage depuis plus d'un an, les jeunes sont moins soumis au chômage de longue durée (31 %) que leurs aînés. Néanmoins, certains sont au chômage de longue durée dès leur entrée dans la vie active : un quart n'ont aucune expérience professionnelle.

L'accès à l'emploi est d'autant plus difficile que le niveau de qualification est faible. En 2018, sept mois après la fin d'un cursus de formation, à peine 68 % des diplômés d'un CAP occupent un emploi. Le taux d'emploi atteint 86 % pour les titulaires d'un DEUG, BTS ou DUT, et 89 % pour ceux encore plus diplômés. Toutefois la possession d'un diplôme ne préserve pas totalement du chômage ou de l'inactivité : 16 % des jeunes au chômage ou en inactivité sont titulaires d'un diplôme d'études supérieures.

42 % des jeunes sans emploi résident chez leurs parents, contre 27 % des jeunes en emploi. Passés 26 ans, ils sont encore plus de 20 % à cohabiter avec l'un de leurs parents, alors qu'ils ne sont que 10 % chez les jeunes en emploi. Parmi les jeunes chômeurs ou inactifs vivant avec leurs parents, près de 20 % ont leurs deux parents qui ne travaillent pas. Enfin, 1/3 des jeunes chômeurs ou inactifs vivant en couple ont un conjoint qui ne travaille pas.

ACTIF
Un **ACTIF** est une personne en âge de travailler (15-64 ans) qui occupe un emploi ou est au chômage.
INACTIF
Un inactif est une personne qui n'est ni en emploi ni au chômage : jeunes de moins de 15 ans, étudiants ou retraités ne travaillant pas en complément de leurs études ou de leur retraite, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler.
NEET
Not in Education, Employment or Training : ni en emploi, ni en études, ni en formation.

Répartition des actifs et inactifs de 16 à 29 ans, par localité[2]

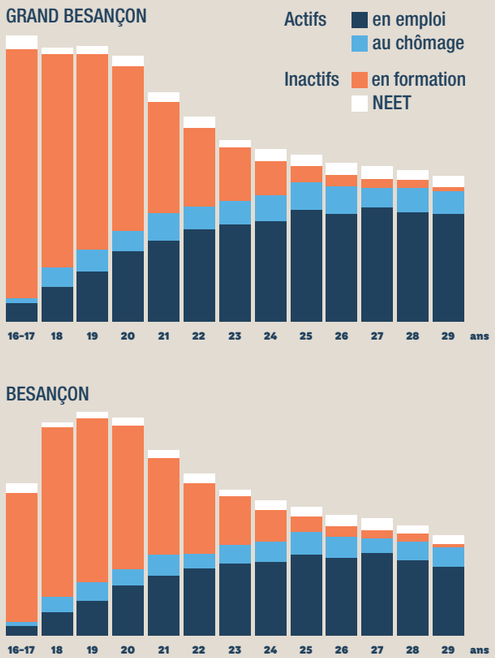

SOURCE : 1. INSEE Analyses Bourgogne Franche-Comté, no 67 février 2020 - 2. INSEE, Recensement de la population 2018

2

DÉMOGRAPHIE, POPULATION

2 DÉMOGRAPHIE, POPULATION

PÉRIODE COVID

+10 %

HAUSSE DES DÉCÈS DOMICILIÉS À BESANÇON EN 2020
par rapport à 2019

-3 %

BAISSE DES NAISSANCES DOMICILIÉES À BESANÇON EN 2020
par rapport à 2019

SOURCE : Ville de Besançon , Direction Relations Usagers Service Etat Civil

LES IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE EN 2020 [1]

Au 1er janvier 2021, la France compte 67,4 millions d'habitants.

La population a augmenté de 0,2 % au cours de l'année 2020. Cette progression est due pour moitié au solde naturel (+67 000 personnes), bien que ce dernier ait fortement baissé du fait de la hausse des décès liés à la pandémie et de la baisse continue de la natalité. Si la population a augmenté en 2020, la pandémie est responsable d'une forte augmentation des décès et du recul de l'espérance de vie.

En 2020, 736 000 bébés sont nés en France, soit 3 000 de moins qu'en 2019. 669 000 personnes sont décédées, soit une hausse de 9,1 % par rapport à l'année précédente.

En 2020, la **Bourgogne Franche-Comté** a enregistré 3 400 décès de plus qu'en 2019, soit une surmortalité de + 11 %, toutes causes confondues. La pandémie n'est pas seule en cause, le vieillissement de la population est aussi à l'origine de cette hausse. L'excédent de décès est très important dans la tranche d'âge des 65-74 ans (+ 14 %), +12 % chez les 75-84 ans, et + 13 % pour les 85 ans et plus.

À l'inverse, les personnes âgées de moins de 65 ans sont peu concernées par l'excédent de mortalité en 2020. Le Doubs est le 2ème département de Bourgogne Franche-Comté le plus touché par l'excédent de décès (+ 14,7 %).

Le printemps et la fin d'année 2020 ont enregistré les plus forts taux de décès. La Bourgogne Franche-Comté fait partie des régions du quart Nord-Est les plus touchées par la 1ère vague avec un pic au mois d'avril (+ 26 % de décès). Elle figure à la deuxième place du classement français lors de la 2ème vague (+ 26 %).

Démarrée en septembre, la progression des décès a atteint son pic en novembre puis stagne à un niveau élevé.

A **Besançon** l'impact de la crise sanitaire est à l'image de la dynamique observée en Bourgogne Franche-Comté

En 2020, 951 personnes domiciliées à Besançon décèdent au cours de l'année, le nombre de décès augmente de 10 % par rapport à 2019.

Sur l'année 2020, l'espérance de vie à la naissance a diminué de 0,5 an pour les femmes et de 0,6 an pour les hommes. Il faut remonter à 2015, année marquée par une forte grippe hivernale, pour constater une diminution de l'espérance de vie. Début 2021, L'espérance de vie des femmes est de 85,1 ans contre 79,1 ans pour les hommes.

SOURCES : 1. INSEE PREMIÈRE, N°1846, MARS 2021 ; INSEE, FLASH BFC N°117, FÉVRIER 2021 - 2. INSEE, FLASH BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ N° 99, JANVIER 2020 ; INSEE, ANALYSES BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ N° 83, JANVIER 2021

Décès enregistrés à Besançon en 2019 et 2020

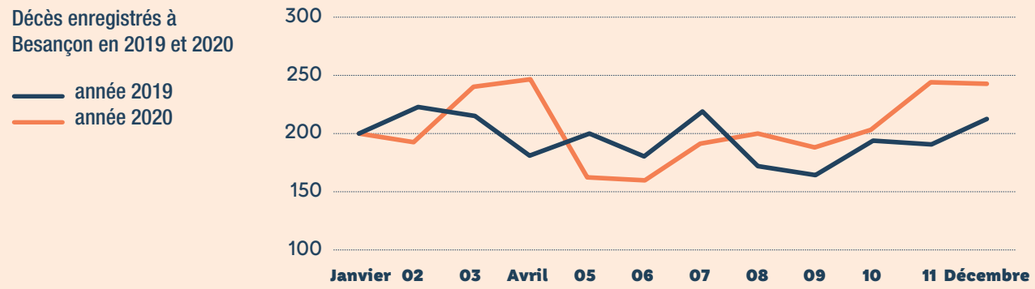

Espérance de vie en France métropolitaine à divers âges et mortalité infantile
Lecture : en 2020, l'espérance de vie des femmes à 60 ans est de 27,3 ans. Ce chiffre représente le nombre d'années restant à vivre aux femmes de 60 ans dans les conditions de mortalité observées en 2020.

	FEMMES					HOMMES					Taux de mortalité infantile pour 1 000 enfants nés vivants'
	0 an	1 an	20 ans	60 ans	80 ans	0 an	1 an	20 ans	60 ans	80 ans	
2010	84,6	83,9	65,1	27,1	10,7	78,0	77,3	58,6	22,4	8,5	3,6
2014	85,4	84,7	65,8	27,7	11,1	79,9	78,5	59,8	23,1	9,0	3,5
2015	85,1	84,4	65,6	27,4	10,8	79	78,3	59,6	22,9	8,8	3,7
2016	85,3	84,6	65,7	27,6	11,0	79,3	8,6	59,8	23,1	9,0	3,7
2017	85,3	84,6	65,8	27,6	11,1	79,4	78,7	60,0	23,2	9,0	3,9
2018*p*	85,4	84,7	65,9	27,7	11,2	79,5	78,8	60,1	23,3	9,1	3,8
2019*p*	85,6	84,9	66,0	27,8	11,3	79,7	79,0	60,3	23,4	9,2	3,8
2020*p,r*	85,1	84,4	65,6	27,3	10,9	79,1	78,4	59,6	22,7	8,7	3,6

p : données provisoires fin février 2021 ; r : révisé par rapport aux données provisoires fin 2020.
1. Rapport entre le nombre d'enfants décédés avant leur premier anniversaire et l'ensemble des enfants nés vivants.
Source : INSEE, Estimations de population et statistiques de l'état civil réalisées fin février 2021.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE BESANÇON ET DE GRAND BESANÇON MÉTROPOLE DE 2013 À 2018 [2]

Depuis près de 40 ans, la population de Besançon stagne entre 116 000 et 117 000 habitants. A l'inverse la population de Grand Besançon Métropole augmente. En 60 ans, la population du Grand Besançon a augmenté de 60 % passant de 119 000 personnes en 1962 à 194 000 personnes en 2018, à contour de territoire identique. L'accès à la propriété et au logement individuel (maison) est facilité en périphérie du fait de la présence de nombreux terrains à construire. Les communes périphériques accueillent de jeunes ménages issus de Besançon. Cette situation perdure à ce jour, même si les 2ème et 3ème couronnes, hors périmètre du Grand Besançon, sont devenues, du fait des coûts des terrains, les secteurs les plus attractifs pour les ménages jeunes.

Évolution de la population à Besançon et dans le Grand Besançon, de 1962 à 2018

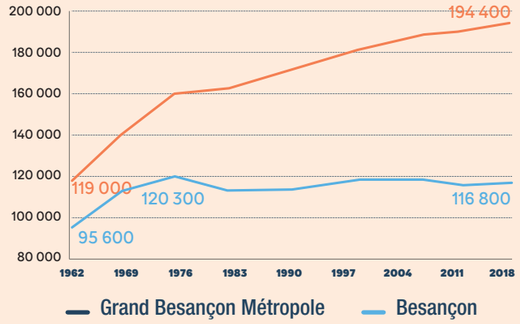

SOURCE : RP 2018 INSEE

LE SOLDE NATUREL

L'analyse de l'évolution de la population d'un territoire repose sur l'égalité qui suit : solde naturel (naissances – décès) + solde migratoire (entrées – sorties) = variation de la population. En France, le solde naturel demeure positif dans les départements et métropoles qui attirent de jeunes actifs. En Bourgogne Franche-Comté, le solde naturel est négatif depuis 2015, porté davantage par le recul des naissances que par la progression des décès.

Avec + 1,9 % habitants, le Doubs est le seul département dont le taux d'accroissement naturel reste largement positif et supérieur au niveau national. Il est toutefois en retrait par rapport à 2018, du fait de la baisse des naissances.

De plus, le taux de mortalité en 2019 y est le plus faible de la région. Sa forte propension à attirer des populations jeunes, en lien avec la proximité de la Suisse, en fait un département parmi les plus dynamiques en termes de démographie.

À Besançon, le solde naturel reste positif. Le nombre de naissances demeure supérieur au nombre de décès, toutefois le solde naturel diminue. Sur un temps long, de 1968 à 2018, le taux de natalité a diminué, alors que le taux de mortalité, qui fléchissait, est reparti à la hausse à partir de 2008.

Évolution du solde naturel en Bourgogne-Franche-Comté

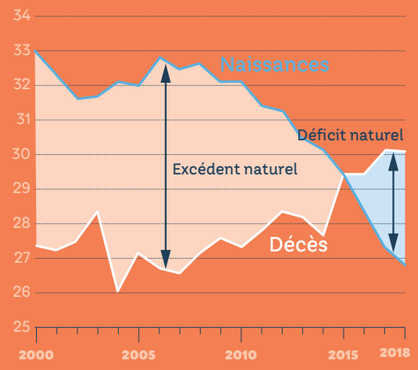

Source : INSEE, estimations de population, statistiques de l'état-civil

Variation naturelle moyenne de la population bisontine de 1968 à 2018

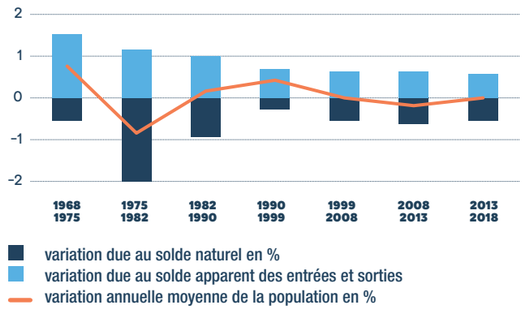

SOURCE : INSEE RP 2018 indicateurs démographiques en historique depuis 1968

ÉVOLUTION DES TAUX DE NATALITÉ ET DE MORTALITÉ À BESANÇON

L'évolution du solde naturel sur les 20 dernières années permet de considérer que le basculement vers un solde naturel négatif interviendra à moyen terme à Besançon.

Ce basculement probable n'est pas tant lié à la hausse des décès qu'à la baisse des naissances, à Besançon comme en France. Entre 2010 et 2019, le nombre de décès domiciliés à Besançon croît de 13 % alors que les naissances chutent de 18 %.

Compte-tenu de l'arrivée dans le grand âge des générations issues du baby-boom, le nombre de décès devrait augmenter et impacter fortement le solde naturel.

En 2020 à Besançon, 1242 naissances domiciliées sont recensés pour 951 décès domiciliés soit un solde naturel positif de 291 personnes, en recul de 3% par rapport à 2019.

Évolution du solde naturel à Besançon[2]

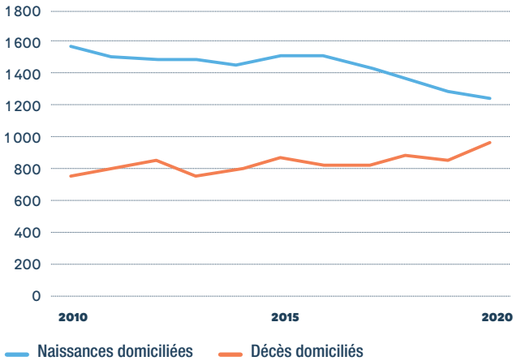

SOURCES : 1. CENTRE D'OBSERVATION DE LA SOCIÉTÉ, LE SOLDE MIGRATOIRE, 19 FÉVRIER 2021 - 2. ÉTAT CIVIL VILLE DE BESANÇON

LE SOLDE MIGRATOIRE[1]

Le solde migratoire apparent est calculé pour chaque période intercensitaire. Il est exprimé en valeur annuelle. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel. Ce solde migratoire est altéré par des imprécisions sur la variation totale de population, tenant aux défauts de comparabilité pouvant intervenir entre deux recensements.

Les ESTIMATIONS INTERCENSITAIRES sont des estimations de la population à des dates de référence entre deux recensements.
SOLDE NATUREL : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès.
LE SOLDE MIGRATOIRE désigne la différence entre les entrées et les sorties du territoire.

Il est donc qualifié d'« apparent » afin de garder en mémoire la marge d'incertitude qui s'y attache. En France, le solde migratoire est stable depuis les années 1970. Il oscille entre 50 000 et 100 000 personnes par an, soit 10 à 20 personnes pour 10 000 habitants. Chaque année, des Français et des étrangers s'y installent ou la quittent. Les flux sont plus importants que le solde. Les chiffres sont donc approximatifs, car si les entrées « légales » sont bien recensées, c'est peu le cas pour les départs. En 2018, 270 000 immigrés se sont installés en France et 70 000 en sont repartis, soit un solde net de 200 000 personnes. En même temps, 271 000 Français sont partis vivre à l'étranger et 110 000 sont rentrés, soit un solde proche de 160 000 personnes.

L'immigration progresse depuis 2010, la France accueillant davantage de réfugiés depuis les crises syrienne et libyenne. L'émigration progresse aussi. Il s'agit pour partie de Français qui partent à l'étranger pour étudier ou évoluer dans leur carrière. 80 % des départs de personnes nées en France surviennent entre 18 et 29 ans.

L'IMMIGRATION EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Les personnes étrangères souhaitant s'installer en France doivent signer un Contrat Républicain d'Intégration (CIR) avec l'État français. 9 036 CIR ont été signés en Bourgogne Franche-Comté entre 2018 et 2020, soit une moyenne de 3 000 CIR/an. La Côte d'Or a accueilli 21 % des signataires. 15 % d'entre eux résident dans le Grand Dijon, 13 % à Dijon. Le Doubs a accueilli 18 % des signataires. 11 % résident dans le Grand Besançon, les mêmes 11 % vivent à Besançon. 54 % des signataires sont des hommes, 46 % des femmes. 60 % sont âgés de 26 à 45 ans. 64 % vivent en couple. ■

Âge et situation familiale des signataires de CIR à Besançon

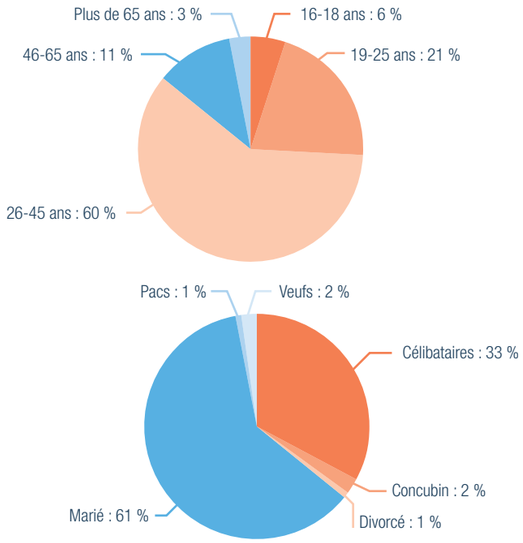

BPI : bénéficiaires de la protection internationale, qu'ils soient réfugiés ou bénéficiaires d'une protection subsidiaire. Les réfugiés disposent d'une carte de résident (10 ans) et les bénéficiaires de la protection subsidiaire disposent d'une carte temporaire (1 an puis 4 ans si les conditions du renouvellement sont remplies).

Nombre de signataires de CIR entre 2018 et 2020

	BESANÇON	GRAND BESANÇON	DOUBS	DIJON	GRAND DIJON	CÔTE-D'OR	BFC
BPI	525	533	650	533	596	867	**3 549**
HORS BPI	442	464	999	636	731	1 057	**5 487**
TOTAL	**967**	**997**	**1 649**	**1 169**	**1 327**	**1 924**	**9 036**

SOURCE : OFII Office Français de l'Immigration et de l'Intégration/SERS septembre 2021

PORTRAIT DE LA POPULATION BISONTINE[1]

Au 1er janvier 2018, la population bisontine s'élève à 116 775 personnes, en diminution de 0,1 point par rapport à 2013.

Les femmes représentent 53 % de la population, un groupe comptabilisant 6 936 personnes de plus que le groupe masculin. Cette proportion varie selon les tranches d'âge.

Entre 0 et 14 ans, la différence entre les genres est favorable aux hommes de 2,3 %. Entre 45 et 59 ans, la répartition femmes/hommes est égale, puis elle s'inverse en faveur des femmes.

Au-delà de 65 ans, l'écart se creuse pour atteindre 5,9 % en faveur des femmes. La surreprésentation masculine à la naissance n'est pas une particularité bisontine. En France, on compte 105 garçons pour 100 filles à la naissance.

Au 1er janvier 2018, la France compte 24,4 % d'habitants âgés de moins de 20 ans, 56 % âgés de 20 à 64 ans et 19,6 % âgés de plus de 65 ans.

À Besançon, 24 % des habitants ont moins de 20 ans (28 068 personnes), 58 % sont âgés de 20 à 64 ans (67 750 personnes) et 18 % ont plus de 65 ans (20 956 personnes).

Répartition de la population par sexe en 2018 à Besançon et dans le Grand Besançon

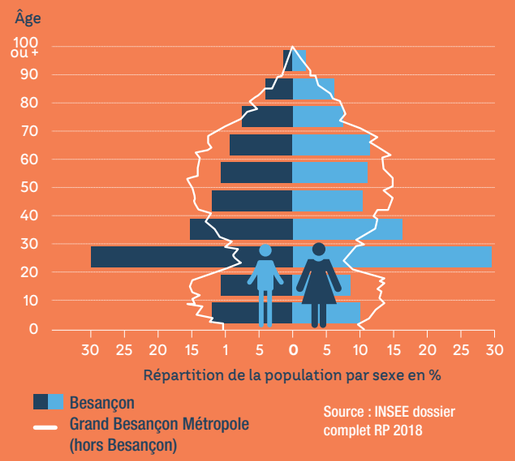

Source : INSEE dossier complet RP 2018

24 %
ont moins de 20 ans à Besançon[3]
(28 068 personnes)
24.5 % des habitants du Grand Besançon* (47 736 personnes)

58 %
ont entre 20 et 64 ans à Besançon[3]
(67 750 personnes)
56,6 % des habitants du Grand Besançon* (110 084 personnes)

18 %
ont plus de 65 ans à Besançon[3]
(20 956 personnes)
18,8% des habitants du Grand Besançon* (36 562 personnes)

* Sur 194 382 habitants recensés RP 2018 géographie au 01/01/2021

SOURCES : 1. INSEE DOSSIER COMPLET RP 2018 - 2. INSEE RP 2018 - 3.INSEE RP 2018 GÉOGRAPHIE 1/01/2021

L'ACCROISSEMENT DE L'ÂGE DANS LA POPULATION[2]

En **France**, entre 2008 et 2018, si la part des jeunes est restée stable, celle des seniors a augmenté de 3 % en 10 ans. L'augmentation du nombre de séniors s'accélère depuis 2011, année des 65 ans de la 1ère génération du baby-boom (née en 1946).

En 2018, **Besançon** compte 16 927 habitants âgés de 60 à 74 ans. C'est la tranche d'âge la plus marquée par la progression des effectifs en 10 ans : 11,3 % de la population en 2008 contre 14,5 % début 2018. Toutefois, en comparaison avec les taux nationaux, le vieillissement de la population est moins marqué à Besançon.

Évolution de la population par tranches d'âges en France et à Besançon

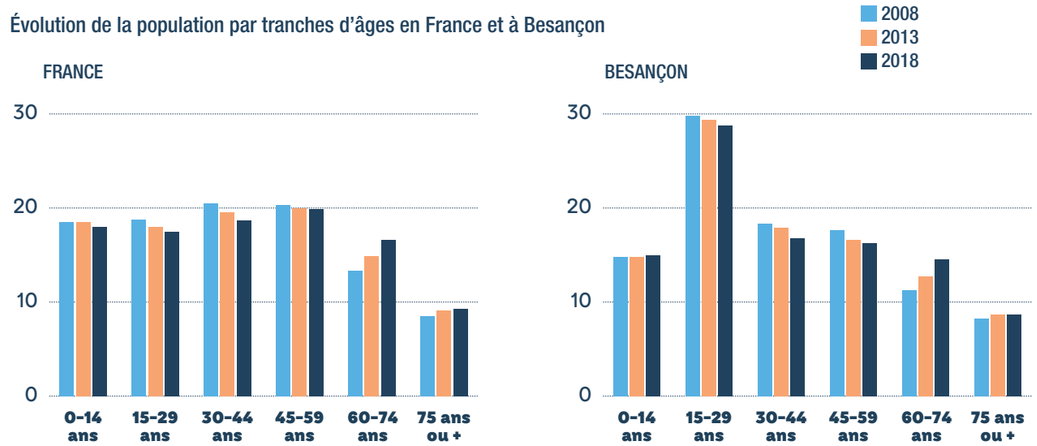

À l'opposé de la pyramide, la tranche d'âge des 0-14 ans présente une légère progression sur la période 2013-2018 (+0,2 %), une progression portée par les 10-12 ans en 2018.

NOMBRE DE PERSONNES PAR TRANCHE DE 0 À 14 ANS ET ÉVOLUTION				
BESANÇON	2008	2013	2018	ÉVOLUTION 2008-2018
0 - 3 ANS	5 160	5 273	4 890	-6 %
4 - 6 ANS	3 438	3 654	3 545	+3 %
7 - 9 ANS	3 257	3 152	3 412	+5 %
10 - 12 ANS	3 210	3 091	3 397	+6 %
13 - 14 ANS	2 397	2 109	2 187	-9 %

Source INSEE, RP 2018 complémentaire

COMPOSITION DES MÉNAGES BISONTINS EN 2018[1]

En 2018 à Besançon plus d'un ménage sur deux est composé d'une seule personne (54.5%). Cette catégorie a progressé de 3,1% entre 2008 et 2018, notamment parmi les jeunes : 25.8% des 15-19 ans vivaient seuls en 2008, ils sont 29.6% à vivre seuls en 2018.

UN MÉNAGE désigne l'ensemble des occupants d'un logement, avec ou sans lien de parenté.
UNE FAMILLE comprend au moins 2 personnes ayant un lien de parenté direct. Elle peut être constituée d'un couple marié ou non, avec ou sans enfant(s) ou d'une personne avec un ou plusieurs enfants.
UN MÉNAGE SANS FAMILLE est composé de plusieurs personnes isolées, par exemple des colocataires.

Le nombre de ménages d'une seule personne est plus particulièrement élevé parmi deux tranches d'âge :

- 44,9 % des 20-24 ans vivent seuls, ce taux important s'explique par la forte représentation des étudiants parmi le 20-24 ans. De 2008 à 2018 le taux de ménages d'une seule personne dans cette tranche d'âge augmente de 3,7 %, en raison notamment de l'évolution de la population étudiante.
- 56.8 % des personnes de plus de 80 ans vivent seules. Ce taux élevé s'explique par l'écart d'espérance de vie entre les hommes et les femmes. Après avoir légèrement augmenté entre 2008 et 2013 (+1point), la part des personnes seules de plus de 80 ans retrouve en 2018 son niveau de 2008 : 56,8%.

La composition des familles (au sens ménage de plus d'une personne) évolue également entre 2008 et 2018 :

- 43,8 % des familles sont des couples sans enfant, cette catégorie augmente de 0,9 % sur dix ans,
- 34,3 % des familles sont des couples avec enfants, cette catégorie diminue de 2.6% sur dix ans,
- 21,9 % des familles sont des familles monoparentales, cette catégorie augmente de 1,8 % sur dix ans. ■

À RETENIR

Alors que la population du Grand Besançon augmente de près de 60 % en 60 ans, celle de Besançon stagne depuis plus de 40 ans. Si Besançon attire les jeunes de 18 à 25 ans, elle ne les retient pas. Par ailleurs, le nombre de personnes isolées croît dans toute la société. La part des ménages composés d'une seule personne augmente, alors que celle des familles avec enfants diminue. En outre, la population bisontine vieillit. L'avancée en âge des baby-boomers conjuguée à la baisse continue de la natalité devrait conduire, à moyen terme, à un solde naturel négatif.

116 775 / 100% habitants à Besançon (RP 2018)
28,8 % Part des 15-29 ans en 2018
23,2 % Part des + de 60 ans en 2018

54,5 % de ménages d'une personne + **18,4 %** de couples sans enfants + **14,4 %** de couples avec enfants
9,1 % de familles monoparentales + **3,6 %** autres ménages sans famille

SOURCES : 1. RP INSEE 2018

JUSQU'À QUEL ÂGE EST-ON JEUNE ?[1]

L'ÂGE DE LA JEUNESSE…

Selon le Centre d'Observation de la société, l'âge de la jeunesse se situe entre la sortie de l'adolescence et l'entrée dans l'âge adulte. S'il n'existe pas de définition précise de ces âges, la plus grande partie des études porte sur les 15-24 ans, tranche d'âge utilisée par les Nations Unies et l'INSEE. L'institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (INJEP) précise que la diversité et la complexité des parcours individuels justifient une grande latitude, de 16 ans à moins de 30 ans. Dans le cadre du travail social, ce sont les dispositifs d'aide et d'accompagnement qui fixent les limites de l'intervention (fin de l'Aide Sociale à l'Enfance, accès au Revenu de Solidarité Active…).

En principe, « jeune » s'entend de 18 à 25 ans, mais ce principe comporte des exceptions (mineurs émancipés, contrats jeunes majeurs, jeunes parents…). Le Centre d'observation de la société s'interroge sur la validité du concept de jeunesse[1] : « entre 16 et 25 ans, on passe d'un monde de lycéens à un univers de travailleurs. Plus on élargit l'âge de la jeunesse, moins ce concept a de cohérence. À 20 ans, il y a autant de jeunes qui étudient (43 %) qu'en emploi ou au chômage (42,8 %). Ces derniers mènent souvent une vie d'adulte, très différente des autres jeunes. Enfin, la fin de l'âge de la jeunesse est beaucoup plus précoce qu'on le dit souvent. À 25 ans, 86 % des jeunes sont au travail, au chômage ou en formation professionnelle. À 27 ans, moins de 2 % d'entre eux font encore des études. La grande majorité des personnes sortent de l'âge de la jeunesse bien avant 25 ans, sauf dans les milieux favorisés. »

LES JEUNES BISONTINS NOMBREUX[2]

Au 1er janvier 2018, 33 631 Bisontins ont entre 15 et 29 ans. Ils constituent 28,8 % de la population. L'attractivité de Besançon est significative pour les 18-25 ans, et ce, dès 18 ans, âge d'entrée en études supérieures. Une présence forte jusqu'à l'âge de 20 ans. À partir de 21 ans, l'effectif diminue considérablement, notamment parmi les femmes. La surreprésentation des filles parmi la population des 18-21 ans est une spécificité liée aux villes universitaires. Le portrait social et démographique des 16-25 ans à Paris[3] fait le même constat et avance deux explications :

- une population étudiante qui comprend plus de filles que de garçons,
- un départ plus précoce du domicile familial.

À partir de 22 ans, les garçons deviennent majoritaires, un phénomène dû à la scolarité et non à la décohabitation des jeunes hommes. Leur « migration » vers Besançon est révélée par le lieu d'habitation déclaré un an auparavant : 54,2 % d'entre eux habitaient dans une autre commune selon les données du recensement 2018.

Effectifs Femmes/Hommes de 15 à 29 ans, à Besançon en 2018

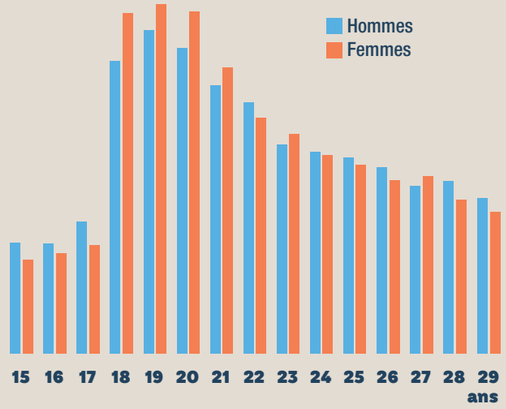

Source : INSEE - RP 2018

CE QUE FONT LES LES JEUNES BISONTINS ENTRE 15 ET 29 ANS[4]

C'est à partir de 18 ans que les effectifs des jeunes bisontins augmentent fortement. Le recensement de la population 2018 comptabilise respectivement 1303 personnes de 17 ans et 3 438 personnes de 18 ans. Un effectif qui est

SOURCES : 1. CENTRE D'OBSERVATION DE LA SOCIÉTÉ, ÉTUDE « QUE FONT LES JEUNES DANS LA VIE ? », MAI 2021 - 2. INSEE RP 2018 - 3. LES 18-25 ANS À PARIS PORTRAIT SOCIAL ET DÉMOGRAPHIQUE APUR JUIN 2012 - 4. INSEE RP 2018

multiplié par 2,6. De nombreux jeunes définissent l'arrivée à Besançon pour y suivre des études ou pour accéder à un emploi comme un passage à l'âge adulte.

La part des jeunes adultes en études varie avec l'âge. À la rentrée 2018, le taux de scolarisation des Bisontins âgés de 15 à 17 ans est de 93,5 %. Ce taux est légèrement inférieur à celui observé dans le Grand Besançon et à la médiane des villes de comparaison. La part des 18-24 scolarisés à Besançon traduit la présence de l'université. Leur part est supérieure à la moyenne observée dans les villes de comparaison et proche de la part des 18-24 ans présents à Dijon. La part des 25-29 scolarisés à Besançon demeurent très élevée : plus de 20,5 % des jeunes, soit un sur 5.

En France en 2018, plus du tiers des jeunes entre 18 et 20 ans sont en études initiales, cumulées ou non avec un emploi : 71,9 % de femmes et 63,9 % d'hommes. De 21 à 24 ans, ils ne sont plus que 3 jeunes sur 10 : 36,9 % de femmes, 28,6 % des hommes. À 25 ans, ils sont 11,8 % à poursuivre des études supérieures. À 29 ans, ils ne sont plus que 3 % (1/4 en master, 1/5 en doctorat, 1/6 en médecine et 1/8 en licence). Une partie des jeunes cumule études et emploi. Progressivement, la part emploi prend le pas sur la part scolarité. Le taux d'emploi des 15-24 ans à Besançon se situe parmi les valeurs les plus faibles du panel de comparaison, relative à la forte part d'étudiants parmi sa population.

Au 15 janvier 2020, l'université de Franche-Comté compte 30 000 apprenants[1], dont 24 670 étudiants. Plus de la moitié sont des femmes (56,9 %). 21 182 étudiants sont inscrits à Besançon (5 étudiants sur 6), auxquels s'ajoutent 4 324 stagiaires inscrits en formation continue et au Centre Linguistique Appliquée. La majorité d'entre eux viennent de l'académie de Besançon. 48,5 % ont obtenu leur bac à Besançon et 32,8 % des bacheliers franc-comtois ont rejoint son université. 21,07 % sont des apprenants internationaux issus de 120 nationalités différentes (2 810 personnes). Les étudiants boursiers représentent 1/3 des effectifs des étudiants inscrits. ■

Comparaison des valeurs des jeunes effectifs à différentes échelles[2]

INDICATEURS	BESANÇON		ÉLÉMENT DE COMPARAISON							
	VALEURS	TENDANCE	GRAND BESANÇON	DOUBS	FRANCE	MULHOUSE	DIJON	PANEL COMPARATEUR*		
								MIN.	MEDIAN	MAX.
POPULATION	2018	2013	PART EN 2018							
Personne de 0 à 14 ans	15,5 %	14,8 %	16,5 %	18,4 %	18,0 %	21,3 %	13,7 %	12,9 %	14,7 %	18,4 %
Personne de 15 à 29 ans	28,8 %	29,4 %	23,3 %	18,5 %	17,5 %	20,3 %	29,6 %	24,8 %	28,4 %	32,4 %
SCOLARISATION	2018	2013	PART EN 2018							
Effectif scolarisé des 15 à 17 ans	93,5 %	95,4 %	95,4 %	96,3 %	95,8 %	92,4 %	95,4 %	92,1 %	94,8 %	95,8 %
Effectif scolarise des 18 à 24 ans	73,1 %	71,8 %	69,6 %	52,9 %	52,1 %	47,1 %	73,2 %	63,3 %	71,5 %	75,6 %
Effectif scolarisé des 25 à 29 ans	20,5 %	20,0 %	17,0 %	8,8 %	8,3 %	8,6 %	17,7 %	11,8 %	18,2 %	20,9 %
ACTIVITÉS	2018	2013	2018							
Taux d'activité des 15 à 24 ans	34,8 %		35,4 %	42,8 %	40,2 %	39,8 %	35,2 %	33,5 %	37,2 %	40,8 %
Taux d'emploi des 15 à 24 ans	26,0 %		27,0 %	33,5 %	29,3 %	24,3 %	26,6 %	22,8 %	26,1%	30,3 %
PAUVRETÉ	2018	2013	2018							
Taux de pauvreté des moins de 30 ans	36 %	34,9 %	30,8 %	20,3 %	22,2 %	40 %	24 %	28 %	32 %	40 %

* Les communes du panel présentent des profils proches de Besançon : il s'agit de Tours, Amiens, Limoges, Orléans, Metz, Caen et Clermont.
SOURCE : DEPP / SD-SIES, Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche, édition 2018 - DEPP, L'état de l'École, édition 2018 - MESRI / SIES, Note Flash N° 12, Les effectifs d'étudiants dans l'enseignement supérieur en 2017-2018 », août 2018

SOURCE : 1. Les étudiants en chiffes 2019-2020 Université de Franche-Comté - 2. INSEE RP 2018

3

REVENUS ET NIVEAUX DE VIE

13 REVENUS ET NIVEAUX DE VIE

INÉGALITÉ FACE À LA CRISE EN 2020[1]

Le revenu disponible brut des ménages est resté stable en 2020, malgré sa chute au 2ème trimestre, lors du premier confinement et l'arrêt de l'économie au printemps. Le pouvoir d'achat des Français a été soutenu par les différents dispositifs mis en place (indemnités d'activité partielle, droits sociaux prolongés, congés maladie pour la garde d'enfants…) et par la reprise économique du 3ème trimestre, accompagnée des allègements fiscaux et avantages sociaux existant (fin de la taxe d'habitation, prime de rentrée scolaire, prime de Noël…). Fin 2020, la moyenne du revenu disponible brut des ménages affiche un niveau égal, voire supérieur, à celui de 2019. Toutefois, certains secteurs professionnels n'ont pas été épargnés par l'arrêt de l'activité économique. Éloignés de cette bonne moyenne, les demandeurs d'emploi non indemnisés, les jeunes en contrat d'intérim et le personnel de la restauration et de la culture qui ont subi une perte importante de leurs revenus.

Mai 2021, près de 20 % des ménages estiment que leur budget s'est dégradé lors du 1er confinement en Bourgogne Franche-Comté[2] parmi les personnes en âge de travailler de plus de 5 ans. Bien qu'élevé, ce score reste inférieur au niveau national où ils sont 23 % à déclarer une perte de revenus sur la même période. Les catégories sociales les plus modestes ont été les plus affectées par la crise sanitaire qui, à l'inverse, a épargné les cadres et les retraités.

Parmi les 10 % des ménages les plus pauvres, 30 % déclarent un niveau de vie en recul, un constat partagé par les actifs (27 %) et non par les pensionnaires des retraites.

LE CAS DES ACTIFS

La perception de l'évolution de la situation financière est en partie liée à la possibilité ou non de continuer à exercer tout ou partie de son activité. Premiers touchés par la fermeture des enseignes non alimentaires au printemps 2020, 47 % des artisans et commerçants de Bourgogne Franche-Comté déclarent une situation financière dégradée (53 % en France), suivis par 35 % des ouvriers (37 % en France) et 32 % des employés, un score plus fort que la moyenne nationale (29 %). Viennent ensuite les professions intermédiaires, les agriculteurs et les cadres (21, 23 et 19 %).

Les fonctionnaires ont continué à travailler, télétravailler pour beaucoup, ou ont bénéficié d'autorisations spéciales d'absence rémunérées qui ont permis de maintenir leur niveau de vie. Les salariés touchés par la baisse d'activité ont bénéficié du dispositif d'activité partielle qui a limité la baisse de leurs ressources mensuelles. 36 % des salariés de Bourgogne Franche-Comté y ont eu recours lors du 1er confinement, 15 % sur la totalité de la période entre mi-mars et fin mai, 21 % sur une partie du temps. Plus de la moitié des ouvriers a été placée en activité partielle (56 %), une proportion nettement moindre chez les cadres (25 %), qui ont pu continuer à exercer leurs tâches à distance pour les ¾ d'entre eux.

Le télétravail a concerné 35 % des personnes en emploi en Bourgogne Franche-Comté, un score inférieur au niveau national établi à 44 %, dont 16 % à temps partiel et 19 % à temps complet. ■

REVENU DISPONIBLE BRUT (RDB)
Revenus dont disposent les ménages pour consommer ou investir, après impôts, taxes et cotisations sociales. Le revenu intègre les rémunérations salariales (y compris les cotisations légalement à la charge des employeurs), les revenus des non-salariés, les revenus de la propriété (intérêts, dividendes, revenus d'assurance-vie…), les revenus fonciers (y compris les revenus locatifs imputés aux ménages propriétaires du logement qu'ils occupent) et les prestations sociales perçues.

QU'EST-CE QU'UN ACTIF ?
Un actif est une personne en âge de travailler âgée de 15 à 64 ans, qui occupe un emploi ou est au chômage.

QU'EST-CE QU'UN INACTIF ?
Un inactif est une personne qui n'est ni en emploi ni au chômage : jeunes de moins de 15 ans, étudiants et retraités ne travaillant pas en complément de leurs études ou de leur retraite, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler.

SOURCES : 1. Insee Flash BFC no 124 mai 2021 et Insee Flash BFC no 137 juillet 2021 - 2. INSEE Flash Bourgogne Franche Comté no 124 Mai 2021 - 3. INSEE RP 2018

ACTIFS BISONTINS ET NIVEAU DE REVENUS[3]

En 2018, Besançon comptabilise 78 356 personnes entre 15-64 ans pour 51 869 actifs (66,2 %). 43 169 d'entre eux (55,1%) sont en emploi, 11,1 % sont au chômage, 4,6 % sont retraités, 19,9 % sont élèves, étudiants ou stagiaires non rémunérés et 9,3 % sont des autres inactifs selon la description de la population par type d'activité.

Selon le statut, 89,8 % des actifs en emploi sont salariés, 10,2 % sont non-salariés. Parmi les actifs salariés, 75,5 % disposent de contrats stables (CDI et titulaires Fonction publique) et 24,5 % disposent de contrats précaires.

Statut et conditions d'emploi des 15 ans ou plus, selon le sexe, en 2018

	HOMMES	%	FEMMES	%
	22 000		21 922	
SALARIÉS	**19 232**	**87,4**	**20 201**	**92,2**
TITULAIRES FONCTION PUBLIQUE OU CDI	14 263	64,8	15 538	70,9
CDD	2 773	12,6	3 151	14,4
INTÉRIM	702	3,2	302	1,4
EMPLOI AIDÉ	219	1	365	1,7
APPRENTISSAGE ET STAGE	1 275	5,8	844	3,9
NON-SALARIÉS	**2 768**	**12,6**	**1 721**	**7,8**
INDÉPENDANTS	1 488	6,8	1 252	5,7
EMPLOYEURS	1 253	5,7	446	2
AIDES FAMILIAUX	28	0,1	23	0,1

L'activité est la première source de revenus des Bisontins. Près de 30 % des revenus proviennent des pensions et rentes, des ménages qui n'ont pas été affectés par la baisse de revenus que les salariés et indépendants ont subie en 2020. La part occupée par les prestations sociales est élevée, elle dépasse de 0,5 point la moyenne du panel, notamment s'agissant des revenus issus des minima sociaux. Même si les retraités et bénéficiaires de prestations sociales n'ont pas eu à subir l'impact économique de la crise sanitaire, il n'en demeure pas moins qu'une partie de ces publics vit sous le seuil de pauvreté.

COMPOSANTE DU REVENU DISPONIBLE (%)	BESANÇON 2018	DIJON	MULHOUSE	CLERMONT FERRAND	TOURS	AMIENS	LIMOGES	ORLÉANS	METZ	CAEN	GBM*	DOUBS	BFC**	FRANCE MÉTROPOLITAINE
REVENUS D'ACTIVITÉ	70,6	74,8	71	71,3	72,2	72,7	65,3	76,1	66,9	71,3	73,1	77,4	70,3	74,5
DONT SALAIRES ET TRAITEMENT HORS CHÔMAGE	61,8	66,2	61,9	63,9	64,9	63	58	68,2	58,2	61,4	64,7	69,4	61,9	65,9
DONT INDEMNITÉS DE CHÔMAGE	3,1	2,8	4,4	3,2	3	3,2	2,6	3,2	3,2	3,1	2,7	3	2,7	3
DONT REVENUS DES ACTIVITÉS NON SALARIÉES	5,7	5,8	4,7	4,2	4,3	6,5	4,7	4,7	5,5	6,8	5,7	5	5,7	5,6
PENSIONS, RETRAITES ET RENTES	29,9	29,6	25,7	28,4	28,3	26,3	35,2	26,6	26,4	30,4	29,6	27	32,3	28,3
REVENUS DU PATRIMOINE ET AUTRES REVENUS	9,1	9,2	7,7	9,3	9,2	9	8,3	8,5	16,2	9,9	9,1	7,9	8,8	10,2
ENSEMBLE DES PRESTATION SOCIALES	8,8	6	12,4	8,1	8,3	10,2	8,8	7,7	7,9	7,7	6,5	5	5,3	5,5
DONT PRESTATIONS FAMILIALES	2,4	1,8	4	2,2	2,3	2,7	2,1	2,6	2,1	1,8	2,2	2,1	2,1	2,1
DONT MINIMA SOCIAUX	3,9	2,4	4,9	3,3	3,5	4,7	4,2	2,9	3,5	3,5	2,6	2	2	2,1
DONT PRESTATIONS LOGEMENT	2,5	1,8	3,5	2,6	2,5	2,8	2,5	2,2	2,3	2,4	1,7	1,2	1,2	1,3
IMPÔTS	-18,4	-19,6	-16,8	-17,1	-18	-18,2	-17,6	-18,9	-17,4	-19,3	-18,3	-17,6	-16,7	-18,5

*Grand Besançon Métropole **Bourgogne-Franche-Comté Les communes de proximité Panel de villes similaires Les territoires intégrant Besançon

État des revenus
à Besançon en 2018[1]

24,5 %
DES SALARIÉS VIVENT DE CONTRATS PRÉCAIRES

10,2 %
DES ACTIFS EN EMPLOI SONT NON SALARIÉS

Statut et conditions d'emploi des 15 ans ou plus,
selon le sexe, à Besançon en 2018

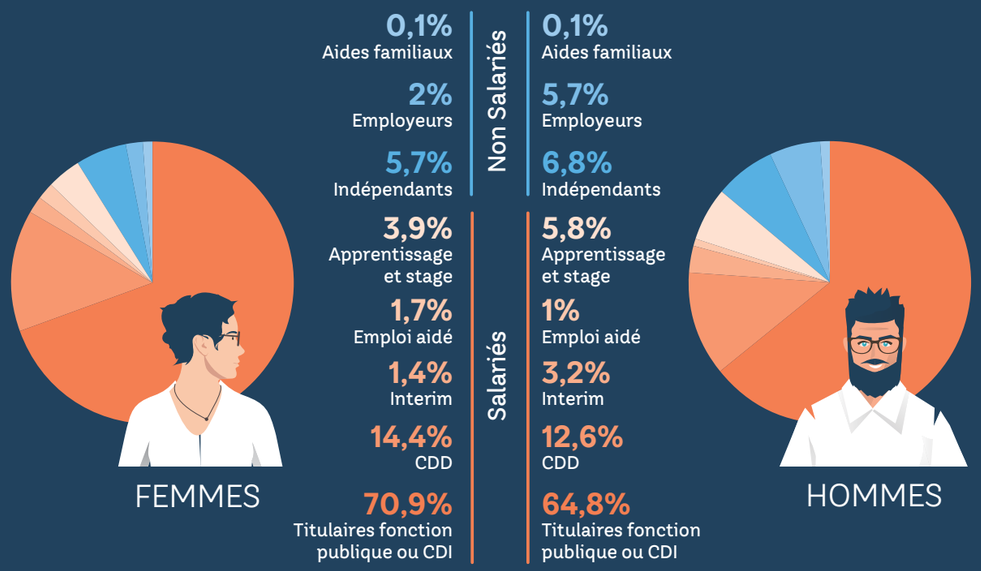

1 631 €
REVENU MÉDIAN MENSUEL DISPONIBLE, À BESANÇON[2]

Sources : 1. RP = recensement 2018 de la population. - 2. INSEE Première n° 1710, septembre 2018
Insee évolution et structure de la population en 2018, France dossier complet, septembre 2021

AUGMENTATION DES INÉGALITÉS[1]

En 2018, en **France** métropolitaine, le niveau de vie des habitants progresse de 0,3 % sur l'année. Il progresse à un rythme très lent depuis 5 ans : 0,4 % depuis 2013, contre 1,4 % par an entre 1996 et 2008. En 2018, le revenu médian des Français est à peine plus élevé qu'en 2008 (+1 %). En France, en 2018, le revenu médian s'établit à 21 250 €, soit 1 771 € par mois pour une personne seule, et à 3 719 € pour un couple avec 2 enfants. Au cours de l'année 2018, les plus modestes, soit les personnes situées dans les 3 premiers déciles, voient leur niveau de vie diminuer, alors que le revenu des déciles les plus élevés augmente, en particulier celui des 5 % les plus aisés. En cause, la réduction des aides au logement d'un côté, la hausse des dividendes et des revenus du patrimoine de l'autre. Le taux de pauvreté de la population française à 60% du niveau de vie médian est de 14.8%. Ce taux augmente de 0.7% par rapport à 2017.

À **Besançon**, en 2018 le niveau de vie médian s'établit à 19 570 € annuels soit 1 631 € par mois pour une personne seule. Le seuil de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian s'établit à 11 742 € annuels soit 978 € par mois pour une personne seule. 22 % de la population bisontine vit en dessous du seuil de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian.

Ce taux a augmenté de 0.5% par rapport à 2017. Il se situe légèrement en dessous (-0.25) du taux de pauvreté moyen des villes du panel de comparaison. Les dix pour cent des ménages les plus modestes (le 1er décile) disposent de 825 € mensuels, les plus aisés (9ème décile) disposant en moyenne de 3 094 € mensuels. En un an, le revenu annuel des ménages du 1er décile a progressé de 12 € par mois, celui des ménages du 9ème décile de 77 € par mois. Le rapport inter décile est resté stable à 3,7.

2018	HABITANTS	MÉNAGES IMPOSÉS	TAUX DE PAUVRETÉ	REVENUS ANNUELS DISPONIBLES			
			%	1er DÉCILE	MÉDIANE	9e DÉCILE	RAPPORT INTER DÉCILE
BESANÇON	**116 775**	**47**	**22**	**9 900 €**	**19 570 €**	**37 130 €**	**3,7**
GRAND BESANÇON	193 279	52,5	15,4	11 050 €	**21 850 €**	37 450 €	3,4
DOUBS	539 067	54,1	11,9	12 020 €	**21 900 €**	39 050 €	3,2
BFC	2 811 423	50	12,9	11 780 €	**21 480 €**	35 560 €	3
FRANCE MÉTRO	64 639 133	52,1	14,5	11 220 €	**21 110 €**	38 360 €	3,4
DIJON	156 854	55	15	11 260 €	**21 650 €**	39 150 €	3,5
MULHOUSE	108 942	37	33	8 920 €	**16 100 €**	33 050 €	3,7
CLERMONT- FERRAND	146 734	48	23	9 630 €	**19 460 €**	36 930 €	3,8
TOURS	136 463	47	21	9 890 €	**19 910 €**	37 860 €	3,8
AMIENS	133 891	44	25	9 630 €	**18 550 €**	35 770 €	3,7
LIMOGES	131 479	46	23	9 800 €	**19 460 €**	35 750 €	3,6
ORLÉANS	116 238	52	21	10 260 €	**20 180 €**	38 760 €	3,8
METZ	116 581	45	23	9 710 €	**19 750 €**	39 400 €	4,1
CAEN	105 512	49	20	9 980 €	**20 450 €**	39 030 €	3,9
MOYENNE		**47,25**	**22,25**	**9 850**	**19 666**	**37 578**	**3,80**

Quelle que soit la tranche d'âge, le taux de pauvreté est plus élevé à Besançon que celui observé dans le grand Besançon. Ce taux varie également selon les tranches d'âge.

Le taux de pauvreté des moins de 30 ans progresse de 0,5 % sur l'année pour atteindre les 36 % dans cette population, soit près de 4 jeunes sur 10 concernés par la pauvreté. Leur taux de pauvreté est 4 fois supérieur à celui des séniors, et il ne cesse de progresser. ■

Taux de pauvreté par tranches d'âge, en %

	BESANÇON	GRAND BESANÇON	FRANCE MÉTROPOLITAINE
TOTAL	**22**	**15.4**	**14.6**
- 30 ANS	36	30.8	22.2
30 À 39 ANS	29	19.9	16.8
40 À 49 ANS	27	17.3	16.7
50 À 59 ANS	20	13.3	14.6
60 À 74 ANS	13	8.7	10.5
75 ANS ET +	9	7.2	9.7

Source : Insee RP 2018

SOURCES : 1. INSEE Première, n° 1813 - 2. CAF, RSA Conjoncture N° 34, juillet 2021

Salaires, pensions, prestations sociales
à Besançon en 2018

70,6 % REVENUS D'ACTIVITÉS

29,9 % PENSIONS RETRAITES & RENTES

9,1 % REVENUS DU PATRIMOINE ET AUTRES REVENUS

8,8 % PRESTATIONS SOCIALES

-18,4 % IMPÔTS

Pauvreté et précarité
à Besançon en 2018

978,5 €/mensuel
SEUIL DE PAUVRETÉ MONÉTAIRE À BESANÇON
FRANCE : 1 055 €[2]

22 %
Taux de pauvreté à Besançon

Taux de pauvreté selon l'âge à Besançon

36 %
- de 30 ans

9 %
+ de 75 ans

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DES PRESTATIONS SOCIALES[2]

En 2020, le nombre de bénéficiaires des minima sociaux progresse de 4 % à Besançon, une augmentation portée par les allocataires du RSA (+6 %). Toutefois, cette progression des effectifs du RSA reste inférieure à Besançon comparée au département du Doubs (+11 %), à la région BFC (+8 %) et à l'échelon national (+8 %). C'est en décembre 2020 que le nombre de Bisontins bénéficiaires du RSA atteint son plus haut niveau : 5 381 personnes contre 5 045 en décembre 2019. Toute fin 2020, le nombre de bénéficiaires du RSA recule. L'effectif diminue de 5,3 % entre décembre 2020 et mai 2021 pour retrouver un niveau égal à mars 2020. Une tendance comparable est enregistrée au niveau national (diminution de 2,4% entre le dernier trimestre 2020 et le premier trimestre 2021).

À Besançon comme en France, les effectifs allocataires du RSA ont progressé au cours des 3 premiers trimestres 2020, en raison d'une part, du maintien des droits des bénéficiaires pour faire face à la crise sanitaire, et d'autre part, de l'arrivée de nouveaux entrants privés de ressources d'activité.

LES ÉVOLUTIONS DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DU RSA
L'évolution du nombre de bénéficiaires du RSA d'un mois à l'autre peut se déduire du nombre d'ouvertures de droit (entrées) et de fins de droit à la prestation (sorties) ayant eu lieu sur la période. Il est à noter que les flux d'entrées et de sorties dans le droit sont affectés par des effets saisonniers.
Les modalités de déclarations des ressources des allocataires impliquent un délai entre les évènements économiques et leur pleine manifestation sur les flux d'entrées et de sorties. En effet, le RSA repose sur un calcul trimestriel : tous les trois mois, les allocataires remplissent une déclaration trimestrielle de ressources (DTR) sur les trois mois précédents sur laquelle le RSA est calculé jusqu'à la prochaine déclaration.

↑ +6 % **Augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA**

Évolution du nombre de bénéficiaires d'allocations de solidarité et d'insertion

BESANÇON	2016	2017	2018	2019	2020	EVOLUTION 2019-2020
RSA	4 948	5 112	5 012	5 082	5 410	+ 6 %
AAH	3 391	3 558	3 608	3 692	3 689	0
ASS	984	945	798	742	755	+1,7 %
MINIMUM VIEILLESSE	966	993	1 082	1 167	1 284	+10 %

RSA : revenu de solidarité active. AAH : allocation aux adultes handicapés. ASS : allocation de solidarité active.

Évolution mensuelle du RSA versé à Besançon de 2019 à 2021[3]

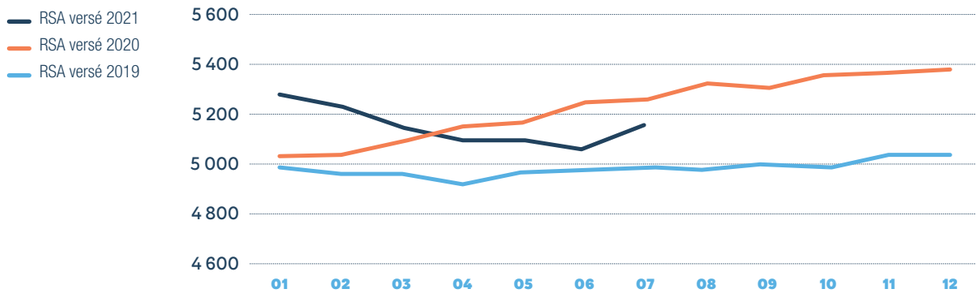

SOURCES : 2. CAF, RSA Conjoncture N° 34, juillet 2021 - 3. CAF du Doubs, données définitives arrêtées au 31 juillet 2021

Évolution du nombre de bénéficiaires des prestations sociales CAF en 2020 à Besançon

	BESANÇON				GRAND BESANÇON MÉTROPOLE			DOUBS		BFC*	FRANCE**
	2020	2019	ÉVOLUTION 2019-2020	ÉVOLUTION 2019-2020	2020	ÉVOLUTION 2019-2020	ÉVOLUTION 2019-2020	ÉVOLUTION 2019-2020	ÉVOLUTION 2019-2020	ÉVOLUTION 2019-2020	ÉVOLUTION 2019-2020
ALLOCATAIRES	**38 460**	**37 784**	**676**	**2 %**	**50992**	**675**	**1 %**	**1348**	**1 %**	**1 %**	**2 %**
PERSONNES COUVERTES	68 744	68 506	238	0 %	104661	-102	0%	-382	0 %	0 %	0 %
ALLOCATAIRES À BAS REVENUS	12 683	11 826	857	7 %	15307	1 010	7 %	2219	8 %	5%	5 %
ALLOCATAIRES AAH	3 689	3 692	-3	0 %	4654	12	0%	17	0%	1 %	1 %
ALLOCATAIRES RSA DROIT COMMUN	5 410	5 082	328	6%	6361	405	7 %	1288	11%	8 %	8 %
ALLOCATAIRES BÉNÉFICIAIRES MINIMA SOCIAUX	9 065	8 723	342	4%	10974	430	4 %	1330	6%	5 %	5 %
MÉNAGES BÉNÉFICIAIRES D'ALLOCATIONS LOGEMENTS	27 108	26 435	673	3 %	30430	719	2 %	903	2 %	1 %	2 %
ALLOCATAIRES DONT LES PRESTATIONS REPRÉSENTENT ENTRE 50 ET 99 % DES RESSOURCES	4 068	3 907	161	4 %	4904	184	4 %	394	4 %	2 %	2 %
ALLOCATAIRES DONT LES PRESTATIONS REPRÉSENTENT 100 % DES RESSOURCES	6 190	5 738	452	8 %	7173	571	9 %	1 323	11 %	8 %	9 %

*Bourgogne-Franche-Comté **France métropolitaine

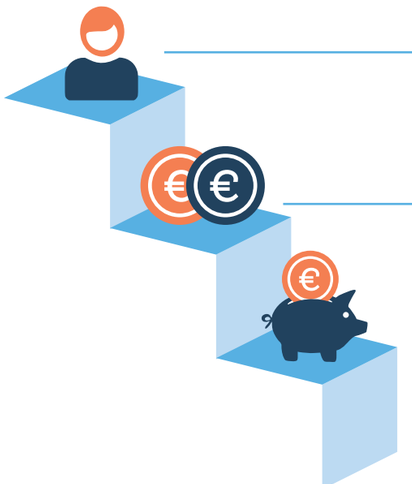

+ 7 %

12 683 allocataires de la CAF vivent sous le seuil des bas revenus de la Caisse d'Allocations Familiales (2020 = 1105 €) (+5 % en France)

+ 8 %

6 190 allocataires de la CAF ont pour seul revenu une ou plusieurs prestations sociales (100 % du revenu) (+9 % en France)

+ 4 %

4 068 allocataires de la CAF ont un revenu constitué en majorité de prestations sociales (de 50 % à 99 %) (+2 % en France)

RAPPORT ENTRE MINIMA SOCIAUX ET SANTÉ[2]

Sur les 3,7 millions de bénéficiaires français, 29 % se déclarent en mauvais ou très mauvais état de santé fin 2018, contre 8 % de l'ensemble de la population âgée de 16 ans ou plus. 58 % déclarent avoir au moins une maladie ou un problème de santé chronique, contre 38 % de l'ensemble de la population. 28 % se déclarent fortement limités dans les activités quotidiennes à cause d'un problème de santé, contre 9 % des Français.

La santé mentale, définie par le score de l'indicateur de l'Organisation Mondiale de la Santé, est également plus dégradée chez les bénéficiaires de minima sociaux. Ces derniers présentent plus souvent un risque de dépression que l'ensemble des actifs occupés (26 % contre 10 %) et sont moins souvent « épanouis » (31 % contre 46 %).

Les bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et du minimum vieillesse sont ceux qui ont le plus mauvais état de santé physique ou mental. 46 % des bénéficiaires de l'AAH déclarent être en mauvais ou en très mauvais état de santé, fin 2018, et plus d'un tiers (36 %) présente un risque de dépression. Parmi les bénéficiaires du minimum vieillesse, 42 % se déclarent en mauvais ou en très mauvais état de santé, contre 14 % de l'ensemble de la population du même âge (60 ans ou plus), et 29 % présentent un risque de dépression.

L'état de santé des bénéficiaires du RSA et de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) est meilleur mais reste très éloigné de celui de l'ensemble de la population du même âge (16 à 64 ans). 25 % des bénéficiaires de l'ASS et 21 % de ceux du RSA se déclarent être en mauvais ou en très mauvais état de santé, contre 5 % de l'ensemble de la population. 24 % des bénéficiaires de l'ASS et 22 % de ceux du RSA présentent un risque de dépression, contre 10 % de l'ensemble des actifs occupés. Une part non négligeable des bénéficiaires de ces deux prestations est en situation de handicap, au sens fortement limités dans les activités que les gens font habituellement à cause d'un problème de santé. C'est le cas de 16 % des bénéficiaires du RSA et de 21 % des allocataires de l'ASS, contre 6 % de l'ensemble de la population âgée de 16 à 64 ans. Soit près de 1 allocataire du RSA sur 6 et 1 allocataire du l'ASS sur 5. ■

29 % vs 8 %

29 % des bénéficiaires de minima sociaux se déclarent en mauvaise ou très mauvaise santé, contre 8 % de l'ensemble de la population (+ de 16 ans).

Source : DREES, Enquête auprès des bénéficiaires des mina sociaux, édition 2018

À RETENIR

En 2018, plus d'un bisontin sur 5 vit sous le seuil de pauvreté. Chez les moins de 30 ans, un jeune sur 3 est concerné. Comparés à 2019, les indicateurs de pauvreté affichent des hausses en 2020. Le nombre de bénéficiaires du RSA augmente de 6 %. Le nombre d'allocataires CAF dont les prestations sociales représentent 100 % des ressources augmente de 8 %. Les jeunes et les étudiants figurent parmi les plus vulnérables. Repas à un 1 €, tickets services et Aide alimentaire sont mobilisés pour compenser les pertes de revenus des jeunes. 43 % des aides spécifiques du CROUS de Bourgogne Franche-Comté sont attribués à des étudiants bisontins. Début 2021, l'effectif des bénéficiaires du RSA diminue. Toutefois, la fréquentation des points de distribution alimentaire progresse de septembre à décembre, augmentation constatée à partir de septembre 2021.

19 570 € / 1 631 € MENSUELS
Revenu médian à Besançon

11 542 € / 978 € MENSUELS
Pauvreté monétaire

22 %
Taux de pauvreté

36 %
Taux de pauvreté des moins de 30 ans

5 410
Bénéficiaires RSA inscrits en 2020 (source CAF 25)

2 509
Ménages inscrits à une distribution alimentaire par le CCAS en 2021

SOURCES : 1. CAF - 2. DREES, Enquête auprès des bénéficiaires des mina sociaux, édition 2018

JEUNES ET PRÉCAIRES, UNE RÉALITÉ

LE NIVEAU DE VIE DES JEUNES[1]

Selon les chiffres de 2014 en France, les jeunes adultes disposent en moyenne d'un revenu individuel de 9 520 € annuels issus à 54 % d'activités rémunérées, 30 % de l'aide financière des parents et 14 % des prestations sociales.

Les jeunes ayant quitté le domicile des parents bénéficient d'un revenu plus élevé que ceux qui y résident encore. En général, ils perçoivent plus d'aide parentale et plus de prestations sociales. Les étudiants sans emploi sont les plus soutenus par la famille. 75 % de leurs revenus sont constitués par l'aide parentale. Leur revenu atteint 4 390 € annuels pour les logés en famille et 8 890 € pour ceux occupant leur propre logement. À l'inverse, les jeunes en emploi dépendent peu de l'aide parentale : 3 à 4 % selon leur domiciliation ou non chez les parents.

Les 18-24 ans ni en études ni en emploi sont les plus défavorisés. Les domiciliés chez les parents ont un revenu de 4 220 € incluant 29 % d'aide parentale. A contrario, les jeunes indépendants reçoivent très peu d'aide parentale, voire pas, et vivent avec 7 450 € dont l'essentiel provient des prestations sociales.

TAUX DE PAUVRETÉ BESANÇON	2013	2014	2015	2016	2018
MOINS DE 30 ANS	34,9 %	35 %	34,5 %	35 %	36 %

Le taux de pauvreté des jeunes en France métropolitaine s'élève à 24,2 %, alors que le taux moyen s'établit à 14,8 %. À Besançon, le taux de pauvreté des moins de 30 ans est en constante augmentation. En 2012, il était de 32,4 %. Depuis, il augmente en moyenne de 0,5 % par an. Parmi les moins de 30 ans, ce sont les 18-24 ans qui sont les plus touchés par la pauvreté, une spécificité qui s'explique par leur statut d'étudiant ou de nouvel entrant dans la vie active. Si l'impact de la crise sanitaire sur les taux de pauvreté reste inconnu à ce jour, la DREES[2] relève que de fin 2019

à fin 2020, la situation des jeunes – étudiants et travailleurs – s'est dégradée au cours de la période. À défaut de données précises sur leurs revenus, les associations caritatives font état d'une forte affluence d'un jeune public sur les points de distribution de l'aide alimentaire, confirmant les hypothèses énoncées par la DREES.

LE SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS PENDANT LA CRISE[3]

Au cours de l'année universitaire 2020/2021, 43 % des aides spécifiques ponctuelles versées par les services sociaux du Crous Bourgogne Franche-Comté ont été attribuées à des étudiants de Besançon. Ces aides concernent en premier lieu le logement pour 54 % (aide au paiement du loyer), suivies des aides à la subsistance (30 %), aux frais d'études (6 %) et aux frais de transport.

À partir de septembre 2020, les étudiants boursiers bénéficient d'un repas à 1 €, dans la limite de 2 repas par jour, soit dans l'un des 5 « resto'U » du CROUS, soit dans l'une de ses cafétérias ou son food truck. Le dispositif a été étendu à tous les étudiants du 25 janvier au 1er novembre 2021, date à laquelle il redevient réservé aux étudiants boursiers. Pour les étudiants non boursiers, le bénéfice du repas à 1 € est soumis à une évaluation sociale préalable. Au 1er décembre 2021, le tarif normal du repas étudiant est de 3,20 €TTC.

Au cours de l'année universitaire 2020/2021, le CROUS a orienté 350 étudiants vers le dispositif d'aide alimentaire de la Croix-Rouge. À cette même rentrée, 31,24 % des étudiants bisontins inscrits à l'université de Besançon bénéficient d'une bourse d'études. ■

SOURCES : 1. INSEE Analyses N° 28, Les ressources des 18-24 ans en 2014, novembre 2014 / INSEE, Les revenus et patrimoine des ménages en 2018 - 2. DREES, Étude d'opinion sur le niveau de préoccupation vis-à-vis du chômage et de la pauvreté, octobre 2020-janvier 2021numéro 1195, juillet 2021 - 3. CROUS Bourgogne Franche-Comté, Service Social Étudiants, Les aides du CROUS en quelques chiffres.

4

LOGEMENTS, HABITAT ET QUARTIERS

4 LOGEMENTS, HABITAT ET QUARTIERS

2008-2018, BILAN D'UNE DÉCENNIE

Les besoins en logement dépendent de trois facteurs. En premier lieu, la démographie, avec l'évolution de l'effectif de la population, des tranches d'âge et des modes de vie... les typologies de logement, avec la répartition publique et privée, l'état des constructions, les surfaces... et pour finir, les politiques de l'habitat, notamment avec la répartition de la population sur un territoire.

Si l'effectif de la population bisontine baisse quelque peu sur la période 2008-2018, le nombre de ménages augmente de 2,4 %. Deux catégories de ménages voient leurs rangs grossir, celle des personnes vivant seules et celle des familles nombreuses (4 enfants et +) . Bien que le nombre de ménage progresse sur dix ans, leur taille diminue. 54,5 % des ménages sont composés d'une seule personne en 2018, et la part des ménages avec enfants n'est plus que de 14,4 %. Au cours de la même période, 2008-2018, la population vieillit.

75 %

des résidences principales ont été construites avant 1990

60 % de 1946 à 1990

La part des seniors (65 ans et +) augmente de 3 % pour atteindre 20,7 % de la population bisontine en 2018. Une tendance qui devrait se poursuivre pour les années à venir.

Ratio ménages/population dans la résidence principale en 2018

NOMBRE DE MÉNAGES	POPULATION DES MÉNAGES	NOMBRE MOYEN DE PIÈCES PAR	
		LOGEMENT	PERSONNE
61 729	111 819	3,3	1,8

Source : INSEE, RP2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2021

Résidences principales selon le nombre de pièces à Besançon

	2008		2018	
TOTAL	60 321		61 729	
T1	14 %	8 446	12,3 %	7 580
T2	18,8 %	11 336	19,6 %	12 129
T3	23,8 %	14 363	25,6 %	15 826
T4	23,7 %	14 264	23,6 %	14 585
T5 ET +	19,6 %	11 822	18,8 %	11 609

Sources : IINSEE, RP2008 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021

Évolution des ménages, du parc de logements et des statuts des habitants à Besançon

	2008		2018	
POPULATION DES MÉNAGES	112 471		111 819	
NOMBRE DE MÉNAGES	60 233		61 729	
NOMBRE DE LOGEMENTS*	65 587		70 639	
RÉSIDENCES PRINCIPALES	60 231	91,8 %	61 729	87,4 %
DONT MAISONS	8 531	13 %	8 734	12,4 %
DONT APPARTEMENTS	56 169	85,6 %	61 194	86,6 %
PROPRIÉTAIRES	20 792	34,5 %	21 724	35,2 %
LOCATAIRES	37 793	62,7 %	38 537	62,4 %

*L'écart entre le nombre de logements et le nombre de résidences principales peut s'expliquer par la vacance

UN PARC DATANT D'AVANT 1990

À Besançon, 75 % des résidences principales ont été construites avant 1990, 60 % de 1946 à 1990, soit bien avant les lois d'amélioration et d'économie d'énergie. La politique du logement, axée sur la construction de nouveaux logements après-guerre, s'est attachée dans les années 70 à la sauvegarde du parc ancien et à l'amélioration de son confort. Plus récemment, l'urbanisation a entraîné la construction de logements en périphérie de la ville, d'où une plus forte proportion de logements datant d'après 1990 dans les zones périurbaines. Les années 2000 ont marqué la fin des programmes de construction de grands ensembles. Désormais, les politiques liées au logement et à l'habitat s'attachent à la performance énergétique des bâtiments, à la qualité environnementale, à la mixité d'usage et à la lutte contre l'étalement urbain.

À ces enjeux, s'ajoutent des préoccupations actuelles, celle d'un marché immobilier où l'offre de logement social est inférieure à la demande, et celles de l'accès et du maintien dans le logement des populations les plus vulnérables, c'est à dire les ménages vivant sous le seuil de pauvreté, les personnes sans-abri, les réfugiés primo-arrivants, les jeunes ménages et les populations vieillissantes.

Besançon compte 16 504 logements sociaux, dont 8 943 situés dans les QPV (54 %). Recensée en 2018 sur la géographie des QPV en 2015, la population des QPV comptabilise 21 966 habitants, soit 18,8 % de la population bisontine.

18,8 %

de la population bisontine vit dans un QPV*

21 966 habitants

*Quartiers Prioritaires de la Ville

La concentration de logements sociaux conjuguée à la spécialisation du parc social à destination des ménages les plus démunis sont deux facteurs qui aggravent les taux de pauvreté des quartiers concernés. La part des personnes vivant sous le seuil de pauvreté dans ces quartiers est deux fois supérieure à la moyenne de Besançon et oscille entre 30 % et plus de 50 %. Planoise recense les plus forts taux de pauvreté : 52,3 % de sa population vit sous le seuil de pauvreté (15 378 personnes) et 62,7 % des habitants du quartier Île-de-France sont concernés.

Évolution des taux de pauvreté à Besançon, en 2018

	2012	2018	ÉCART 2012-2018
TAUX POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION	19,8 %	22 %	+2,2 %
TAUX DE PAUVRETÉ DE MOINS DE 30 ANS	32,4 %	36 %	+3,6 %
TAUX DE PAUVRETÉ DES LOCATAIRES	30,7 %	35 %	+4,3 %

Le taux de pauvreté diffère selon le statut d'occupation du logement. Il atteint 35 % pour les locataires, contre 22 % dans l'ensemble de la population bisontine et 5 % pour les propriétaires. De 2012 à 2018, le taux de pauvreté des locataires progresse plus rapidement que les taux de pauvreté des différentes catégories de ménages.

Le logement social
à Besançon

18 242

LOGEMENTS SOCIAUX DANS LE GRAND BESANÇON[1]

90 % À BESANÇON (16 504)

54 % DANS UN QPV *DE BESANÇON (8 943)

*QPV = Quartier prioritaire de la politique de la ville

Répertoire du Parc Locatif Social (RPLS) au 1er janvier 2019

Localisation des logements sociaux à Besançon en 2017[1]

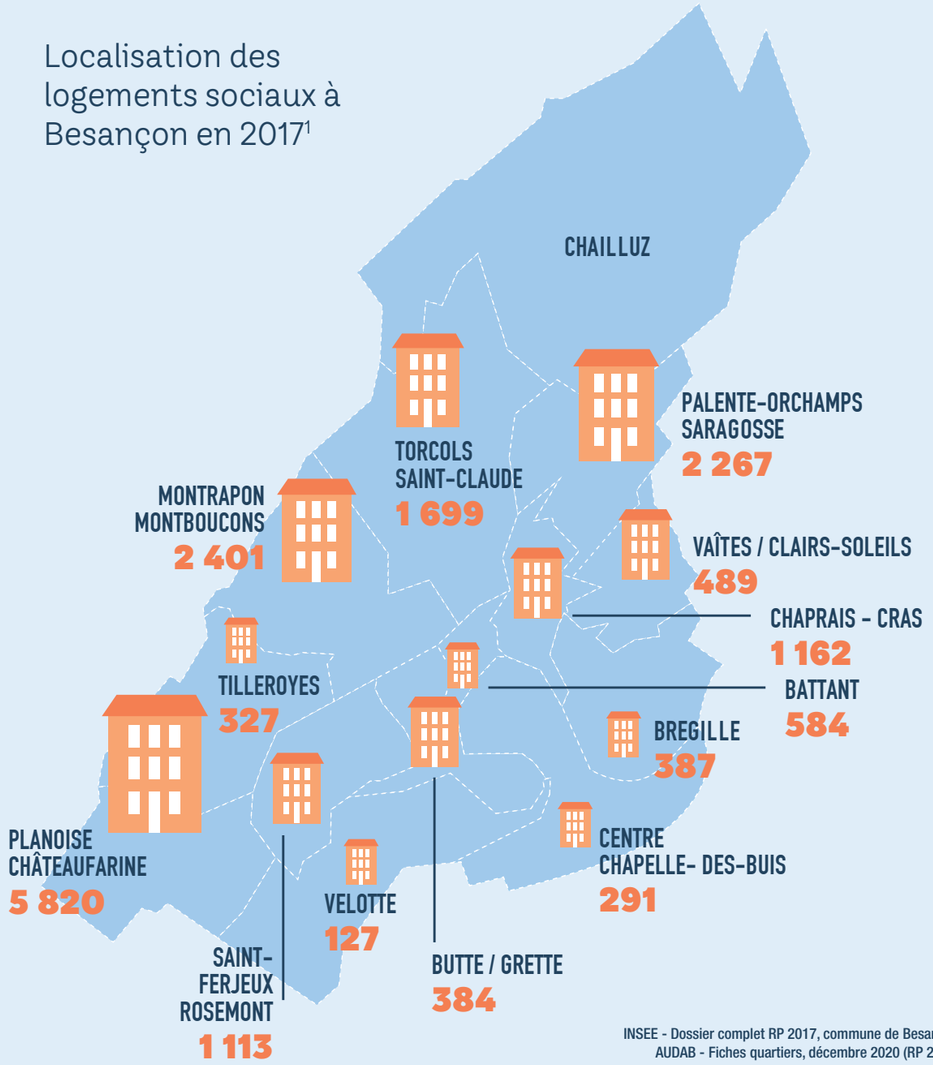

INSEE - Dossier complet RP 2017, commune de Besançon
AUDAB - Fiches quartiers, décembre 2020 (RP 2017)

SOURCE : 1. RÉPERTOIRE DU PARC LOCATIF SOCIAL (RPLS) AU 1er JANVIER 2019

LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LE LOGEMENT

Le Grenelle II de l'environnement stipule qu'est « en situation de précarité énergétique, une personne qui éprouve, dans son logement, des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ».

Deux indicateurs permettent de déclarer un ménage en situation de précarité énergétique :

- Le taux d'effort énergétique, soit lorsque les dépenses énergétiques liées au logement sont supérieures à 8 % du revenu du ménage, et que le revenu de ce ménage par Unité de Consommation est inférieur au 3ème décile.
- L'indicateurs de ressenti du froid, soit lorsque le ménage déclare avoir souffert du froid dans son logement pendant au moins 24 heures au cours de l'hiver précédent.

En 2019, d'après les résultats d'une enquête menée auprès de 1 998 répondants, l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE) estime que 11,9 % des ménages en Métropole sont en situation de précarité énergétique, soit 3,5 millions de ménages. Lors de l'hiver 2019-2020, 14 % des ménages déclarent avoir souffert du froid chez eux. Pour 41 % d'entre eux, la sensation d'inconfort provient d'une mauvaise isolation thermique de leur logement. 31 % déclarent limiter d'eux-mêmes les frais d'énergie pour des raisons financières.

L'outil Géodis[1] développé par L'ONPE en 2021 permet de géolocaliser et diagnostiquer la précarité énergétique sur l'ensemble du territoire national. Ce diagnostic appliqué à Besançon fait apparaître qu'à Besançon, 14,9 % des ménages seraient en situation de précarité énergétique dans leur logement, soit 9 281 ménages qui consacrent plus de 8 % de leurs revenus aux dépenses énergétiques de leur logement.

Ce résultat est obtenu en croisant deux types d'indicateurs : l'estimation de la consommation et des factures d'énergie des ménages croisée avec l'estimation des revenus des ménages.

14,9 %

des ménages bisontins sont en situation de précarité énergétique

9 281 ménages

Synthèse du baromètre Energie-Info (médiateur de l'énergie, 2020)

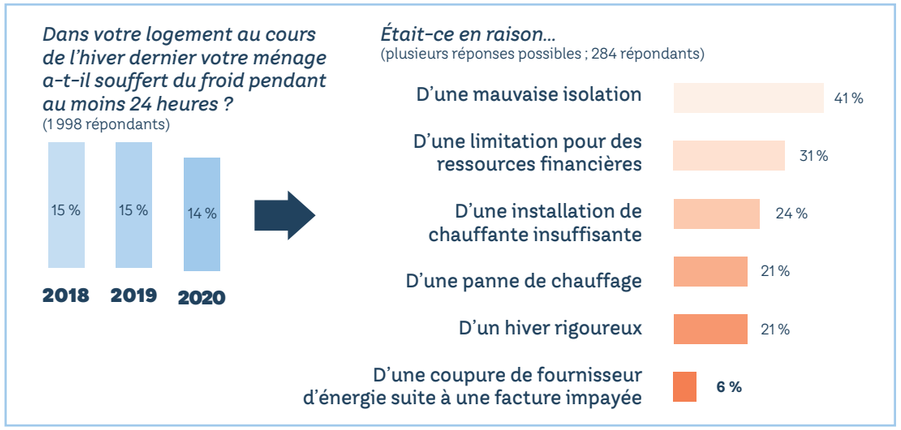

Source : Médiateur national de l'énergie 2020, France métropolitaine

Pour autant, au niveau national les dépenses du Fonds Solidarité Logement (FSL) affectées aux factures d'énergie sont en baisse depuis 2016 (-17,2 %), et ce, malgré les hausses successives des coûts de l'énergie. Réservé aux ménages les plus pauvres, le fonds aide au paiement des dépenses liées au logement, notamment aux factures d'énergie. Au titre des explications possibles, l'évolution des règlements intérieurs des FSL qui amène les travailleurs sociaux à déposer moins de demandes et la baisse des contributions au FSL par les départements et les fournisseurs d'énergie. Même constat dans le Doubs où le Conseil Départemental a enregistré une baisse de près de 50 % des aides allouées à la fourniture d'énergie entre 2017 et 2020. De même, les dispositifs de conseils et d'aide à l'amélioration de la performance énergétique du logement sont peu sollicités par les ménages.

SOURCE : 1. ÉTUDE DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE À BESANÇON POUR L'ONPE.

ACCÈS AU LOGEMENT SOCIAL

LES LOIS ET RÈGLEMENTS EN FAVEUR DE L'ACCÈS AU LOGEMENT SOCIAL

La Loi LAMY du 21/02/2014 est à l'origine de la création des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) qui sont définis selon le niveau de ressources des habitants. À Besançon, 5 QPV ont été créés en 2015 : Grette, Planoise, Clairs-Soleils, Orchamps-Palente, Montrapon. Ces quartiers bénéficient du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) qui vient renforcer le Programme National de Rénovation Urbaine. Le NPNRU vise la transformation des quartiers par l'amélioration du cadre de vie des habitants, la diversification des logements, la création d'équipements publics. Ces programmes comportent également des mesures d'accompagnement des ménages dont les logements doivent être démolis.

La loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) de 2014, désigne les intercommunalités en tant que cheffes de file de l'attribution des logements sociaux. Dans l'objectif de développer la mixité sociale, la Loi Égalité et Citoyenneté (LEC) du 27/01/2017, encadre le programme de relogement des ménages concernés par le NPRU. Cette loi prévoit qu'au moins 25 % des attributions annuelles hors QPV soient accordées aux personnes dont les ressources sont inférieures au seuil du 1er quartile et plus particulièrement aux ménages relogés dans le cadre des programmes de rénovation urbaine.

En outre, la loi précise que 50 % des attributions en QPV sont réservées aux ménages du 2ème, 3ème et 4ème quartile. Pour Grand Besançon Métropole, le seuil des ressources annuelles pour chacun des quatre quartiles, en 2020 est :

- 1er quartile : 7 680 €
- 2ème quartile : 10 956 €
- 3ème quartile : 15 153 €
- 4ème quartile : supérieur à 15 153 €

En 2020 pour le territoire de Grand Besançon Métropole, conformément à la loi LEC, 25 % des attributions de logements sociaux ont été accordées hors QPV aux ménages du premier quartile en 2020. 70 % des demandes des ménages des quartiles suivants ont été acceptées dans les QPV, soit une réalisation supérieure aux objectifs de 50 % fixés par la loi LEC.

35 %

Taux de pauvreté des locataires bisontins

Écart 2012/2018 : +4,3 %

Attributions des logements sociaux hors QPV 1er quartile

BAILLEURS	ENTRÉES DANS LES LIEUX EN 2019					ENTRÉES DANS LES LIEUX EN 2020				
	TOTAL	TOTAL HORS QPV	DONT MÉNAGES 1ER QUARTILE	DONT MÉNAGES ANRU	SOIT % OBJECTIFS LEC	TOTAL	TOTAL HORS QPV	DONT MÉNAGES 1ER QUARTILE	DONT MÉNAGES ANRU	SOIT % OBJECTIFS LEC
GBH	633	325	45	22	21 %	419	226	53	25	35 %
H25	541	373	56	12	24 %	394	279	43	15	21 %
NÉOLIA	854	355	71	1	22 %	743	352	58	22	23 %
SAIEMB	172	50	9	0	3 %	144	57	9	3	21 %
AUTRES	12	8	0	0	0 %	5	5	0	0	0 %
TOTAL	2 212	1 111	181	25	19 %	1 705	919	163	65	25 %

Propositions en QPV quartiles 2-3-4

QAURTIERS QPV	PROPOSITIONS EN QPV EN 2019			PROPOSITIONS EN QPV EN 2020		
	TOTAL	DONT MÉNAGES QUARTILES 2-3-4	SOIT % OBJECTIFS LEC	TOTAL	DONT MÉNAGES QUARTILES 2-3-4	SOIT % OBJECTIFS LEC
CLAIRS SOLEILS	66	47	71 %	48	42	88 %
MONTRAPON	136	107	79 %	137	89	65 %
ORCHAMPS PALENTE	229	168	73 %	214	151	71 %
PLANOISE	850	579	68 %	556	383	69 %
GRETTE (ADOMA)	4	0	0 %	0	0	0 %
TOTAL	1 285	901	70 %	955	665	70 %

Source : communauté urbaine Grand Besançon Métropole conférence intercommunale du logement Avril 2021

Chiffres clés du logement
à Besançon

61 729
MÉNAGES

1,81
PERSONNE
NOMBRE MOYEN D'OCCUPANTS PAR RÉSIDENCE PRINCIPALE

54,4 %
DES MÉNAGES BISONTINS
SONT DES MÉNAGES D'UNE PERSONNE (30 946 PERSONNES)

61 729
RÉSIDENCES PRINCIPALES

21 724
PROPRIÉTAIRES
DE LEUR RÉSIDENCE PRINCIPALE (35,2 % DES MÉNAGES)

38 537
LOCATAIRES
DE LEUR RÉSIDENCE PRINCIPALE (62,4 % DES MÉNAGES)

1 468
LOGÉS GRATUITEMENT
DE LEUR RÉSIDENCE PRINCIPALE (2,4 % DES MÉNAGES)

18 242
LOGEMENTS SOCIAUX DANS LE GRAND BESANÇON (100%)

16 504
À BESANÇON
(90 %)

8 943
EN QPV
(54%)

5 612
À PLANOISE
(34 %)

NPRU 2020-2025 DE BESANÇON

Le Nouveau Plan National de Rénovation Urbaine de Besançon (NPNRU), adopté par le conseil municipal le 12 novembre 2018, prévoit la déconstruction de 1 334 logements situés dans les QPV à l'horizon 2025, dont 90 % à Planoise.

Fin 2020, le relogement des habitants de la Cité Brulard est achevé. Accentué sur les premières années du plan, le programme du relogement des habitants de Planoise a adopté le rythme annuel de 200 ménages relogés malgré l'impact de la crise sanitaire.

Fin septembre 2021, 296 ménages ont été relogés et 627 ménages restent à reloger.

1 334

logements à déconstruire

dont 90 % à Planoise

627

ménages à reloger

296 ménages relogés (chiffres fin septembre 2021)

Objectifs du rythme de relogement du NPNRU 2020-2025 à Besançon

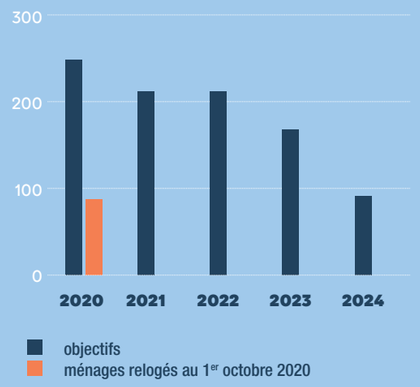

L'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX DANS LE GRAND BESANÇON[1]

LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Le Grand Besançon compte 18 242 logements locatifs publics dont 90 % sont situés à Besançon. Les plafonds de ressources pour l'accès au logement social diffèrent selon les aides à la construction accordées par l'État aux bailleurs sociaux et la situation économique des demandeurs. Le plafond PLUS (prêt locatif à usage social) correspond au profil des HLM traditionnels. Le plafond PLAI (prêt locatif aidé d'intégration) concerne les personnes en situation de grande précarité. Il existe également un plafond dit PSL (prêt locatif social), plafond réservé aux logements situés en zone de marché immobilier tendu.

Plafonds* de ressources à N-2 pour l'accès au logement social, à Besançon en 2021

COMPOSITION FAMILIALE	PLAFOND PLAI	PLAFOND PLUS	PLAFOND PLS
PERSONNE SEULE	11 531 € ANNUELS *961 €/MOIS*	20 966 € ANNUELS *1 747 €/MOIS*	27 256 € ANNUELS
2 PERSONNES	16 800 € ANNUELS *1 400 €/MOIS*	27 998 € ANNUELS *2 334 €/MOIS*	36 397 € ANNUELS
COUPLE AVEC 2 ENFANTS	22 479 € ANNUELS *18 73 €/MOIS*	40 468 € ANNUELS *3 372 €/MOIS*	40 212 € ANNUELS

*Revenu fiscal de référence prestations sociales non inclues

PROFIL DES DEMANDEURS

Sur les 6 219 demandeurs de logements sociaux enregistrés au 30 juin 2021 :

- 66 % sont déjà titulaires d'un bail
- 46 % sont des locataires HLM en demande de mutation de logement
- 44 % sont soit logés par des tiers ou d'autres organismes, soit sans logement
- 10 % sont sans logement pérenne (hôtel, sans-abri, camping…)
- 15 % ont moins de 25 ans
- 13 % ont plus de 60 ans
- 68 % souhaitent un logement à Besançon
- 29 % demandent un T2
- 42 % ont des revenus inférieurs de 20 % aux plafonds de ressources

SOURCES : 1.Association Régionale d'Etudes pour Habitat Est-FP Doubs GBM juin 2021

Entre le 30 juin 2020 et le 30 juin 2021, 1 880 entrées dans les lieux ont été enregistrées :

- 80 % des entrées ont eu lieu à Besançon,
- 39 % des demandes ont entre 6 et 12 mois d'ancienneté,
- 49 % des entrants disposent de ressources inférieures à 20 % du plafond PLUS (soit inférieures à 4193 € pour une personne seule).
- 38 % des demandes ont moins de 6 mois d'ancienneté.

De multiples paramètres influent sur le taux de satisfaction de la demande. Une demande impactée en 2020 par la crise sanitaire avec une chute marquée lors des deux premiers confinements et une reprise exponentielle à la sortie des confinements. Au global, 35 % des demandes de mutation en 2020 ont été satisfaites, contre 36 % en 2019. Sur les demandes prioritaires de mutation, le taux de satisfaction est supérieur, 62 % contre 56 %, en sachant que 10 % des propositions faites non pas été acceptés par les locataires.

Le délai moyen d'attente sur Besançon au 30 novembre 2021 est de 12 mois en moyenne, toutes typologies de logement confondues.

L'ACCÈS AU LOGEMENT TRÈS SOCIAL

65 % des demandeurs de logements sociaux à Besançon sont éligibles au logement très social. Les ressources de ces ménages n'excèdent pas 11 530 € annuels pour une personne seule en 2021.

L'agence nationale de contrôle du logement social (ANCOLS[1]) relève quelques unes des principales difficultés liées au logement social en France : un délai d'accès trop long, l'insatisfaction des demandes prioritaires au titre, du Droit au logement opposable (DALO), l'insuffisance de mixité sociale dans les quartiers prioritaires, le non-respect des normes de sécurité et de santé, l'inadéquation en termes de performance énergétique, de taille de logements, de localisation et de niveau de loyer.

Récemment, le Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées a mis en garde les établissements publics sur la réduction de l'offre de logements accessibles aux populations modestes en France. Si les opérations de relogement liées au NPNRU ont favorisé la mixité sociale dans la plupart des territoires, elles ont aussi eu un effet rebond sur les loyers.

65 %

des demandeurs de logements sociaux sont éligibles au logement très social

LA LUTTE CONTRE LE SANS-ABRISME

Parallèlement au programme de rénovation urbaine, le 7ème Plan départemental d'actions pour le logement des personnes défavorisées 2018-2020 (PDALPD) définit des objectifs visant à favoriser l'accès et le maintien dans le logement des ménages éprouvant des difficultés particulières en raison, notamment, de l'inadaptation de leurs ressources, ou de leurs conditions d'existence. Parmi ses objectifs, figure la lutte contre le sans-abrisme afin de réduire de manière significative le nombre de personnes sans abri sur une période de 5 ans. En 2020, le service de domiciliation du CCAS de Besançon a enregistré 683 personnes sans domicile stable, dont 143 jeunes âgés de moins de 26 ans. Un chiffre en augmentation comparé à 2019 où 596 domiciliations ont été enregistrées, dont 106 jeunes de moins de 26 ans. Sur la même année 2020, le numéro d'appel du 115 a traité 13 342 appels émanant de 2 045 ménages différents. L'abri de nuit du CCAS, la maison Abbé Pierre, a accueilli 382 personnes pour 6 460 nuitées. En 2020, 311 ménages ont été hébergés à l'hôtel pour 20 603 nuitées financées.

683

personnes enregistrées au service de domiciliation du CCAS de Besançon en 2020

SOURCES : 1. RAPPORT PUBLIC DE CONTRÔLE ANNÉE 2020

Les dispositifs du « Logement d'abord » et « Un chez soi d'abord » font partie des outils opérationnels d'accès au logement destinés, pour l'un, aux sans-abri, et pour le suivant, aux personnes en souffrance psychique. En 2020, le dispositif un chez soi d'abord a été renforcé, il compte désormais 56 places réparties dans le parc de logements public et privé.

Places d'hébergement social, à Besançon et dans le Doubs en 2020

TYPE D'HÉBERGEMENT	2020	
	BESANÇON	DOUBS
URGENCE	124	198
CHRS / INSERTION	200	262
ACT / LHSS MÉDICOSOCIAL	10	18
ALT / ALT JEUNES	90	180

CHRS : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)
ACT : Appartements de coordination thérapeutique (Act)
LHSS : Lits halte soins santé
ALT : Logement temporaire (Allocation)

Places de logement social, à Besançon et dans le Doubs

NOMBRE DE PLACES EN…	2020
	BESANÇON
MAISON RELAIS	182
UN CHEZ SOI D'ABORD	55
INTERMÉDIATION LOCATIVE	6

À RETENIR

La concentration des logements sociaux conjuguée à la spécialisation du parc social vers les plus démunis génère des îlots de pauvreté. Le Nouveau Plan de Rénovation Urbaine prévoit la déconstruction de 1 345 logements, 90 % se situant à Planoise, et le relogement de près de 200 ménages chaque année pendant 5 ans. Parallèlement, de nouveaux dispositifs permettent l'accès au logement des plus démunis. Le parc de logements public doit répondre à deux objectifs : développer la mixité sociale des quartiers prioritaires et lutter contre le sans-abrisme. L'offre de logements sociaux est de plus en plus contingentée. Alors que le prix des charges liées au logement s'accroît, l'accès au logement abordable pourrait devenir une denrée rare.

NOMBRE DE LOGEMENTS DU PARC LOCATIF SOCIAL AU 1er JANVIER 2019
(SOURCES INSEE SDES, RPLS AU 1er JANVIER 2019)

- **18 242** du Grand Besançon Métropole
- **16 504** Besançon
- **8 943** QPV Besançon
- **2 259** Nombre de logements CROUS à Besançon

OBJECTIFS NPRU AU 1er SEPT. 2021

- **296** 296 ménages relogés
- **627** à reloger

STRUCTURES SOCIALES

- Domiciliations au SAAS : **683** personnes en 2020, dont 143 jeunes de moins de 26 ans
- Abri de nuit Maison Abbé Pierre : **6 460** nuitées pour 382 personnes
- Nuitées hôtelières : **20 603** nuitées financées pour 311 ménages
- Appels au 115 : **13 342** appels en 2020 pour 2 045 ménages (source SIAO)

JEUNES ET ÉTUDIANTS SONT-ILS LOGÉS À LA MÊME ENSEIGNE ?[1]

En 2013[2], près d'un jeune sur deux âgés de 18 à 29 ans vit au domicile de ses parents tout ou partie de l'année (46 %). Depuis les années 2000, l'autonomie résidentielle est plus tardive. L'augmentation du chômage et de la population étudiante expliquent en partie cette évolution. La cohabitation avec leurs parents concerne les moins de 25 ans encore étudiants et les actifs de 25-29 ans les moins bien insérés dans l'emploi qui alternent activité et chômage. L'âge moyen de la décohabitation se situe à 23,5 ans.

L'autonomie résidentielle[3] n'est pas synonyme d'indépendance financière. Le plus souvent, les jeunes adultes qui ont quitté le domicile parental reçoivent une aide financière de leurs parents. Il peut s'agir d'une aide financière directe et régulière, d'une pension alimentaire ou du paiement du loyer. Le soutien financier des parents diminue vite avec l'âge : 68,6 % des 18-19 ans indépendants reçoivent une aide régulière, contre 9,7 % des 24-25 ans et 3,4 % des 28-29 ans. Parmi les plus jeunes, ce sont surtout les étudiants qui bénéficient de cette aide Chez les 25-29 ans, ce sont surtout les personnes au chômage.

Selon l'Union des HLM[4], l'accès au logement des jeunes s'avère de plus en plus difficile. À cela, plusieurs causes. La crise du logement abordable, alors que les jeunes représentent la classe d'âge la moins aisée. La diminution de la rotation des logements, le vieillissement de la population et la précarisation des locataires entrainent une diminution des attributions. De plus, la réglementation du logement social ne place pas les jeunes en bonne position à l'égard du public prioritaire. Le recul de l'insertion professionnelle et l'instabilité de l'emploi entraînent une précarité difficilement compatible avec le statut du futur locataire dans un marché du logement en tension.

LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL[5]

Alors que les pressions sont réelles, la demande de logement social des moins de 26 ans à Besançon est en-deçà des chiffres attendus. En 2018, Besançon comptabilise 30 665 jeunes âgés de 16 et 29 ans, dont 12 549 qui sont en emploi, 3 700 inscrits au chômage et 14 416 en formation. Au 23 septembre 2021, seules 795 demandes d'accès à un logement social pour des jeunes de moins de 26 ans sont enregistrées par Grand Besançon Métropole. La majorité des demandeurs sont célibataires et souhaitent un T2.

Profils des jeunes demandeurs de logement social dans le Grand Besançon

SITUATION FAMILIALE	NB
CÉLIBATAIRES	633
CONCUBINAGE	103
DIVORCÉ	2
MARIÉ	32
NON PRÉCISÉ	1
PACSÉ	9
SÉPARÉ	15

TYPE DE BIEN	NB
1 PIÈCE	194
2 PIÈCES	312
3 PIÈCES	187
4 PIÈCES	63
5 PIÈCES	4
CHAMBRE EN COLLOCATION	35

CSP	NB
AGENT DE MAITRISE ET CADRE	4
AGRICULTEUR	3
COMMERÇANT ET ARTISAN	3
DEMANDEUR PÔLE EMPLOI	71
DIVERS	35
EMPLOYÉ	202
ETUDIANT/APPRENTI	126
FONCTIONNAIRE	20
NON PRÉCISÉ	189
OUVRIER	46
PROFESSION LIBÉRALE	1
SANS PROFESSION	89
VIDE	6

SOURCES : 1. RÉGION NOUVELLE AQUITAINE, LIVRE BLANC, LOGEMENT DES JEUNES ET DES ÉTUDIANTS EN NOUVELLE AQUITAINE, RESTITUTION ATELIER BORDEAUX MAI 2015, SEPTEMBRE 2018 - 2. ATLAS DES JEUNES EN FRANCE, YAËLLE AMSELLEM-MAINGUY ET JOAQUIM TIMOTÉO, ÉDITION AUTREMENT, 2012 - 3. SOURCE : INSEE 2018 - 4. UNION SOCIALE DES HLM, NOTE « LOGEMENT DES JEUNES : ÉTAT DE LA QUESTION », FÉVRIER 2021 - 5. ASSOCIATION D'ÉTUDES POUR HABITAT EST FP DOUBS GBM OCTOBRE 2021

LE LOGEMENT ÉTUDIANT[1]

Sur les 23 977 étudiants recensés dans l'aire urbaine de Besançon en 2016, 15 444 vivent seuls (75 %) et 14 000 d'entre-eux résident à Besançon (89 %). 8 000 étudiants sont locataires d'un logement loué vide dans le parc privé (52 %). Un peu moins de 700 étudiants sont locataires d'un logement (loué vide) dans le parc social avec loyer modéré. 3 200 étudiants louent un logement meublé (21 %). 5 539 cohabitent avec leurs parents et 75 % d'entre-deux habitent dans le Grand Besançon.

Le Crous de Bourgogne Franche-Comté dispose de 5 résidences à Besançon. Il propose 2 259 logements répartis entre chambres meublées, studios et appartements en colocation. Par ailleurs, il dispose de 6 chambres d'hébergement d'urgence grâce à un partenariat avec la Région, chambres qu'il réserve aux situations de grande précarité.

Sur la période de décembre 2020 à mars 2021, l'Observatoire territorial du logement étudiant (OTLE) a procédé à une enquête auprès de 424 étudiants dont 84 % résident à Besançon. 51 % des répondants vivent dans un logement CROUS et 29 % dans un logement du parc privé. 80 % des personnes interrogées passent plus de 20 nuits par mois dans leur logement. Pour 43 % des personnes interrogées, leur recherche de logement portait sur un studio (ou studette), pour 28 % sur un T1, et pour 20 %, sur une chambre. 35 % ont obtenu une chambre, 33 % un studio ou studette et 25 % un T1. Parmi les critères de recherche, pour 92 % d'entre eux, la proximité du lieu d'études et le prix du loyer primaient et 82 % étaient attachés à la qualité du logement. Ces 3 critères figurent parmi les plus cités au titre de leurs priorités de choix. En dernier lieu, 79 % des étudiants consultés se disent satisfaits par leur logement.

Pourcentage de réponse à la question *«Dans l'idéal, dans quel quartier auriez-vous souhaité habiter ?»*

- Supérieur à 20 %
- Entre 7 et 20 %
- Entre 2 et 27 %
- Moins de 2 %
- Sites d'enseignement supérieur

Nombre d'étudiants habitants dans chaque quartier

- 2 866
- 1 500
- 200

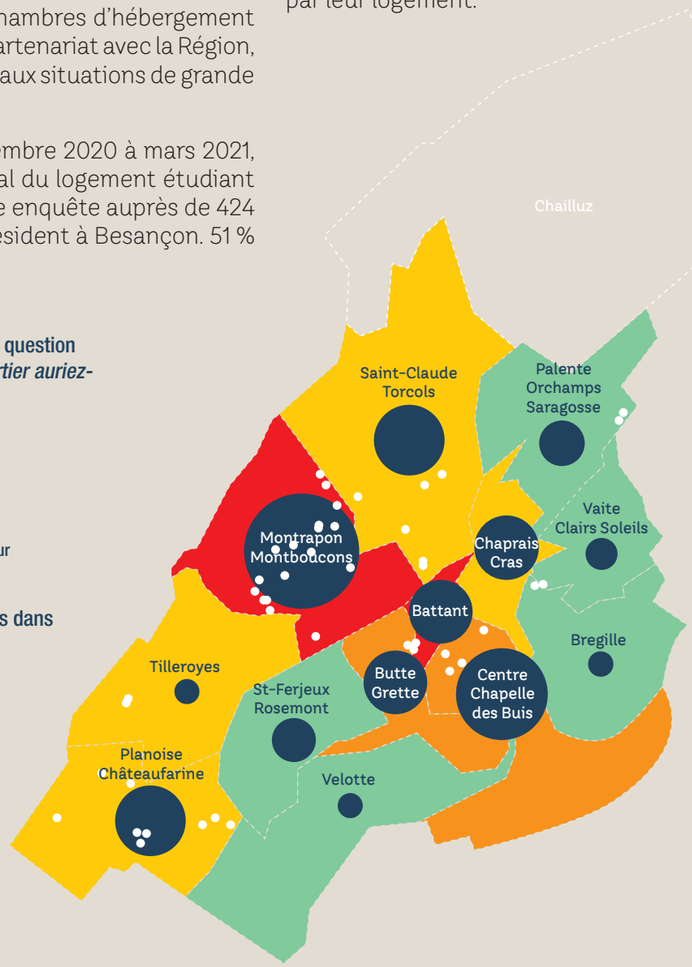

SOURCES : 1. ÉTUDE OBSERVATOIRE TERRITORIAL DU LOGEMENT ÉTUDIANT, AUDAB, NOVEMBRE 2021'

5

SANTÉ

5 SANTÉ

AUTOMNE 2021, UNE CINQUIÈME VAGUE EN COURS

Depuis le 1er mars 2020, la pandémie de coronavirus SARS-COV 2 a causé 91 982 décès en France dont 527 dans le Doubs[1]. La région Bourgogne-Franche-Comté fait partie des régions les plus touchées par l'épidémie, notamment au cours des deux premières vagues. Après une brève accalmie nationale en début d'automne, le Doubs n'échappe pas à la hausse brutale de la circulation du virus qui frappe de nouveau la France métropolitaine depuis mi-novembre 2021. Au 25 novembre, le taux d'incidence est remonté à 312 pour 100 000 habitants, largement supérieur au seuil d'alerte (50/100 000 habitants).

Courbe de l'évolution épidémiologique dans le Doubs entre mai 2020 et novembre 2021

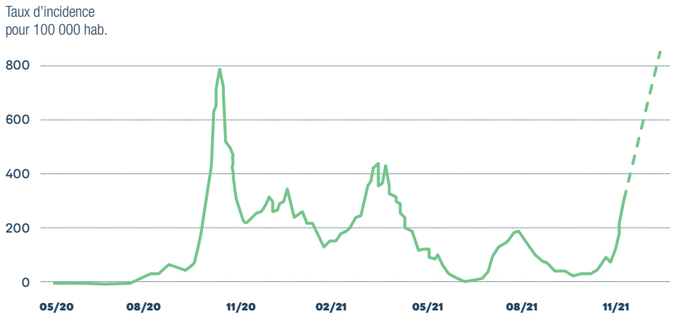

Source : data.gouv.fr

Évolution du taux d'incidence dans le Grand Besançon[2]

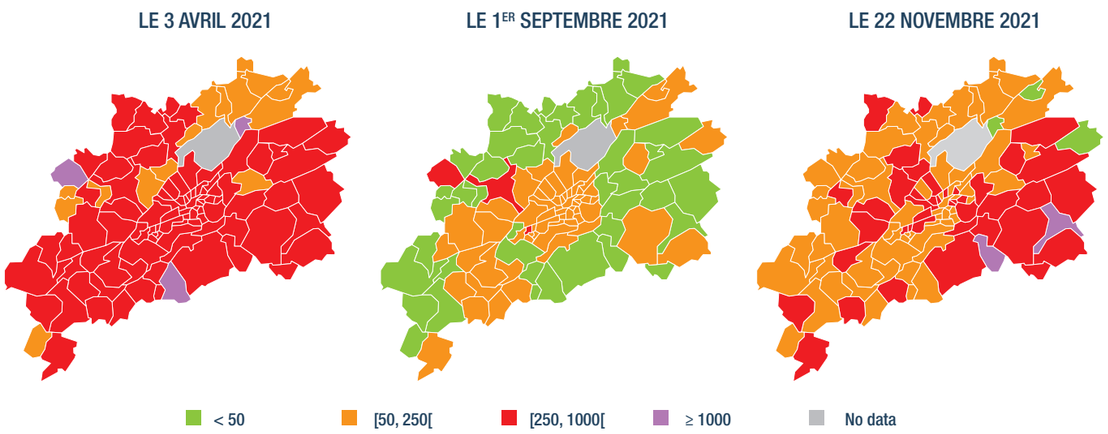

SOURCES : 1. Données geodes.santepubliquefrance.fr au 28 novembre 2021. Nombre cumulé de personnes décédées à l'hôpital avec diagnostic COVID-19 depuis le 1er mars 2020 - hommes et femmes - 2. Graphiques réalisés à partir des données de Santé Publique France portant sur « le taux d'incidence hebdomadaire pour 100000 habitants dans une fenêtre glissante sur les 7 jours précédents la date ». Graphiques réalisées par Prof. P. Giraudoux, Université de Franche-Comté, membre du Conseil Local d'Appui en Santé Publique de la Ville de Besançon

STRATÉGIE VACCINALE CONTRE LE COVID-19

La vaccination de la population française débute le 27 décembre 2020, d'abord chez les résidents d'établissements accueillant des personnes âgées, puis chez les personnes âgées de 75 ans et plus et celles souffrant de pathologies à haut risque quel que soit leur âge. La vaccination devient accessible à toutes personnes majeures le 27 mai 2021 et le 15 juin 2021 pour les 12–17 ans. Quatre vaccins sont disponibles en France : Pfizer/BioNTech, Moderna, AstraZeneca (Vaxzevria/Covishield) et Janssen (Johnson & Johnson). Le pass sanitaire pour les adultes, entré en vigueur le 15 juin, devient obligatoire à compter du 9 août 2021 pour accéder à différents lieux, établissements ou événements, en intérieur ou en extérieur, sans notion de jauge. Les salariés des établissements accueillant du public doivent être totalement vaccinés au 30 août. Au 15 septembre, tout le personnel de santé et des structures médico-sociales doivent avoir reçu au moins une première injection et présenter un schéma vaccinal complet au plus tard le 15 octobre. Le 30 septembre, le pass sanitaire devient également obligatoire à partir de 12 ans et deux mois pour les 12-17 ans. Depuis le 27 novembre, l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus est éligible à la dose de rappel qui conditionnera le maintien du pass sanitaire[3], et ce dès 5 mois après la dernière injection.

Taux de vaccination par tranches d'âge, au 3 octobre 2021
Personnes ayant un schéma vaccinal complet

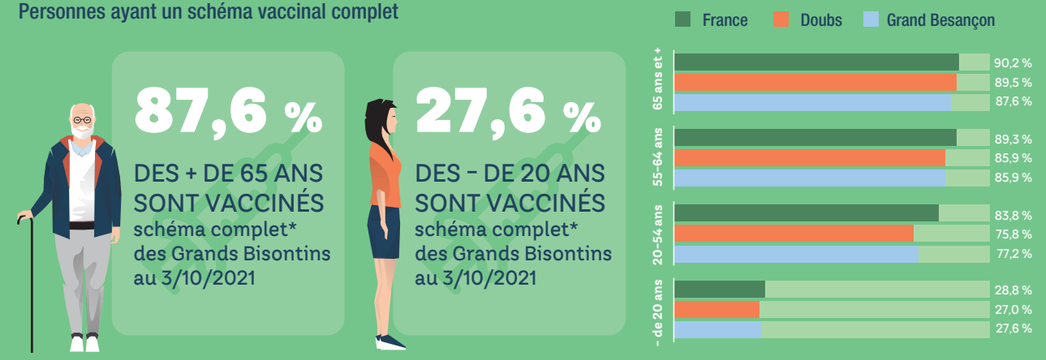

*La définition de schéma vaccinal complet évolue en fonction de la situation sanitaire et des décisions gouvernementales en découlant.
Source : Données de la CPAM

Le taux de couverture vaccinale progresse. Au 28 novembre 2021, 75,7 % de la population française a un schéma vaccinal complet[4], soit 50,8 millions de personnes. À Besançon, les taux de vaccination sont variables d'un quartier à l'autre.

Couverture vaccinale selon la classe d'âge en France au 28 novembre 2021

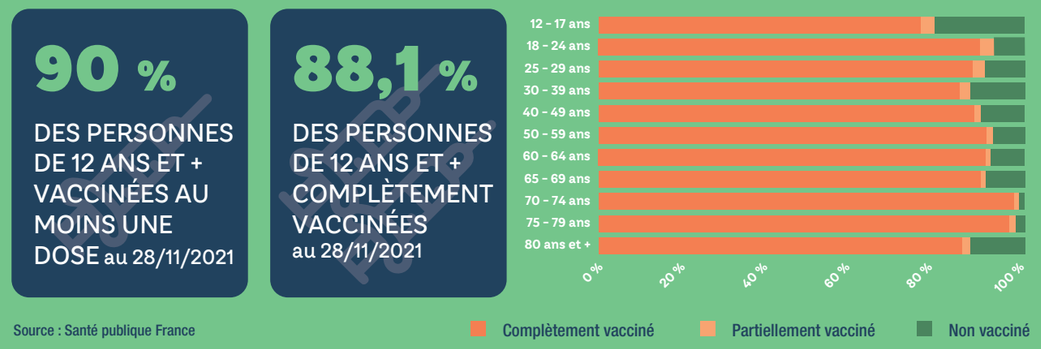

Source : Santé publique France

SOURCES : 3. Ces informations sont données en date du 29 novembre 2021 et sont susceptibles d'évoluer avec la situation sanitaire. - 4. Tableau de bord Santé Publique France au 30 novembre 2021

ACCÈS AUX SOINS

UNE AIRE URBAINE CONTRASTÉE

La vulnérabilité d'un ménage s'évalue selon ses conditions de vie : en ville ou à la campagne, en appartement ou en maison, âge et métier exercé, structure familiale… Les indicateurs socio-économiques associés aux services et équipements sanitaires permettent aux Observatoires Régionaux de Santé de caractériser et classer les territoires par classe[1]. Le Grand Besançon est inscrit en Classe 3 correspondant aux « aires urbaines contrastées ». Cette classe réunit une précarité liée aux logements, plus de chômage, plus de jeunes non diplômés, un mode de vie isolé fréquent et une population favorisée (cadres…). Avec une offre sanitaire importante, ces territoires présentent une sous-mortalité générale, par maladies cardiovasculaires et par traumatismes, et une sur-morbidité pour maladies mentales.

Répartition des classes selon le baromètre des Observatoires Régionaux de Santé, en Bourgogne Franche-Comté

- Classe 1 - *Territoires périurbains favorisés*
- Classe 2 - *Territoires frontaliers favorisés*
- Classe 3 - *Aires urbaines contrastées*
- Classe 4 - *Territoires ruraux défavorisés*
- Classe 5 - *Territoires ruraux âgés et défavorisés*

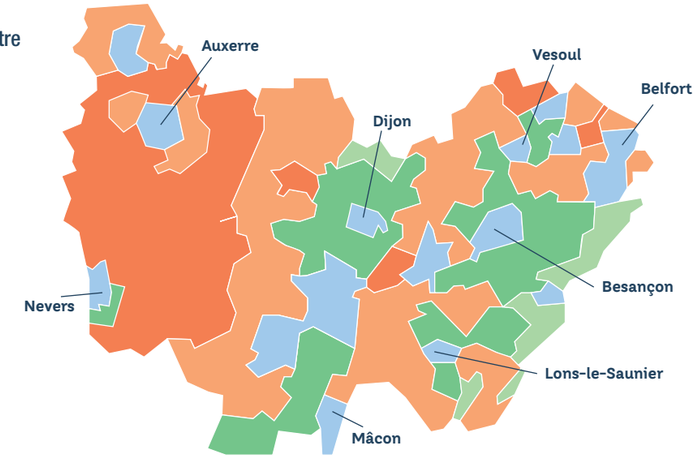

LES AFFILIÉS BISONTINS À L'ASSURANCE MALADIE[2] (CPAM)

En reflet de la composition de la population bisontine, les 16-30 ans représentent 24 % des affiliés bisontins, une part plus importante que dans les autres territoires de comparaison. À l'inverse, la part des 40 ans et plus est inférieure de 4 points à celle du Doubs et de 7 points à celle du Grand Besançon (hors Besançon), qui concentre également la plus forte part des 55-69 ans.

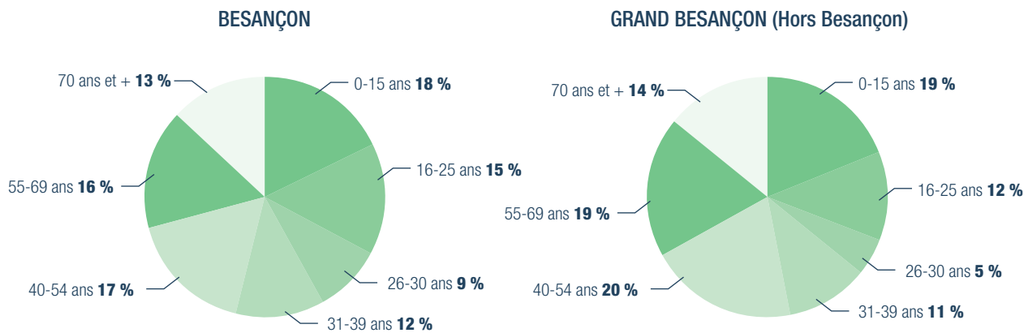

SOURCES : 1. Projet Régional de Santé Bourgogne Franche-Comté 2018-2022 diagnostic régional mai 2017 PRSC2-ORS BFC, ARS BFC - 2. SIAM Erasme Régional - Régime : Bénéficiaires du régime général hors SLM Date : bénéficiaires présents dans les bases de données Assurance Maladie au 27/08/2021

LOCALISATION DES SERVICES DE SOINS PRIMAIRES À BESANÇON

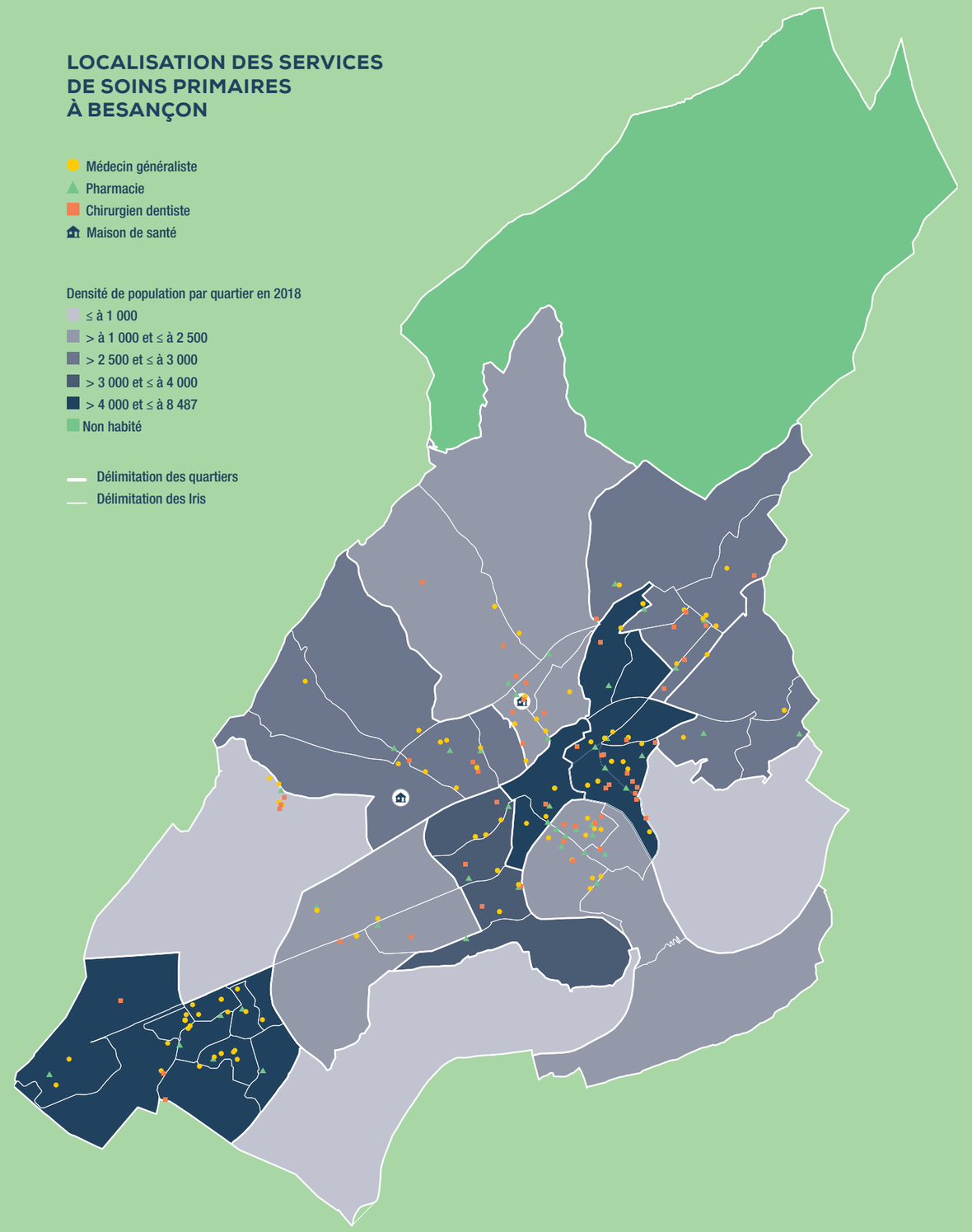

SOURCES : IGN, INSEE (Population 2018, BPE 2020), Base Permanente des Equipements (BPE) 2020 de l'INSEE (pour les médecins, dentistes, pharmacies) ; INSEE pour les chiffres de la population 2018 ; BD Topo de l'IGN pour les fonds de carte (limites administratives). Réalisation : DSI/Service Information Géographique, GBM.

LES COMPLÉMENTAIRES SANTÉ[1]

14,3% des affiliés bisontins à la CPAM n'ont pas de complémentaire santé. Plus de 20 % des affiliés bénéficient de la Complémentaire santé solidaire (C2S sans participation financière, ou C2SP avec participation). La part des bénéficiaires des C2S et C2SP ou de l'Aide médicale d'État (AME) est plus élevée à Besançon (21,7 %) qu'à l'échelle du Grand Besançon (14,8 %) et du Doubs (9,8 %). Il en est de même pour les bénéficiaires sans complémentaire santé (environ 15% qui n'ont pas de complémentaire).

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES[1]	EN NOMBRE			EN %		
	BESANÇON	GRAND BESANÇON	DOUBS	BESANÇON	GRAND BESANÇON	DOUBS
C2S, C2SP OU AME	21 812	24 763	47 785	21,7 %	14,8 %	9,8 %
SANS COUVERTURE COMPLÉMENTAIRE (HORS C2SP ET AME)	14 360	20 842	56 815	14,3 %	12,4 %	11,6 %
DONT 0-15 ANS	2 817	4 785	14 919	15,8 %	15,6 %	16,0 %
DONT 16-25 ANS	3 577	4 904	12 486	23,6 %	21,4 %	20,2 %
DONT 26-30 ANS	1 972	2 466	5 826	22,7 %	20,4 %	18,5 %
DONT 31-39 ANS	2 138	2 880	7 573	17,7%	14,6 %	13,0 %
DONT 40-54 ANS	1 909	2 782	7 771	10,9 %	9,0 %	8,3 %
DONT 55-69 ANS	1 169	1 815	5 024	7,3 %	6,3 %	6,0 %
DONT 70 ANS ET +	778	1 210	3 216	5,8 %	5,3 %	4,8 %

La part des bénéficiaires sans complémentaire santé est plus élevée à Besançon (14,3 %) qu'à l'échelle du Grand Besançon (12,4%) ou du département (11,6%), pour toutes les classes d'âge et notamment pour les 16-39 ans. Dans ces trois territoires, le nombre de personnes démutualisées diminue avec l'avancée dans l'âge : de plus de 20 % pour les 16-25 ans à moins de 6 % pour les 70 ans et plus. Les enfants étant généralement rattachés à la mutuelle de leurs parents, les mineurs sans complémentaire santé sont ceux dont aucun des parents n'a de mutuelle valide à fin août 2021.

AME
L'Aide Médicale d'État prend en charge les dépenses de santé jusqu'à 100 % des plafonds de l'assurance maladie pour les étrangers sans titre de séjour ou attestation et qui résident en France depuis plus de 3 mois sans interruption.

14,3 %
des Bisontins affiliés à la CPAM sont sans mutuelle

LE RECOURS AUX SOINS SUR 24 MOIS[1]

46 % des membres d'un ménage pauvre déclarent souffrir d'un problème de santé chronique ou durable, contre 37 % de ménages aisés. Ces problèmes concernent plus de 2 personnes sur 3 parmi les 70 ans et plus (66 %). Logiquement, c'est à partir des tranches d'âge les plus élevées que le recours au médecin généraliste progresse. La consommation sur 24 mois est plus faible à Besançon que dans l'aire urbaine et le Doubs pour toutes les classes d'âge.

À l'identique, le taux de recours aux dentistes sur 24 mois est plus faible à Besançon que dans le Doubs et le Grand Besançon. Cette tendance s'inverse pour les Bisontins de 70 ans et plus. Toutefois, si le taux de recours augmente à partir de 26 ans, les 70 ans et plus font exception avec un taux de recours inférieur à celui des 40-69 ans pour les habitants de Besançon, voire à celui des 31-69 ans pour les habitants du Grand Besançon et du Doubs.

La situation est globalement similaire sur 12 mois, bien que le recours se soit accru sur la période du 01/08/2020 au 31/07/2021 comparé à la période du 01/08/2019 au 31/07/2020 du fait de la fermeture des cabinets dentaires lors du premier confinement.

SOURCES : 1. SIAM Erasme Régional - Régime : Bénéficiaires du régime général hors SLM - Date : bénéficiaires présents dans les bases de données Assurance Maladie au 27/08/2021

Taux de recours aux **médecins généralistes** sur 24 mois, au 31 juillet 2021[1]

	BESANÇON	GRAND BESANÇON	DOUBS
ENSEMBLE DES BÉNÉFICIAIRES	**81 %**	**83 %**	**85 %**
0-15 ANS	77 %	77 %	81 %
16-25 ANS	72 %	73 %	74 %
26-30 ANS	75 %	77 %	79 %
31-39 ANS	79 %	81 %	82 %
40-54 ANS	85 %	86 %	87 %
55-69 ANS	88 %	89 %	90 %
+ DE 70 ANS	93 %	93 %	94 %

Taux de recours aux **dentistes** sur 24 mois, au 31 juillet 2021[1]

	BESANÇON	GRAND BESANÇON	DOUBS
ENSEMBLE DES BÉNÉFICIAIRES	**49 %**	**51 %**	**51 %**
0-15 ANS	39 %	43 %	45 %
16-25 ANS	39 %	40 %	42 %
26-30 ANS	46 %	47 %	48 %
31-39 ANS	51 %	53 %	54 %
40-54 ANS	56 %	59 %	59 %
55-69 ANS	57 %	59 %	58 %
+ DE 70 ANS	52 %	52 %	49 %

LES PATHOLOGIES

LES AFFECTIONS DE LONGUE DURÉE (ALD)

17,9 % des affiliés bisontins à la CPAM sont en ALD. À partir de 30 ans, le nombre d'affiliés en ALD augmente plus à Besançon que dans le Grand Besançon et le Doubs. À partir de 70 ans, le nombre d'affiliés en ALD est similaire dans toutes les zones.

Taux par tranche d'âge des affiliés à la CPAM avec une ALD en cours

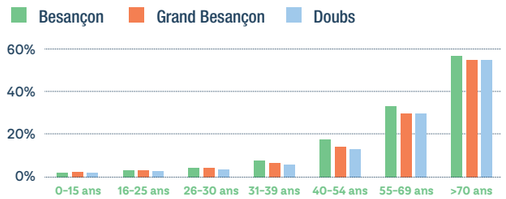

Source : SIAM Erasme Régional

L'ABSENCE DE MÉDECIN TRAITANT DÉCLARÉ[1]

Cette absence peut relever de problématiques différentes : le non-recours aux soins par choix personnel ou la difficulté à trouver un médecin traitant.

Si cette situation est plus prégnante dans les déserts médicaux des zones rurales, elle devient plus fréquente en zone urbaine du fait du non-remplacement des praticiens partis à la retraite dont, entre autres, les dentistes et spécialistes.

À Besançon, 27 % des 16-25 ans n'ont pas de médecin traitant déclaré[1], un taux qui décroît avec l'âge il est plus faible sur la Commune de Besançon que dans le Doubs pour les 40 ans et plus, et globalement plus faible à l'échelle du Grand Besançon Métropole que dans les deux autres territoires de comparaison.

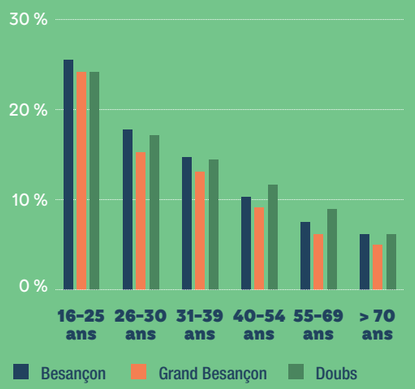

1. Ce taux de patients sans médecin traitant tient compte des professionnels de santé ayant cessé leur activité (contrat médecin traitant enregistré mais ayant cessé son activité).
Source : SIAM Erasme Régional

CANCERS : DÉPISTAGE ET INCIDENCE

Dépistages à Besançon

En France, il existe trois programmes nationaux de dépistage organisé (cancer du sein, cancer colorectal et cancer du col de l'utérus). Les trois programmes de dépistage des cancers (sein, côlon et col de l'utérus) enregistrent un taux de recours à Besançon plus faible qu'à l'échelon national, même si le dépistage du cancer du côlon y est supérieur 1,3 point.

DÉPISTAGE DES CANCERS	EFFECTIF	TAUX	TAUX		
	BESANÇON		DÉPARTEMENT	RÉGION	FRANCE
CANCER DU SEIN[1]	10 042	60,3 %	60,9 %	62,6 %	61,6 %
CANCER COLORECTAL[2]	7 658	31,1 %	33,5 %	31,2 %	28,4 %
COL DE L'UTÉRUS[3]	14 179	48,5 %	50,9 %	52,7 %	50,5 %

1. Rapport entre la part des femmes de 50 à 74 ans participant au dépistage et le nombre de femmes de 50 à 74 ans (année 2020) - 2. Rapport entre la part des patients consommant (hommes et femmes) de 50 à 74 ans pour lesquels un dépistage a été organisé au cours des 2 dernières années (année 2020). - 3. Rapport entre les femmes de 25 à 65 ans ayant bénéficié d'un frottis au cours des 3 dernières années et le nombre de femmes entre 25 et 65 ans.
Source : Rezone CPTS 18/10/2021 DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année glissante du 01/07/2020 au 30/06/2021)

Incidence des Cancers dans le département du Doubs

Le risque de cancer est corrélé à l'âge et au sexe. La majorité des personnes atteintes ont plus de 60 ans, et le taux d'incidence est plus élevé chez l'homme que chez la femme, toutes pathologies confondues. Cette différence s'explique par des facteurs à risque plus fréquents chez les hommes (alcool et tabac) et une participation accrue des femmes aux tests de dépistage, notamment lors des campagnes organisées pour la détection du cancer du sein et du cancer colorectal. Chez les hommes, seul le cancer colorectal bénéficie d'un dépistage organisé. En 40 ans, l'incidence de cancer du poumon chez les femmes a été multipliée par 5. L'écart entre les taux d'incidence s'est considérablement réduit entre les deux sexes, en lien avec l'augmentation massive de la consommation de tabac chez les femmes à partir des années 70, soit bien plus tardivement que les hommes. On note également l'augmentation du taux de mortalité chez les femmes alors qu'il décroit chez les hommes.

Incidence des cancers dans le Doubs, selon l'âge et le sexe

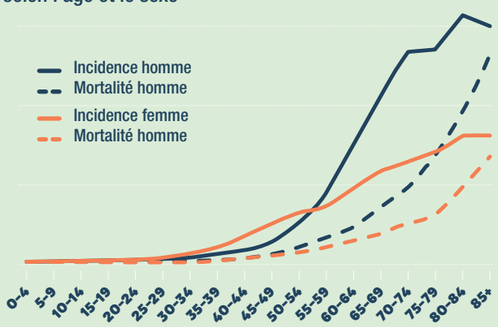

Source Incidence : Incidence (2014-2018) et mortalité (2012-2016) selon l'âge et le sexe dans le Doubs. Données du registre des Tumeurs du Doubs. Defossez G, et al. Estimations nationales de l'incidence et de la mortalité par cancer en France métropolitaine, 1990-2018, Vol1 Tumeurs solides
Saint Maurice (Fra) : Santé publique France, 2019. 372 p.

Évolution de l'incidence[1] et de la mortalité[2] par cancer du poumon selon le sexe dans le Doubs

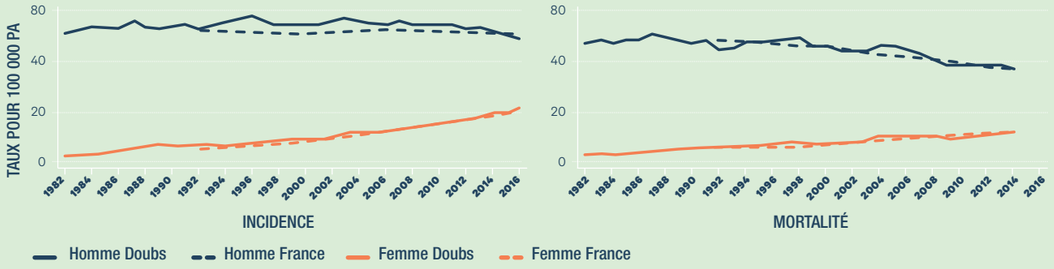

Standardisation sur la population mondiale, taux pour 100 000 personnes années. 1. période 1980-2018 - 2. Période 1980-2016
Source : Données du registre des Tumeurs du Doubs

SOURCES : 1. Enquête Epicov réalisée auprès de 135 000 personnes en mai 2020, direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, mars 2021 - 2. Résultats de l'enquête CoviPrev : une enquête pour suivre l'évolution des comportements et de la santé mentale pendant l'épidémie de COVID-19. Les résultats présentés concernent la vague 27 (31 août - 7 septembre 2021) et sont mis en perspective des résultats des autres vagues d'enquête - 3. Données de la CPAM

SANTÉ MENTALE ET CRISE SANITAIRE[2]

En France, 13,5 % des personnes de 15 ans ou plus ont souffert de syndromes dépressifs suite au premier confinement, soit presque 1 personne sur 7 et une hausse de 2,5 % par rapport à 2019. Cette hausse est très forte chez les 15-24 ans, +22 % en mai 2020) et chez les femmes (+15,8 % en 2020) . La crise sanitaire a favorisé l'apparition ou l'aggravation de syndromes psychiques chez les jeunes, enfants ou adultes. Près d'un tiers des étudiants présentent des signes de détresse psychologique après le premier confinement d'avril 2020. 50 % ont souffert de solitude et près de 25 % ont eu une hygiène alimentaire dégradée. À ces désordres, s'ajoutent l'interruption des activités rémunérées, le renoncement aux soins et la hausse de la consommation d'alcool. Conjointement, de septembre 2020 à mai 2021, les passages aux urgences pour troubles de l'humeur ou troubles psychologiques sont en nette hausse chez les moins de 18 ans. Du 31 août au 7 septembre 2021, 15 % des Français montrent des signes d'un état dépressif, 5 points au-dessus du niveau hors épidémie, 23 % des Français montrent des signes d'un état anxieux, 10 points de plus qu'avant la crise, une tendance en hausse par rapport à la vague précédente .

À Besançon, le recours aux psychiatres reste stable sur 24 mois[3] sur la période du 01/08/2019 au 31/07/2021 avec toutefois une légère hausse sur les 12 derniers mois (01/08/2020 au 31/07/2021). Le taux de recours aux psychiatres est plus élevé à Besançon (3,3 %) que dans le Grand Besançon (3%) et le Doubs (2,2 %). Le taux progresse à toutes les échelles, il augmente avec l'âge, atteint un pic dans la tranche des 40-54 ans et diminue ensuite. La consommation d'anxiolytiques ou d'antidépresseurs est plus élevée à Besançon (21,8 %) et dans le Grand Besançon (21.2 %) que dans le Doubs (20,1%). Présent dans toutes les classes d'âge, le recours augmente aussi avec l'âge sans diminuer. La hausse de la consommation des psychotropes avec l'âge et le faible taux de recours aux psychiatres laissent à penser que le suivi médical n'est pas assuré par un spécialiste.

Taux de recours aux psychiatres par classes d'âge dans les 24 derniers mois pour les habitants de Besançon[3]

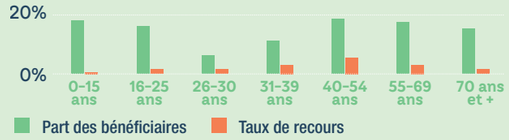

Taux de consommation d'anxiolytiques et antidépresseurs au cours dans les 24 mois[3]

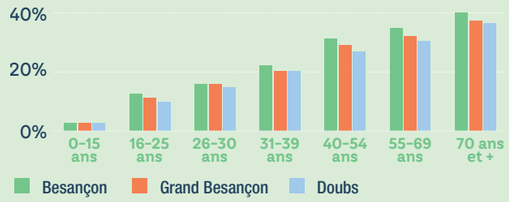

À RETENIR

La crise sanitaire a eu un rôle de catalyseur dans l'apparition ou l'aggravation de syndromes psychiques, quel que soit l'âge des sujets, même parmi les plus jeunes. Un autre constat : plus de 20 % des 16-30 ans n'ont pas de complémentaire santé et tout autant n'ont pas de médecin traitant déclaré. S'il n'existe pas de pathologies propres à Besançon, le nombre de personnes soignées pour une Affection de Longue Durée est y plus élevé que dans le Grand Besançon, en particulier chez les plus de 40 ans. Dans le département du Doubs, tout comme au niveau national, l'incidence du cancer du poumon chez la femme a été multipliée par 5 en 40 ans, cancer pour lequel il n'existe pas de campagne de dépistage. Chez les jeunes, ce sont principalement les comportements à risque qui sont la cause d'un décès prématuré (alcool, drogue...), le suicide étant la seconde. Enfin, le surpoids est un facteur aggravant, un syndrome plus marqué chez les enfants des quartiers prioritaires.

SUR LES EFFECTIFS BISONTINS AFFILIÉS AU RÉGIME GÉNÉRAL DE LA SÉCURITÉ SOCIALE
AU 27/08/2021

18 242	14,3 %	19 981	18 072
Affiliés couverts par la C2S soit 21 812 personnes	Affiliés sans couverture complémentaire soit 14 360 personnes	Affiliés sans médecin traitant déclaré	Affiliés bisontins avec une ALD en cours

QUEL ÉTAT DE SANTÉ À MOINS DE 30 ANS ?

LA DÉPRESSION, SECONDE CAUSE DES DÉCÈS[1]

En 2017, 9 Français sur 10 âgés de 16 à 29 ans se déclarent en bonne santé ou très bonne santé.

État de santé selon l'âge et le sexe, en France en 2017[2]

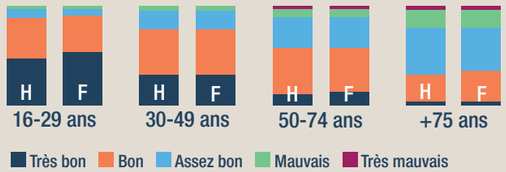

Les comportements à risques et les épisodes dépressifs figurent parmi les principales causes des problèmes de santé des jeunes[3]. En 2016, 24,6 % des décès prématurés chez les 15-24 ans sont dus aux accidents de la route, 15,2 % aux suicides, seconde cause de mortalité chez les jeunes. En 2017, 11,7 % des 18-24 ans déclarent avoir vécu un épisode dépressif au cours des 12 derniers mois.

Au 1er janvier 2018, 33 631 Bisontins ont entre 15 et 29 ans, ils représentent 28,8 % de la population bisontine. Au 31 juillet 2021, 961 Bisontins de 16 à 30 ans bénéficient d'une prise en charge santé au titre d'une affection de longue durée (ALD*). Les trois premières causes des ALD sont les affections psychiatriques (31 %), les maladies neurologiques (15 %), et le diabète (9 %). Entre juillet 2020 et juillet 2021, 234 Bisontins de 16 à 25 ans ont eu recours à un psychiatre. Si cette tranche d'âge représente 9 % de la population qui consomme, son taux de recours au psychiatre reste faible : 1.5% des 16-25 ans ont eu au moins une fois recours à un psychiatre sur la période.

LES COMPORTEMENTS À RISQUE

En Bourgogne Franche-Comté, la consommation quotidienne de tabac chez les jeunes de 17 ans est plus élevée qu'en France, 28 % contre 25 %, de même que celle de l'alcool, avec un niveau d'expérimentation plus précoce et un usage régulier plus important. Si le taux de mortalité liée aux cancers des voies pulmonaires est similaire à la moyenne nationale, la région enregistre le plus fort taux d'accidents corporels avec présence d'alcool, même s'ils sont moins mortels.
L'usage du cannabis et celui des autres drogues

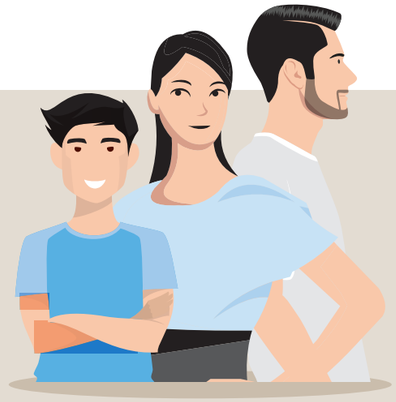

illicites (poppers, cocaïne et héroïne) est similaire à la moyenne française. A l'inverse, la région affiche une surmortalité due aux surdoses de drogues illicites.

Évolution des usages quotidiens de tabac et des usages réguliers d'alcool et de cannabis à 17 ans en Bourgogne-Franche-Comté et en France métropolitaine entre 2005 et 2017 (%)

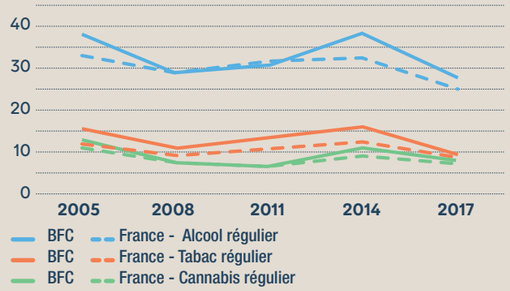

Source : synthèse du rapport OFDT « Usages et conséquences liés aux produits psychoactifs Bourgogne-Franche-Comté » édition 2020 – Données extraites de la base ODICER (https://odicer.ofdt.fr/mobile.php)

LE SURPOIDS, RISQUE AU LONG COURS

En France, l'obésité concerne 17 % des adultes et, chez les enfants, 16 % des garçons et 18 % des filles. Des chiffres à peu près stables depuis une dizaine d'années. En classe de 6e, 19,1 % des petits Bisontins sont en surpoids et 5,6 % souffrent d'obésité. Les enfants des quartiers prioritaires sont les plus touchés par cette maladie chronique qui résulte de facteurs combinés : alimentaires, génétiques, épigénétiques et environnementaux.

Dépistage Santé Scolaire 2020-21 réalisé en classe de 6ème

TERRITOIRES	NOMBRE D'ÉLÈVES ÉVALUÉS	SURPOIDS DONT OBÉSITÉ (RÉFÉRENCES FRANÇAISES)	OBÉSITÉ (RÉFÉRENCES INTERNATIONALES)
BESANÇON	947	19,1 %	5,6 %
GRAND BESANÇON	1 539	17,2 %	4,4 %
DOUBS	4 592	18,8 %	5,1 %
BFC	21 381	21,0 %	5,7 %

Source : Etude réalisée dans le cadre du dépistage infirmier en classe de 6ème, DSDEN 25 - REPPOP BFC.

SOURCES : 1. CPAM - Article sur l'obésité, INSERM, Lhttps://www.inserm.fr/dossier/obesite/ - 2. INSEE, France Portrait social, édition 2019 état de santé de la population - 3. INSEE chiffres clés causes des décès chez les jeunes et les enfants decembre 2021 - QPV : Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville

ABS2021

Chifres clés

POPULATION DE BESANÇON

JEUNES BISONTINS

QPV

1 CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

DEMANDEURS D'EMPLOIS FIN DE MOIS, CATÉGORIE ABC AU 1ER OCTOBRE 2021

	MOINS DE 25 ANS	
11 810	1 760	3 469

2 DÉMOGRAPHIE, POPULATION

POPULATION AU 31/12/2018
RECENSEMENT DE LA POPULATION (RP 2018)

	15 À 29 ANS	
116 775	33 620	21 966

3 REVENUS ET NIVEAUX DE VIE

TAUX DE PAUVRETÉ À 60% (RP 2018)

	MOINS DE 30 ANS	QPV PLANOISE
22 %	36 %	52,9 %

4 HABITAT ET LOGEMENT

LOGEMENTS SOCIAUX
RPLS 31/12/2019 - CROUS BFC 2021

	LOGEMENTS CROUS	
16 507	2 259	8 943

5 SANTÉ

POPULATION SANS COUVERTURE COMPLÉMENTAIRE PARMI LES AFFILIÉS DE LA CPAM AU 27/8/2021

	16-25 ANS	
14 360	3 577	-

CCAS
Besançon
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

ABS

DISPONIBLE POUR CHAQUE QUARTIER

Pour aller plus loin, retrouvez les dossiers complets de l'ABS quartier par quartier sur le site :

WWW.BESANCON.FR/CCAS

03 81 41 21 21
7-9 rue picasso 25000 BESANÇON
ccas@besancon.fr

Grand Besançon Métropole

Ville de Besançon

© Rédaction **Agence RHODOSIGNE** • Réalisation **JPM Partner** d'après l'agence RHODOSIGNE

Observatoire
Socio-urbain

Février 2022

Partie II

Les quartiers bisontins

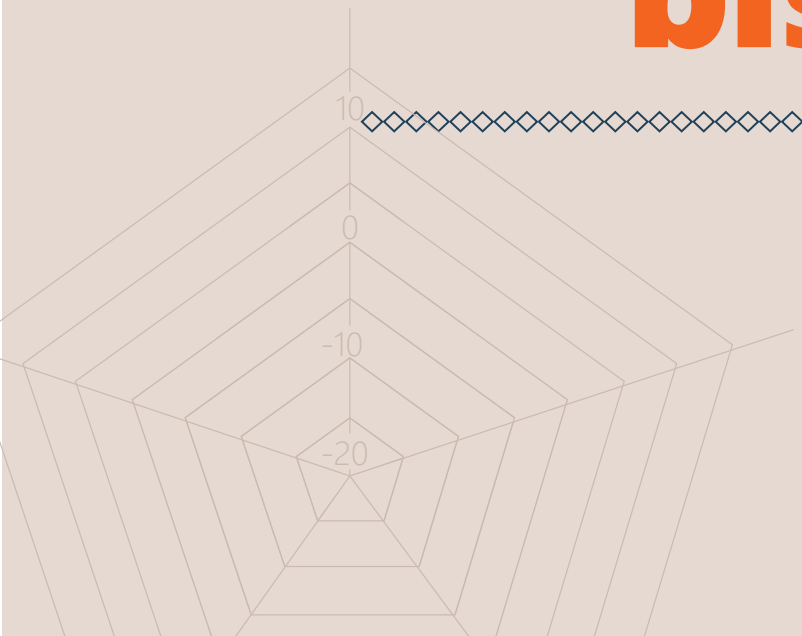

Les quartiers de Besançon

Sommaire

Partie II Quartiers bisontins	2
Quartier Centre-Chapelle des Buis	4
Quartier Velotte	8
Quartier Butte-Grette	12
Quartier Battant	16
Quartier Chaprais-Cras	20
Quartier Bregille	24
Quartier Saint-Ferjeux-Rosemont	28
Quartier Montrapon-Montboucons	32
Quartier Saint-Claude-Torcols	36
Quartier Palente-Orchamps-Saragosse	40
Quartier Vaîte-Clairs-Soleils	44
Quartier Planoise-Châteaufarine	48
Quartier Tilleroyes	53
Définitions	57

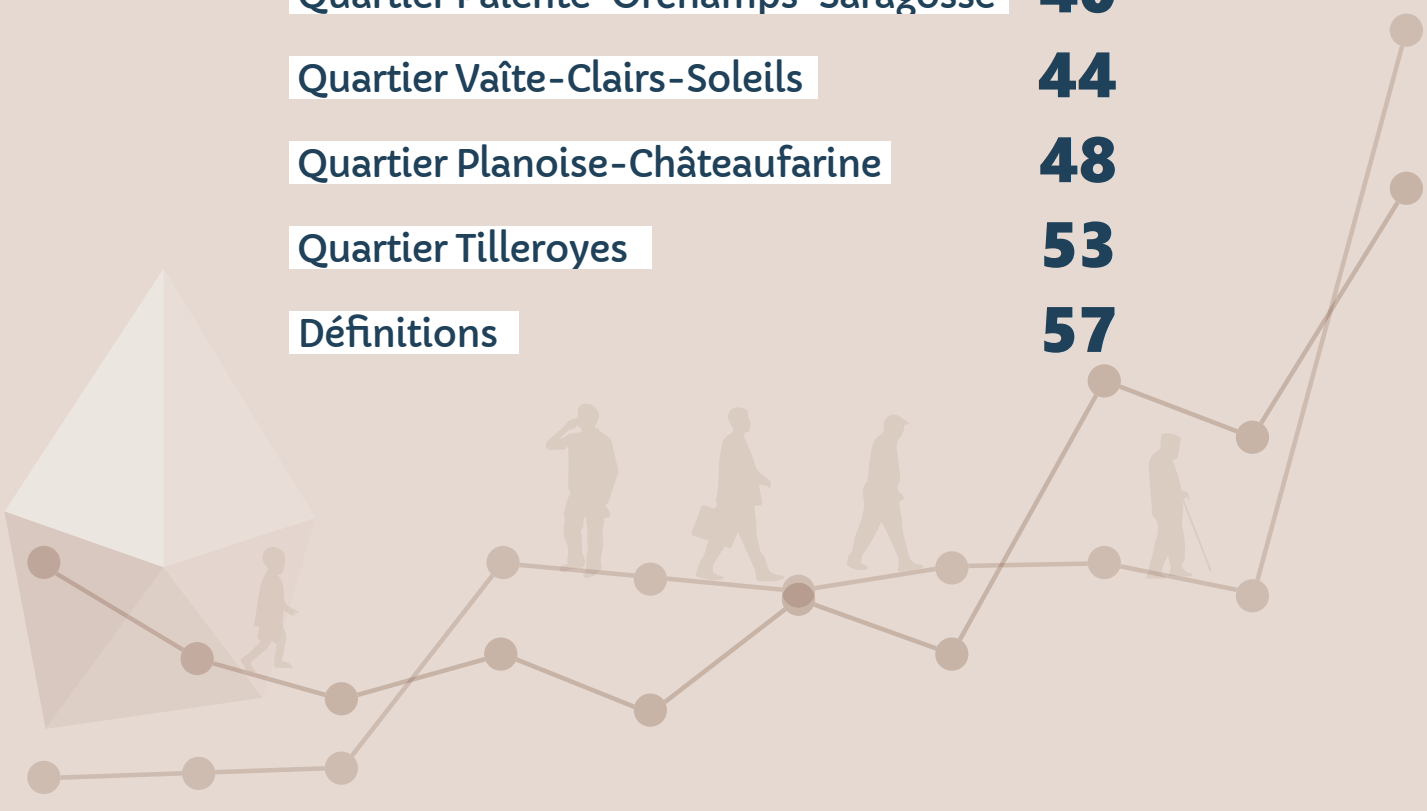

Quartier Centre-Chapelle des Buis

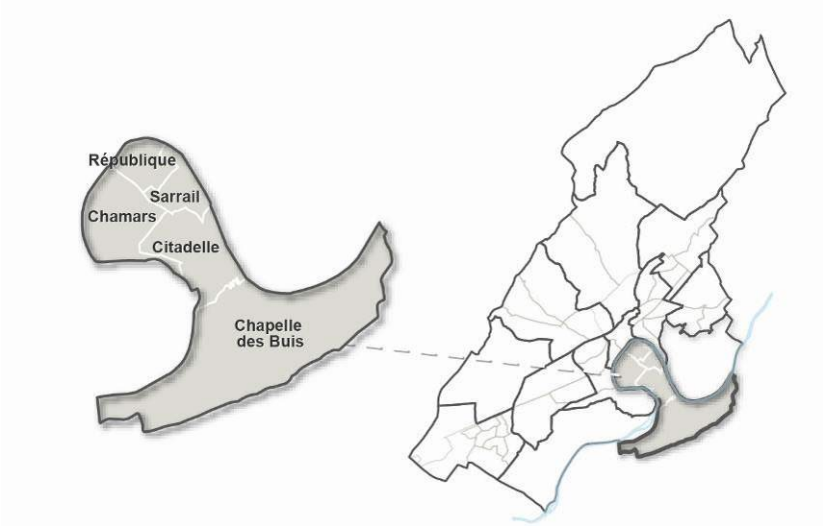

▶ *En raison d'effectifs réduits, les données pour l'Iris Chapelle des Buis ne sont pas toujours disponibles ou doivent être interprétées avec précaution.*

Démographie

Nombre d'habitants et évolution

	Nombre d'habitants en 1999	Nombre d'habitants en 2013	Nombre d'habitants en 2018	Evolution 2013-2018
Chamars	2 927	3 157	3 047	-3,5 %
République	2 948	3 142	2 813	-10,5 %
Sarrail	2 181	2 087	2 139	2,5 %
Citadelle	2 486	2 549	2 427	-4,8 %
Chapelle des Buis	254	290	234	-19,5 %
TOTAL Centre-Chapelle des Buis	**10 796**	**11 225**	**10 659**	**-5,0 %**
TOTAL Besançon	**117 691**	**116 952**	**116 775**	**-0,2 %**

Source : Insee, recensements de la population

Population par classes d'âges

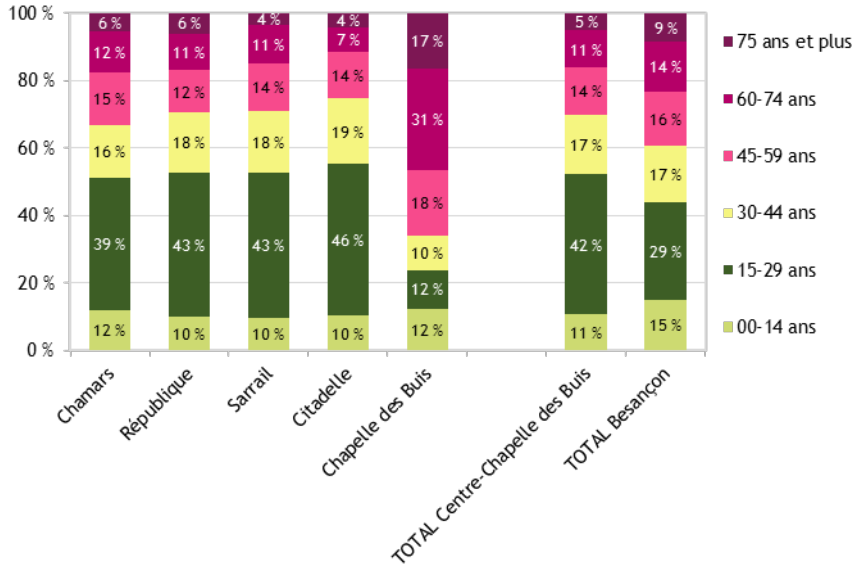

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Nombre et composition familiale des ménages

	Nombre de ménages
Chamars	1 830
République	1 838
Sarrail	1 293
Citadelle	1 556
Chapelle des Buis	117
TOTAL Centre-Chapelle des Buis	**6 633**
TOTAL Besançon	**61 720**

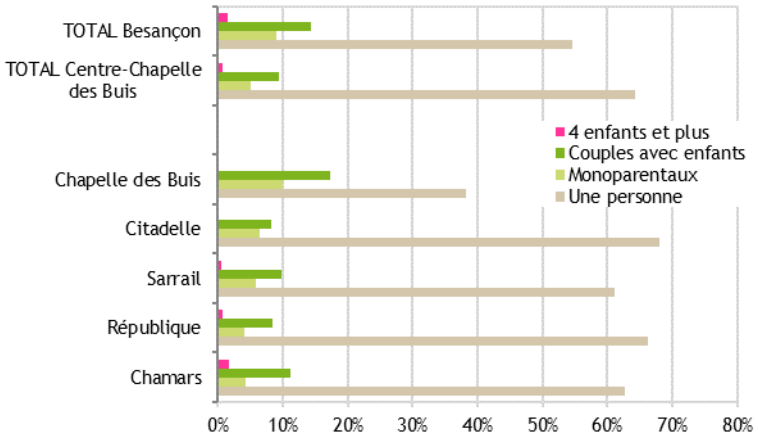

Source : Insee, Recensement de la population 2018

***Ménage** : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.*

Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle

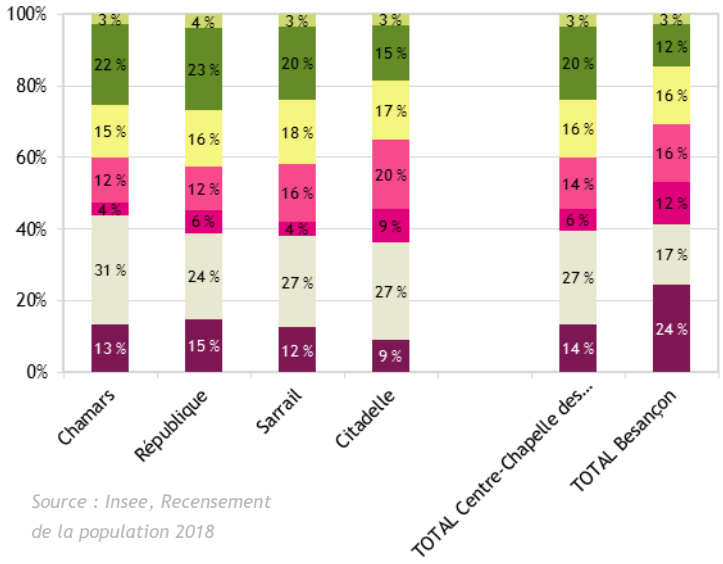

Source : Insee, Recensement de la population 2018

***Professions et catégories socio-professionnelles (PCS)** : répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarié ou non).*

***Profession intermédiaire** : correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social.*

***Sans activité professionnelle** : comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants.*

Habitat et cadre de vie

Résidences principales par statut d'occupation

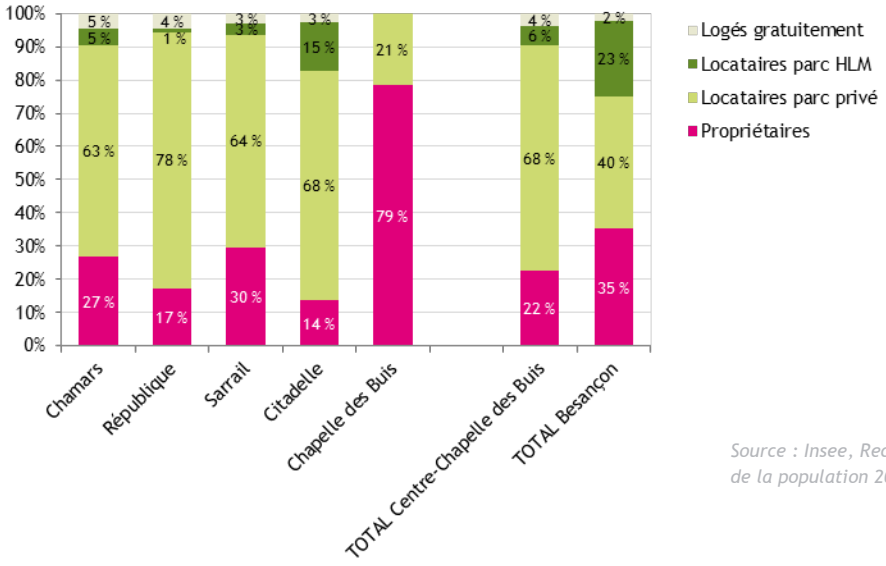

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Activité, accès à l'emploi et niveau de vie

Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

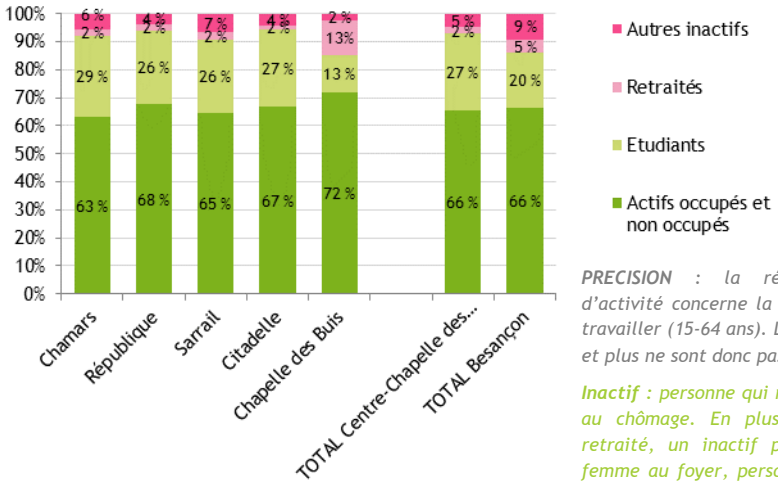

PRECISION : la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.

***Inactif** : personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...*

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans

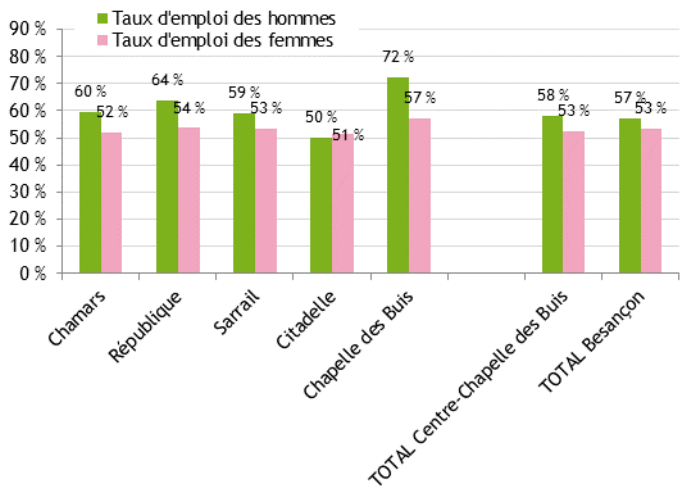

	Revenus disponibles	
	Médiane	Taux de pauvreté
Chamars	24 220	14,3 %
République	23 880	14,2 %
Sarrail	21 920	19,6 %
Citadelle	20 880	19,4 %
Chapelle des Buis	ND	ND
TOTAL Centre-Chapelle des Buis	**_**	**_**
TOTAL Besançon	**19570**	**22,0 %**

Source : Recensement de la population 2018, FILOSOFI 2018

***Taux d'emploi** : le taux d'emploi est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi au nombre total d'individus.*

Accès à l'emploi et précarité

Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Nombre de DEFM (cat A,B,C)	Nombre de DEFM (cat A)	Poids dans la ville	
			en nombre de DEFM	en nombre d'actifs
Chamars	*ND*	*ND*	*ND*	2,8 %
République	242	145	2,0 %	2,8 %
Sarrail	167	106	1,4 %	2,1 %
Citadelle	299	177	2,4 %	2,6 %
Chapelle des Buis	0	0	0,0 %	0,2 %
TOTAL Centre-Chapelle des Buis*	**978**	**589**	**8,1 %**	**10,4 %**
TOTAL Besançon	**11 803**	**7 315**	**///**	**///**

** total du quartier sans l'IRIS Chamars*

Source : Insee - Pôle Emploi-Dares, STMT au 31/12/2020

***Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM)** : les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.*

- *Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi.*
- *Catégorie B : personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.*
- *Catégorie C : personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.*

Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

	RSA		Bas revenus	
	Ménages allocataires	Part estimée parmi les ménages	Ménages allocataires à bas revenus	Part estimée parmi les ménages
Chamars	93	5,1 %	314	17,2 %
République	64	3,5 %	293	15,9 %
Sarrail	59	4,6 %	215	16,6 %
Citadelle	114	7,3 %	311	20,0 %
Chapelle des Buis	ND	ND	ND	ND
TOTAL Centre-Chapelle des Buis	**330**	**5,0 %**	**1 133**	**17,1 %**
TOTAL Besançon	**5 113**	**8,3 %**	**12325**	**20,1 %**

** total du quartier sans l'IRIS Chapelle des Buis*
Source : CAF 2020 et Insee, Recensement de la population 2018

Allocataires sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 105 € en 2020.

***PRECISION** : La part estimée parmi les ménages s'appuie ici sur la notion de bas revenu de la CAF qui exclut les étudiants et les personnes de 65 ans ou plus.*

Synthèse

Le quartier comparé à Besançon

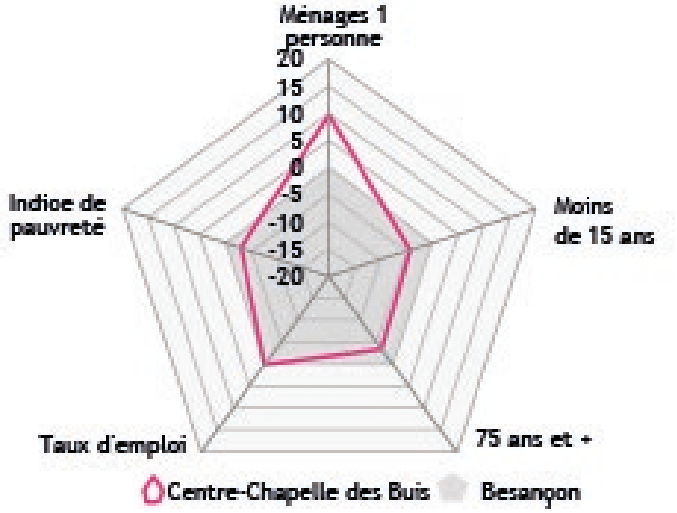

Source : CAF 2020 et Insee, Recensement de la population 2018

***PRECISION** : Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.*

En résumé

La population de Centre-Chapelle des Buis continue de décroître entre 2013 et 2018 (-5% sur la période soit -566 habitants). Les Iris Chapelle des Buis et République sont les plus touchés par cette baisse démographique (-19,5% et -10,5%).

Les ménages composés d'une seule personne sont majoritaires dans le quartier et ont progressé entre 2013 et 2018 de deux points (de 62% à 64%). L'Iris Chapelle des Buis a connu la plus forte hausse de cette catégorie de ménages sur la même période (+12 points) pour une part qui atteint désormais 38% en 2018.

Les jeunes de 15 à 29 ans sont très présents dans le quartier et représentent 42% de la population totale contre seulement 29 % en moyenne à Besançon. Cette part est restée relativement stable, exceptée pour les Iris Chamars et Chapelle des Buis qui enregistrent une baisse depuis 2013 au profit des personnes plus âgées. En effet pour ces deux Iris la part des 60 ans et plus affiche une hausse d'environ 18,5% en 5 ans.

L'offre de logements locatifs privés est très présente dans le quartier et représente 68% du parc total contre 40% en moyenne à Besançon. L'Iris Chapelle des Buis se démarque des autres Iris avec une part très importante de propriétaires (79%) mais cette proportion est en baisse depuis le dernier recensement (-12,4% entre 2013 et 2018).

Les indicateurs de fragilité sociale progressent dans le quartier pour atteindre des niveaux proches de la moyenne bisontine. Les ménages à bas revenus représentent 17% de la population du quartier contre 20% pour Besançon. 135 ménages à bas revenus supplémentaires sont comptabilisés entre 2019 et 2020.

Quartier Velotte

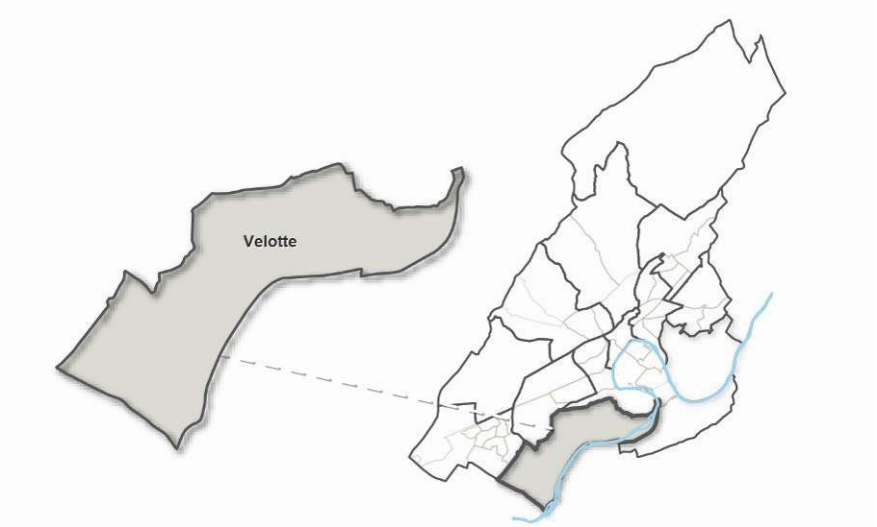

Démographie

Nombre d'habitants et évolution

	Nombre d'habitants en 1999	Nombre d'habitants en 2013	Nombre d'habitants en 2018	Evolution 2013-2018
TOTAL Velotte	2 201	2 367	2 458	3,8 %
TOTAL Besançon	117 691	116 952	116 775	-0,2 %

Source : Insee, Recensements de la population

Population par classes d'âges

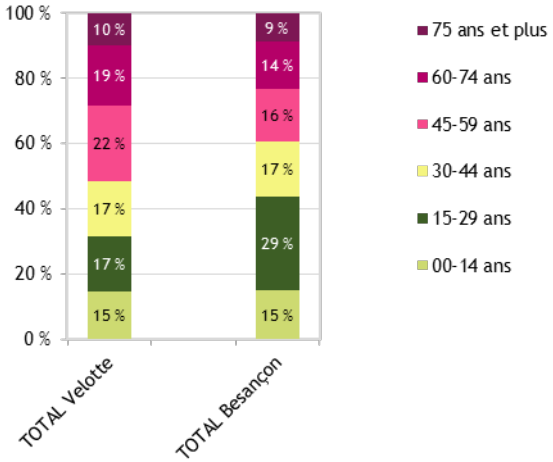

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Nombre et composition familiale des ménages

	Nombre de ménages
TOTAL Velotte	1 184
TOTAL Besançon	61 720

Source : Insee, Recensement de la population 2018

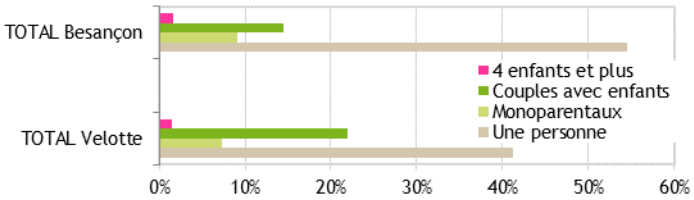

Source : Insee, Recensement de la population 2018

***Ménage** : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.*

Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle

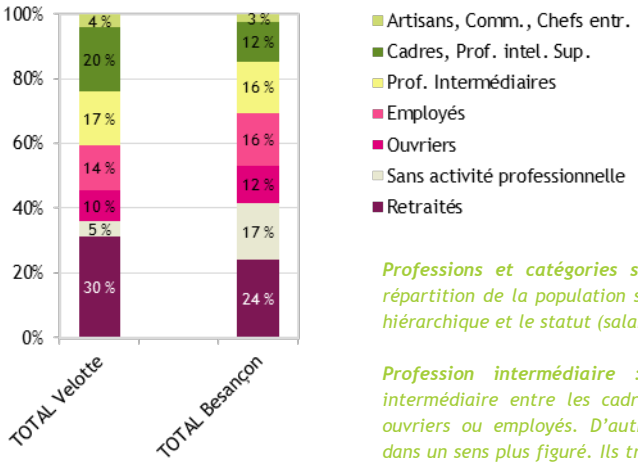

Source : Insee, Recensement de la population 2018

***Professions et catégories socio-professionnelles (PCS)** : répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarié ou non).*

***Profession intermédiaire** : correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social.*

***Sans activité professionnelle** : comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants.*

Habitat et cadre de vie

Résidences principales par statut d'occupation

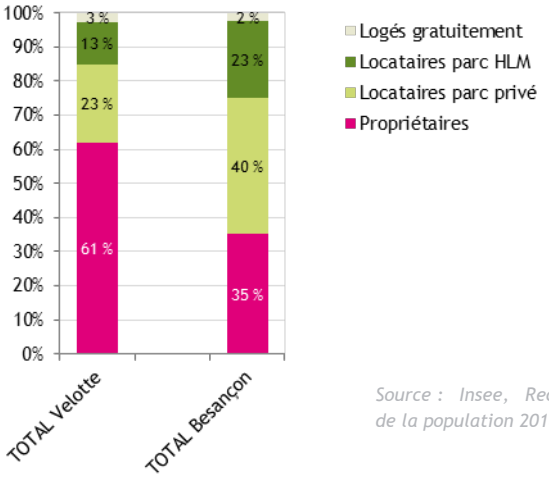

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

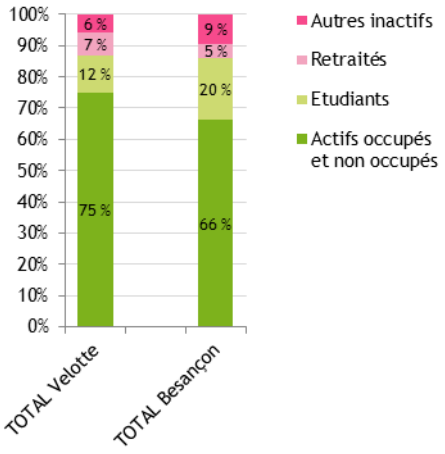

Inactif : personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...

PRECISION : la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans

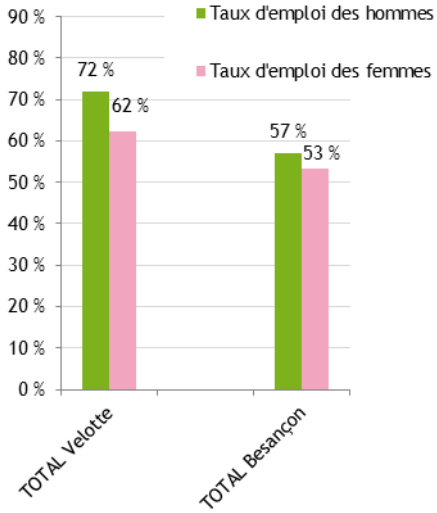

	Revenus disponibles	
	Médiane	Taux de pauvreté
TOTAL Velotte	24 410	11,6 %
TOTAL Besançon	19 570	22,0 %

Source : Insee, Recensement de la population 2018, FILOSOFI 2018

Taux d'emploi : le taux d'emploi est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi au nombre total d'individus.

Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Nombre de DEFM (cat A,B,C)	Nombre de DEFM (cat A)	Poids dans la ville	
			en nombre de DEFM	en nombre d'actifs
TOTAL Velotte	213	114	1,6 %	2,3 %
TOTAL Besançon	11 803	7 315	///	///

Source : Insee - Pôle Emploi-Dares, STMT au 31/12/2020

Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) : les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

- *Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi.*
- *Catégorie B : personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.*
- *Catégorie C : personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.*

Niveau de vie et précarité

Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

	RSA		Bas revenus	
	Ménages allocataires	Part estimée parmi les ménages	Ménages allocataires à bas revenus	Part estimée parmi les ménages
TOTAL Velotte	56	4,7 %	162	13,7 %
TOTAL Besançon	5 113	8,3 %	12 325	20,1 %

Source : CAF 2020 et Insee, Recensement de la population 2018

***Allocataires sous le seuil à bas revenus** : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 105 € en 2020.*

***PRECISION** : La part estimée parmi les ménages s'appuie ici sur la notion de bas revenu de la CAF qui exclut les étudiants et les personnes de 65 ans ou plus.*

Synthèse

Le quartier comparé à Besançon

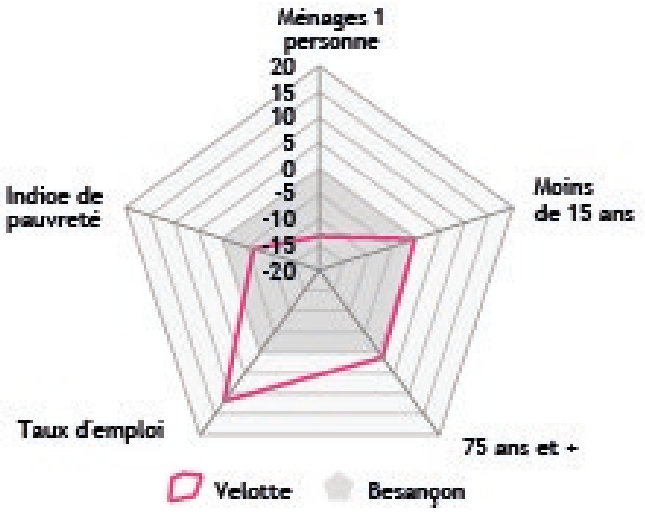

Source : CAF 2020 et Insee, Recensement de la population 2018

***PRECISION** : Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.*

En résumé

La population du quartier de Velotte poursuit sa croissance (+3,8% entre 2013 et 2018 soit 91 habitants supplémentaires). Elle se chiffre à 2 458 habitants en 2018.

Le profil de la population du quartier reste « familial », avec 31% des ménages avec enfant(s) alors que Besançon n'en compte que 25%. Cette proportion est stable depuis 2013. Les ménages seuls représentent seulement 41% de la population totale du quartier contre 54% pour la ville de Besançon.

La population du quartier Velotte connait malgré tout un vieillissement. Les personnes de 60 ans et plus sont nombreuses et représentent 29% de la population contre 23% en moyenne pour la ville de Besançon. Cette part a connu une progression entre 2013 et 2018 (+8,5%, soit +55 personnes), progression similaire à l'ensemble de la ville (+8,5% soit +2 123 individus).
Concomitamment, la part de retraités à Velotte est nettement supérieure à celle de la moyenne bisontine (35% contre 26%).

Les professions qualifiées sont également sur-représentées au sein du quartier Velotte, (37% de cadres et professions intermédiaires contre 28% pour l'ensemble de la ville).

Les propriétaires sont majoritaires, avec une proportion de 72%. Cette part a connu une baisse significative entre 2013 et 2018 (-6,1% soit -50 propriétaires occupants).

L'offre de logements se diversifie dans le quartier et le nombre de logements locatifs publics et privés croit avec respectivement +118 logements publics et +38 logements privés en 5 ans. L'offre locative publique représente désormais 13% du parc total du quartier en 2018 contre 3% en 2013, ce qui est à souligner.

Le niveau de vie du quartier Velotte est supérieur à la moyenne bisontine. Si le taux de pauvreté est de 11,6% contre 22% pour la ville de Besançon, il a néanmoins progressé de 2 points entre 2013 et 2018.
Les ménages à bas revenus sont plus nombreux, soit +40 familles supplémentaires entre 2019 et 2020.

Quartier Butte-Grette

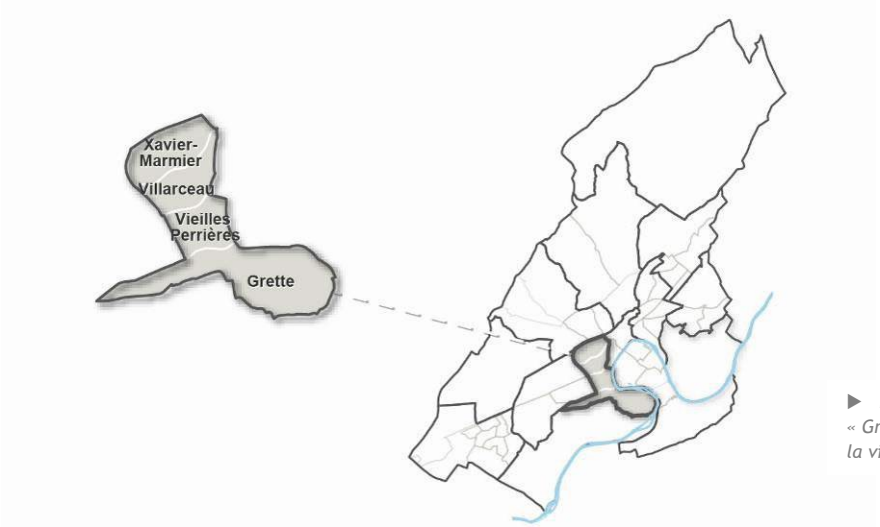

▶ *L'Iris Grette contient le quartier prioritaire « Grette », défini par la géographie de la politique de la ville.*

Démographie

Nombre d'habitants et évolution

	Nombre d'habitants en 1999	Nombre d'habitants en 2013	Nombre d'habitants en 2018	Evolution 2013-2018
Grette	2 039	1 678	957	-43,0 %
Vieilles Perrières	2 278	2 153	2 019	-6,2 %
Villarceau	2 453	2 298	2 468	7,4 %
Xavier-Marmier	2 629	2 546	2 624	3,0 %
TOTAL Butte Grette	**9 399**	**8 675**	**8 067**	**-7,0 %**
Quartier prioritaire Grette	*ND*	*1 260*	*360*	*-71,4 %*
TOTAL Besançon	**117 691**	**116 952**	**116 775**	**-0,2 %**

Source : Insee, Recensements de la population

Population par classes d'âges

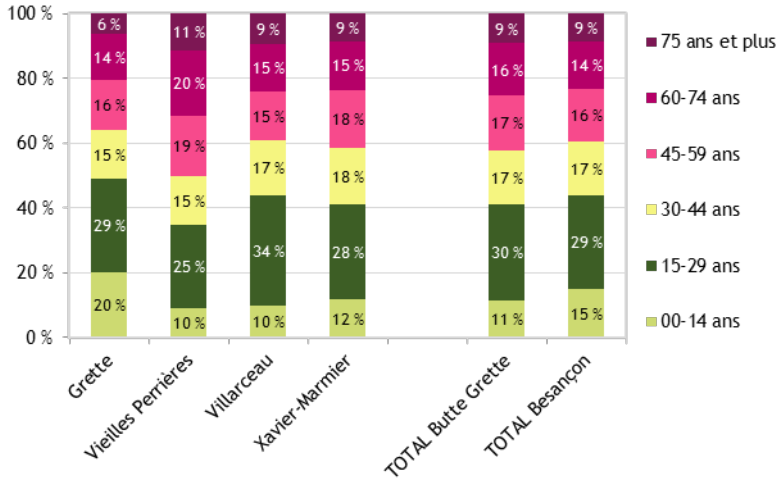

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Nombre et composition familiale des ménages

	Nombre de ménages
Grette	412
Vieilles Perrières	1 213
Villarceau	1 176
Xavier-Marmier	1 540
TOTAL Butte-Grette	**4 341**
TOTAL Besançon	**61 720**

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Ménage : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

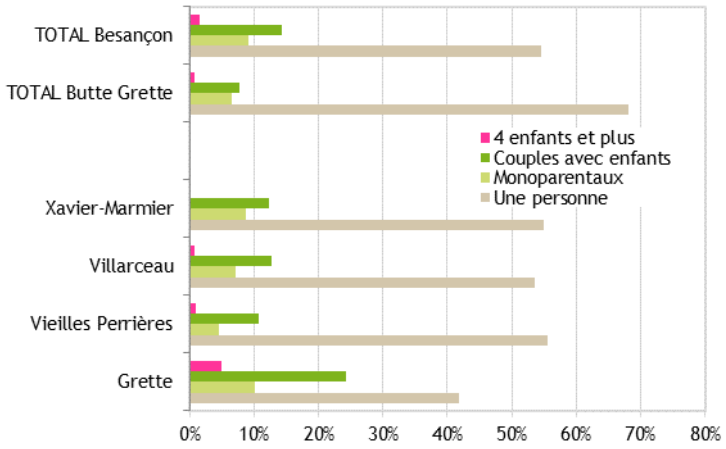

Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle

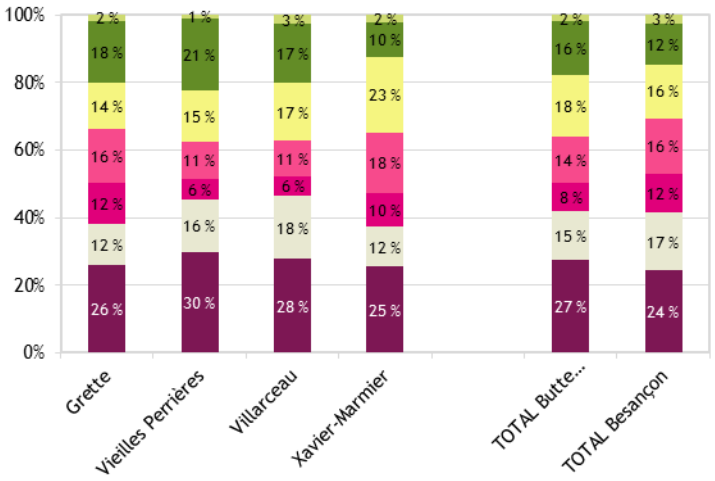

Source : Insee, Recensement de la population 2018

***Professions et catégories socio-professionnelles (PCS)** : répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarié ou non).*

***Profession intermédiaire** : correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social.*

***Sans activité professionnelle** : comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants.*

Habitat et cadre de vie

Résidences principales par statut d'occupation

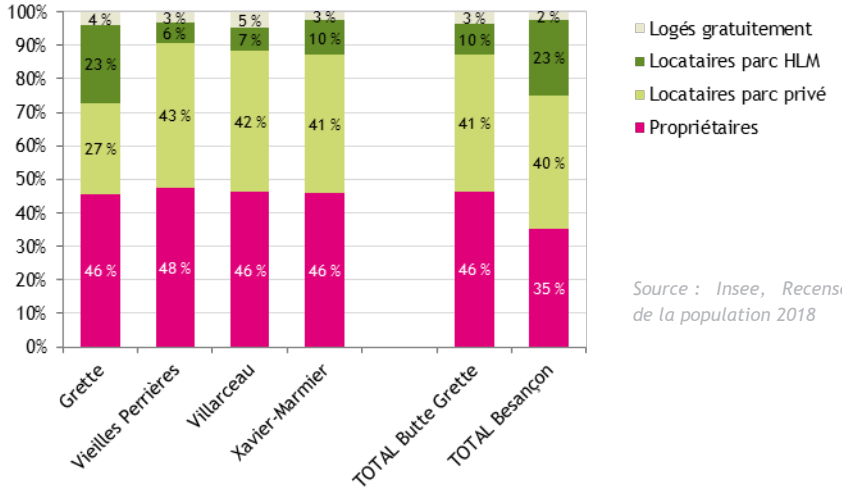

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

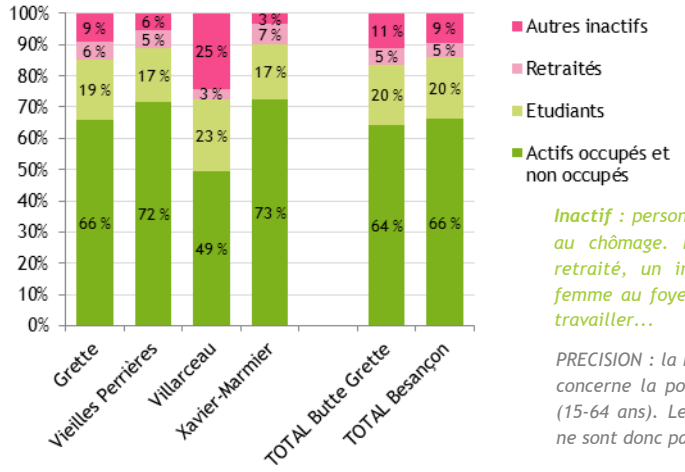

Inactif : personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...

PRECISION : la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans

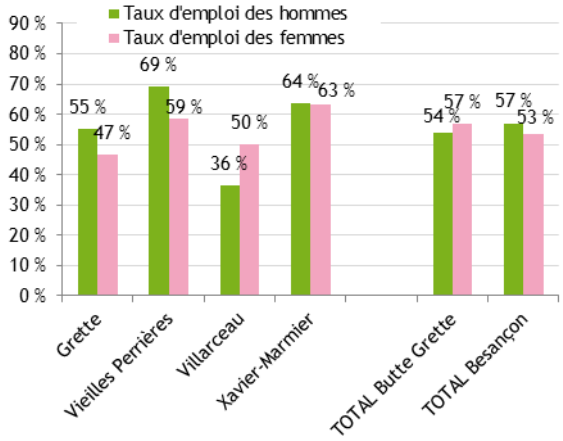

	Revenus disponibles	
	Médiane	Taux de pauvreté
Grette	ND	ND
Vieilles Perrières	24 130	11,2 %
Villarceau	23 430	12,8 %
Xavier-Marmier	21 810	10,4 %
TOTAL Butte Grette	**_**	**_**
Quartier prioritaire Grette	***12 160***	**_**
TOTAL Besançon	**19 570**	**22,0 %**

Source : Insee, Recensement de la population 2018, FILOSOFI 2018

***Taux d'emploi** : le taux d'emploi est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi au nombre total d'individus.*

PRECISION :
La présence de la maison d'arrêt fait diminuer le taux d'emploi des hommes pour l'IRIS Villarceau.
L'indice de pauvreté s'appuie ici sur la notion de bas revenu de la CAF qui exclut les étudiants et les personnes de 65 ans ou plus.

Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Nombre de DEFM (cat A,B,C)	Nombre de DEFM (cat A)	Poids dans la ville	
			en nombre de DEFM	en nombre d'actifs
Grette	ND	ND	0,0 %	0,8 %
Vieilles Perrières	155	91	1,2 %	1,8 %
Villarceau	152	93	1,3 %	1,7 %
Xavier-Marmier	181	104	1,4 %	2,6 %
TOTAL Butte Grette	**488**	**288**	**3,9 %**	**6,9 %**
Quartier prioritaire Grette	*ND*	*ND*	*ND*	*ND*
TOTAL Besançon	**11 803**	**7 315**	**///**	**///**

Source : Insee - Pôle Emploi-Dares, STMT au 31/12/2020

***Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM)** : les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.*
- *Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi.*
- *Catégorie B : personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.*
- *Catégorie C : personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.*

Niveau de vie et précarité

Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

	RSA		Bas revenus	
	Ménages allocataires	Part estimée parmi les ménages	Ménages allocataires à bas revenus	Part estimée parmi les ménages
Grette	13	3,2 %	29	7,0 %
Vieilles Perrières	31	2,6 %	136	11,2 %
Villarceau	41	3,5 %	135	11,5 %
Xavier-Marmier	44	2,9 %	173	11,2 %
TOTAL Butte Grette	**129**	**3,0 %**	**473**	**10,9 %**
Quartier prioritaire Grette	***143***	***12,6 %***	***350***	***25,2 %***
TOTAL Besançon	**5 113**	**8,3 %**	**12 325**	**20,1 %**

Source : CAF 2020 et Insee, Recensements de la population 2018

***Allocataires sous le seuil à bas revenus** : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 105 € en 2020.*

***PRECISION** : La part estimée parmi les ménages s'appuie ici sur la notion de bas revenu de la CAF qui exclut les étudiants et les personnes de 65 ans ou plus.*

Synthèse

Le quartier comparé à Besançon

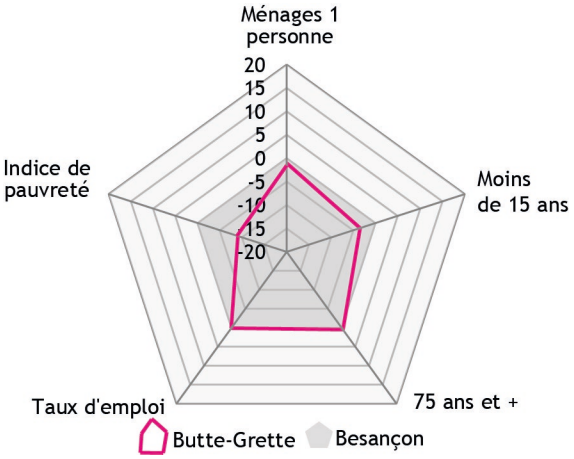

Source : CAF 2019 et Insee, Recensement de la population 2018

***PRECISION** : Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.*

En résumé

Le quartier Butte-Grette enregistre la plus forte baisse démographique de la ville de Besançon, soit -7% entre 2013 et 2018. Les Iris Grette et Vieilles Perrières concentrent les fortes diminutions, avec respectivement -43% et -6,2%.

Cette baisse drastique s'explique essentiellement par les déconstructions du grand ensemble de la Cité Brulard entreprisent dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Pour l'Iris Vieilles Perrières, cette baisse démographique s'explique notamment par le faible « turn over » dans le parc immobilier. En effet, le nombre de propriétaires a progressé pour atteindre 48% (+2 points) et l'offre en logements locatifs a diminué entre les deux derniers recensements (-2 points dans le parc public et -1 point pour le privé).

A l'inverse, les Iris Villarceau et Xavier-Marmier voient leur population progresser (+7,4% et +3% entre 2013 et 2018). Ce constat peut s'expliquer notamment par la diversification de l'offre de logements. Les locataires de logements publics et privés représentent respectivement 7% et 10% en 2018 contre 5% et 2% en 2013.

Les indicateurs de fragilités sociales connaissent une forte baisse dans l'Iris Grette en raison, principalement, des transformations profondes en cours dans cet Iris dans le cadre du Programme National de Renouvellement Urbain.

Concernant le reste du quartier, le niveau de vie des habitants est supérieur à celui de Besançon. Les signes de précarité sont globalement stables entre 2013 et 2018. Les taux de pauvreté se situent autour de 11,5% contre 22% en moyenne à Besançon.

Quartier Battant

▶ *L'ensemble des espaces habités du quartier Battant est inclus dans les quartiers en veille active du contrat de ville du Grand Besançon 2015-2020.*

Démographie

Nombre d'habitants et évolution

	Nombre d'habitants en 1999	Nombre d'habitants en 2013	Nombre d'habitants en 2018	Evolution 2013-2018
Marulaz	1 963	1 954	1 814	-7,2 %
Rue Battant	2 225	2 132	2 268	6,4 %
TOTAL Battant	**4 188**	**4 087**	**4 082**	**-0,1 %**
TOTAL Besançon	**117 691**	**116 952**	**116 775**	**-0,2 %**

Source : Insee, Recensements de la population

Population par classes d'âges

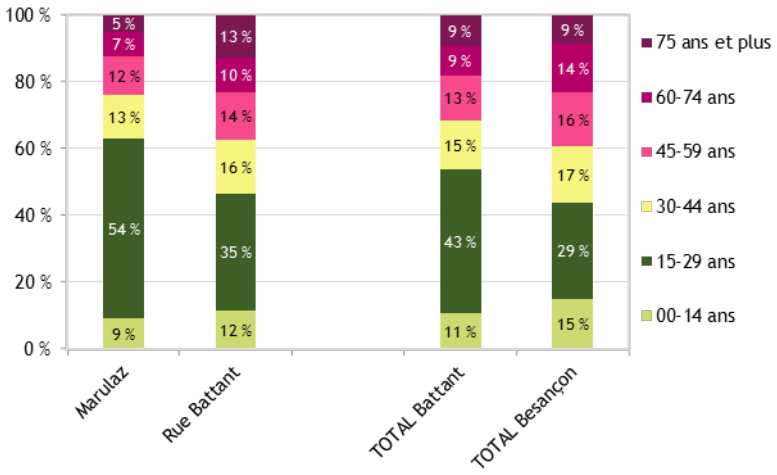

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Nombre et composition familiale des ménages

	Nombre de ménages
Marulaz	1 101
Rue Battant	1 291
TOTAL Battant	**2 392**
TOTAL Besançon	**61 720**

Source : Insee, Recensement de la population 2018

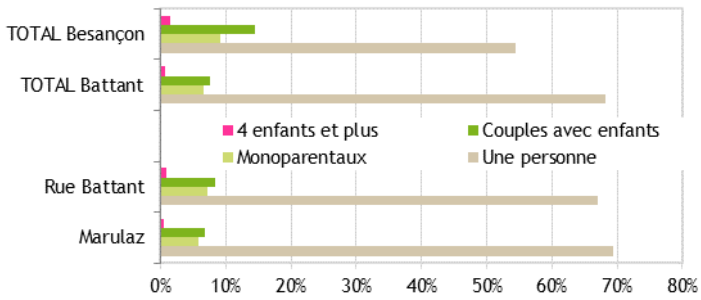

Ménage : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle

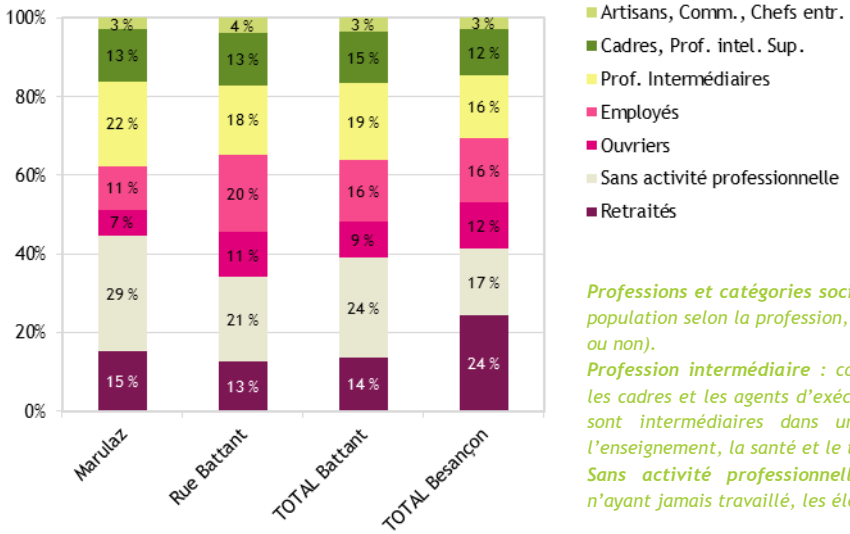

Professions et catégories socio-professionnelles (PCS) : répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarié ou non).
Profession intermédiaire : correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social
Sans activité professionnelle : comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants.

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Habitat et cadre de vie

Résidences principales par statut d'occupation

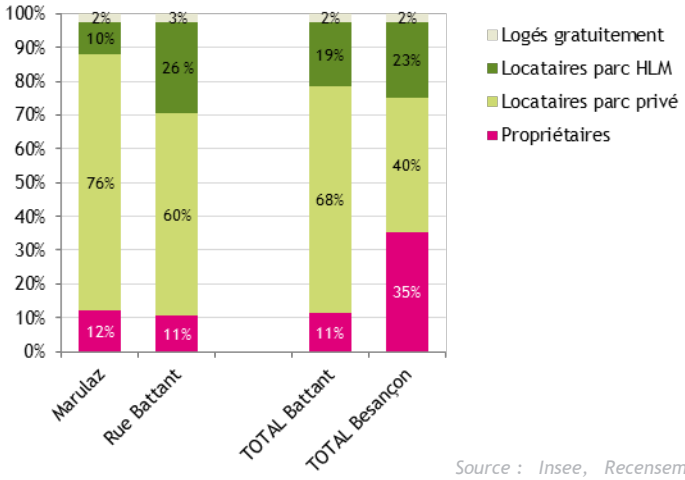

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

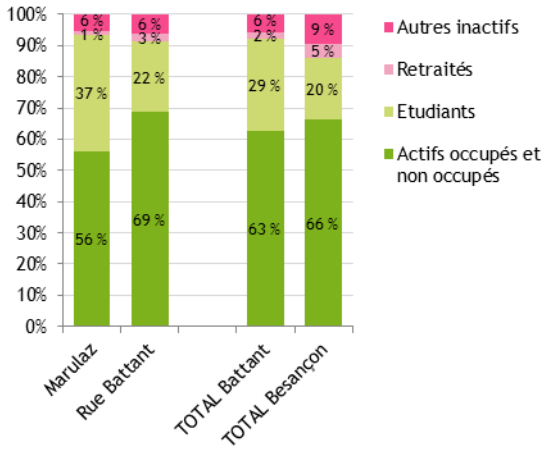

Inactif : personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...

PRECISION : la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans

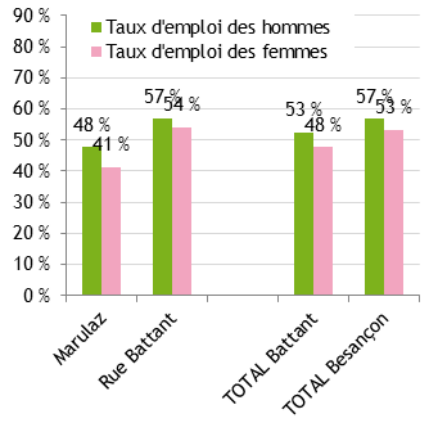

	Revenus disponibles	
	Médiane	Taux de pauvreté
Marulaz	17 890	28,3 %
Rue Battant	16 970	31,6 %
TOTAL Battant	**_**	**_**
TOTAL Besançon	**19 570**	**22,0 %**

Source : Insee, Recensement de la population 2018, FILOSOFI 2018

Taux d'emploi : le taux d'emploi est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi au nombre total d'individus.

Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Nombre de DEFM (cat A,B,C)	Nombre de DEFM (cat A)	Poids dans la ville	
			en nombre de DEFM	en nombre d'actifs
Marulaz	*ND*	*ND*	*ND*	1,6 %
Rue Battant	417	265	3,6 %	2,1 %
TOTAL Battant	***ND***	***ND***	***ND***	**3,7 %**
TOTAL Besançon	**11 803**	**7 315**	*///*	*///*

Source : Insee - Pôle Emploi-Dares, STMT au 31/12/2020

Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) : les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

- *Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi.*
- *Catégorie B : personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.*
- *Catégorie C : personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.*

Niveau de vie et pauvreté

Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

	RSA		Bas revenus	
	Ménages allocataires	Part estimée parmi les ménages	Ménages allocataires à bas revenus	Part estimée parmi les ménages
Marulaz	93	8,4 %	260	23,6 %
Rue Battant	133	10,3 %	342	26,5 %
TOTAL Battant	**226**	**3,0 %**	**602**	**25,2 %**
TOTAL Besançon	**5 113**	**8,3 %**	**12 325**	**20,1 %**

Source : CAF 2020 et Insee, Recensement de la population 2018

Allocataires sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 105 € en 2020.

PRECISION :
La part estimée parmi les ménages s'appuie ici sur la notion de bas revenu de la CAF qui exclut les étudiants et les personnes de 65 ans ou plus.
Les domiciliations, telles que celles du Service d'Accueil et d'Accompagnement Social (rue Champrond) ne sont plus prises en compte dans les chiffres de la CAF.

Synthèse

Le quartier comparé à Besançon

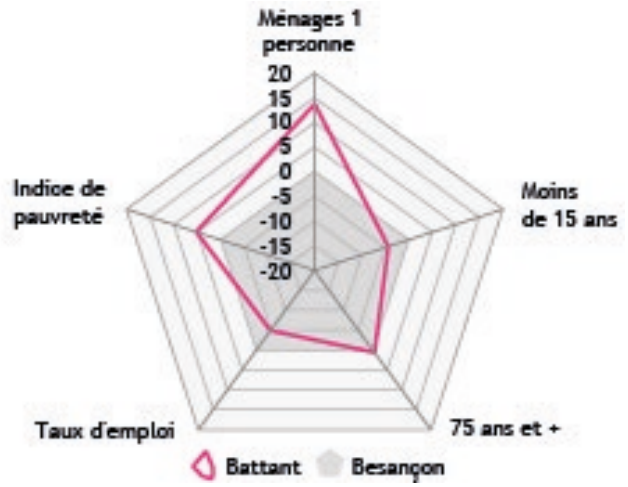

Source : CAF 2020 et Insee, Recensement de la population 2018

PRECISION : Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.

En résumé

La population du quartier est restée stable entre 2013 et 2018 (-0,1%). 4082 habitants sont recensés en 2018.

Les Iris Marulaz et Rue Battant ont connu des évolutions contraires entre les deux derniers recensements. L'Iris Marulaz a vu sa population fortement décroître (-7,2% soit -140 personnes). A l'inverse, l'Iris Rue Battant connait une progression démographique significative (+6,4% soit 136 personnes supplémentaires).

Le profil des habitants du quartier reste jeune. Les personnes de 15 à 29 ans représentent 43% de la population, soit une sur-représentation de près de 14 points par rapport à la moyenne bisontine. Ce constat s'explique par la forte présence des étudiants qui représentent 29% de la population du quartier contre 20% de la population de Besançon. Cette sur-représentation de jeunes et d'étudiants concerne davantage l'Iris Marulaz que l'Iris Rue Battant. La classe d'âge 15 à 29 ans est majoritaire dans l'Iris Marulaz (54%), et ne représente qu'un tiers de la population dans l'Iris Rue Battant.

A l'inverse, les personnes de 75 ans et plus sont nombreuses dans l'Iris Rue Battant avec une proportion égale à 13% contre 9% pour Besançon.

Le parc immobilier du quartier se diversifie. L'offre de logements locatifs publics se développe et représente, en 2018, près de 19% du parc contre 8% en 2013. Cette hausse est principalement portée par l'Iris Rue Battant qui accueille 114 logements supplémentaires dans cette catégorie entre les deux derniers recensements (soit une part évoluant de 13% à 26% entre 2013 et 2018).

Les signes de fragilités sociales dans le quartier ont progressé et dépassent dorénavant le niveau de la ville de Besançon.

L'Iris Rue Battant concentre davantage de précarité avec un taux de pauvreté de 31,6% contre 22% pour Besançon. 36 ménages à bas revenus supplémentaires sont ainsi comptabilisés entre 2013 et 2018. Les ménages à bas revenus de l'Iris Marulaz représentent quant à eux 23,6% de la population du quartier.

Quartier Chaprais-Cras

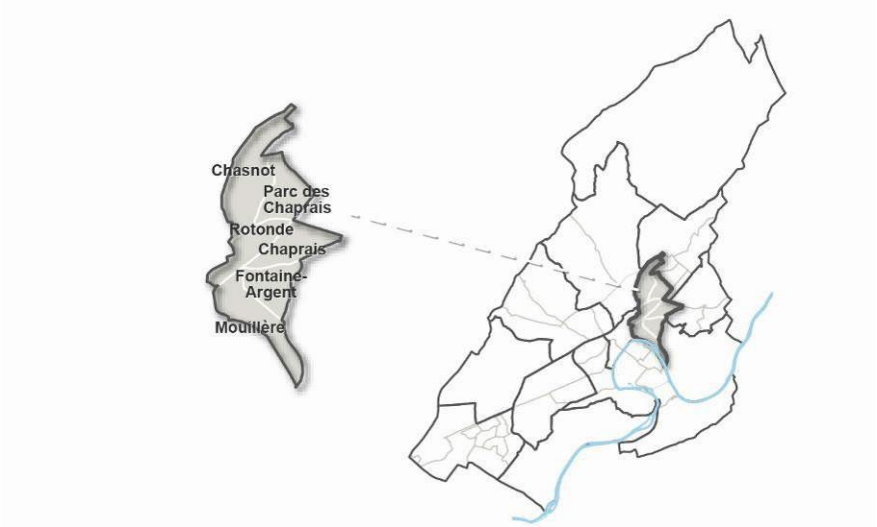

Démographie

Nombre d'habitants et évolution

	Nombre d'habitants en 1999	Nombre d'habitants en 2013	Nombre d'habitants en 2018	Evolution 2013-2018
Mouillère	2 171	2 996	2 865	-4,4 %
Fontaine-Argent	3 505	3 118	3 546	13,7 %
Rotonde	2 201	2 324	2 473	6,4 %
Chaprais	2 262	2 082	2 048	-1,6 %
Chasnot	3 272	3 255	3 173	-2,5 %
Parc des Chaprais	2 028	1 897	1 747	-7,9 %
TOTAL Chaprais-Cras	**15 439**	**15 673**	**15 853**	**1,1 %**
TOTAL Besançon	**117 691**	**116 952**	**116 775**	**-0,2 %**

Source : Insee, Recensements de la population

Population par classes d'âges

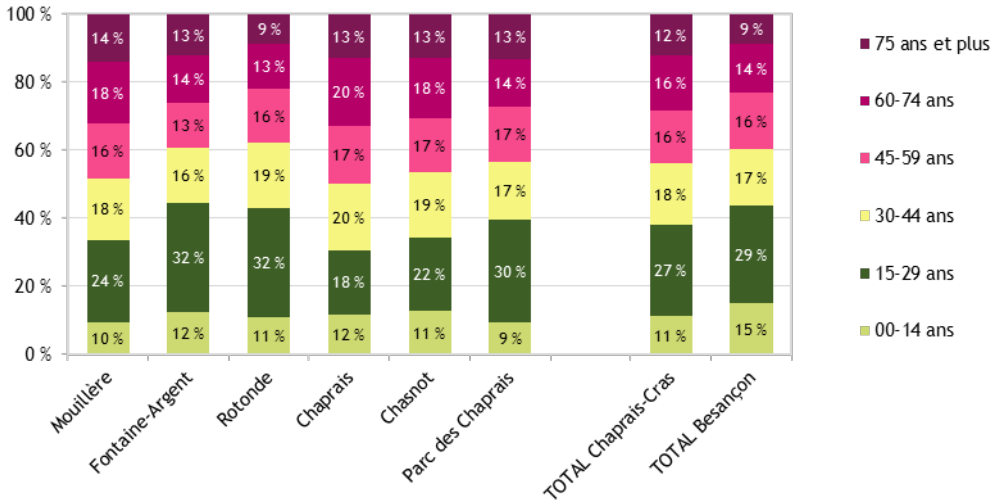

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Nombre et composition familiale des ménages

	Nombre de ménages
Mouillère	1 764
Fontaine-Argent	2 175
Rotonde	1 554
Chaprais	1 278
Chasnot	1 843
Parc des Chaprais	1 033
TOTAL Chaprais-Cras	**9 646**
TOTAL Besançon	**61 720**

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Ménage *: ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.*

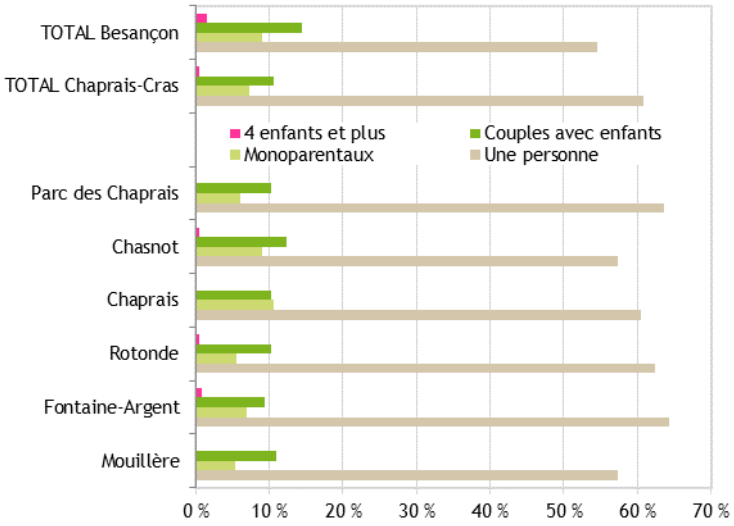

Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle

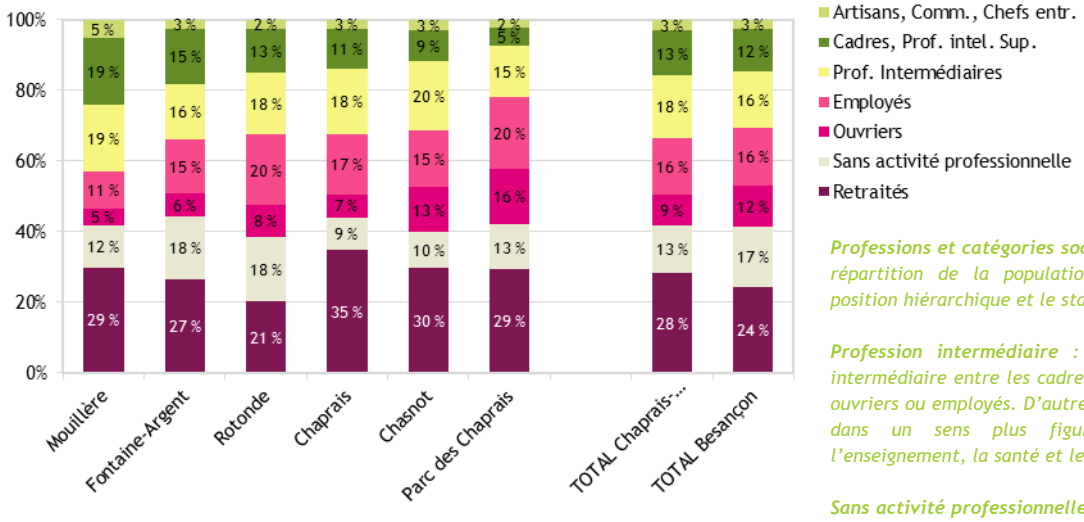

Professions et catégories socio-professionnelles (PCS) *: répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarié ou non).*

Profession intermédiaire *: correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social.*

Sans activité professionnelle *: comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants.*

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Habitat et cadre de vie

Résidences principales par statut d'occupation

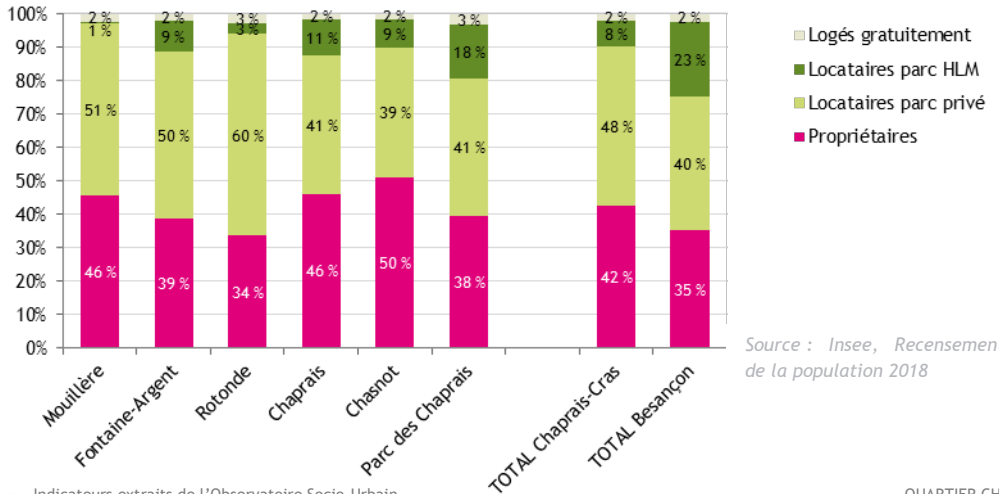

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

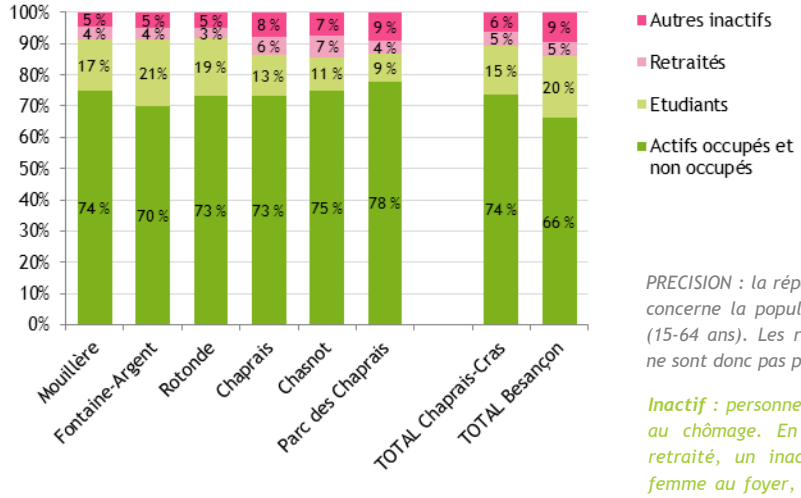

Source : Insee, Recensement de la population 2018

PRECISION : la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.

***Inactif** : personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...*

Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans

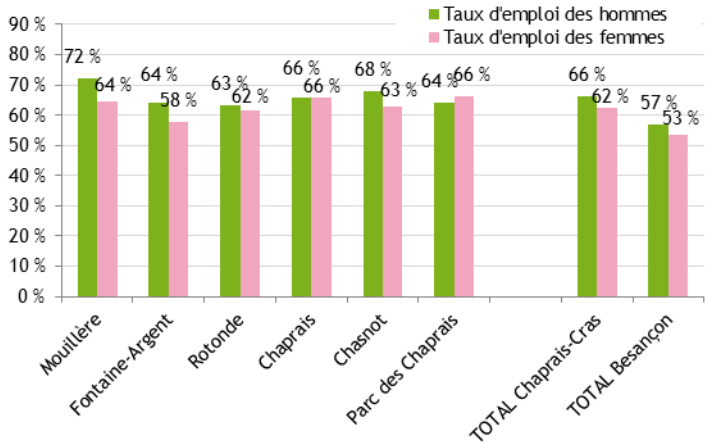

	Revenus disponibles	
	Médiane	Taux de pauvreté
Mouillère	25 930	8,1 %
Fontaine-Argent	21 310	15,8 %
Rotonde	21 110	15,1 %
Chaprais	20 590	14,3 %
Chasnot	21 550	11,8 %
Parc des Chaprais	19 810	15,2 %
TOTAL Chaprais-Cras	**_**	**_**
TOTAL Besançon	**19 570**	**22,0 %**

Source : Insee, Recensement de la population 2018, FILOSOFI 2018

***Taux d'emploi** : le taux d'emploi est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi au nombre total d'individus.*

Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Nombre de DEFM (cat A,B,C)	Nombre de DEFM (cat A)	Poids dans la ville	
			en nombre de DEFM	en nombre d'actifs
Mouillère	202	127	1,7 %	2,6 %
Fontaine-Argent	348	211	2,9 %	3,2 %
Rotonde	292	146	2,0 %	2,5 %
Chaprais	205	114	1,6 %	1,8 %
Chasnot	279	156	2,1 %	2,9 %
Parc des Chaprais	194	135	1,8 %	1,8 %
TOTAL Chaprais-Cras	**1 520**	**889**	**12,2 %**	**14,7 %**
TOTAL Besançon	**11 803**	**7 315**	**///**	**///**

Source : Insee - Pôle Emploi-Dares, STMT au 31/12/2020

***Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM)** : les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.*

- *Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi.*
- *Catégorie B : personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.*
- *Catégorie C : personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.*

Niveau de vie et précarité

Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

	RSA		Bas revenus	
	Ménages allocataires	Part estimée parmi les ménages	Ménages allocataires à bas revenus	Part estimée parmi les ménages
Mouillère	45	2,6 %	176	10,0 %
Fontaine-Argent	114	5,2 %	387	17,8 %
Rotonde	109	7,0 %	259	16,7 %
Chaprais	77	6,0 %	181	14,2 %
Chasnot	84	4,6 %	240	13,0 %
Parc des Chaprais	72	7,0 %	220	21,3 %
TOTAL Chaprais-Cras	**501**	**5,2 %**	**1 463**	**15,2 %**
TOTAL Besançon	**5 113**	**8,3 %**	**12 325**	**20,1 %**

Source : CAF 2020 et Insee, Recensements de la population 2018,

Allocataires sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 105 € en 2020.

***PRECISION** : Les domiciliations, telles que celles du Service d'Accueil et d'Accompagnement Social (rue Champrond) ne sont plus prises en compte dans les chiffres de la CAF.*

Synthèse

Le quartier comparé à Besançon

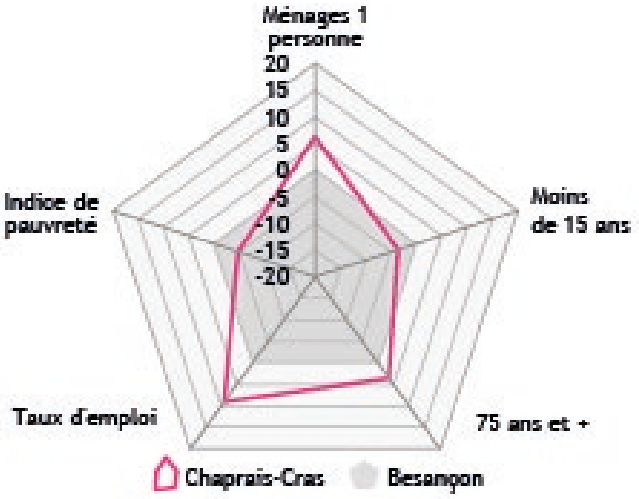

Source : CAF 2020 et Insee, Recensement de la population 2018

***PRECISION** : Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.*

En résumé

Chaprais-Cras compte 15 853 habitants en 2018. Il est le quartier le plus peuplé de la ville de Besançon après Planoise-Châteaufarine. Entre 2013 et 2018, le quartier enregistre une légère hausse démographique de 1,1%.

L'Iris Fontaine-Argent se distingue du reste du quartier par sa croissance démographique significative (+13,7% entre 2013 et 2018 soit 428 personnes). A l'inverse, l'Iris Parc des Chaprais continu sa décroissance avec un taux d'évolution de -7,9% sur la même période.

Les ménages composés d'une seule personne sont majoritaires et en croissance dans le quartier. Ils représentent 61% de la population en 2018 contre 59% en 2013. Les Iris Parc des Chaprais et Fontaine-Argent concentrent les proportions les plus fortes avec une part de 64% contre 54% en moyenne pour la ville de Besançon.

Le vieillissement du quartier est marqué entre 2013 et 2018, avec un taux d'évolution des personnes de 60 ans et plus de +13,9% (550 personnes supplémentaires). Cette tranche d'âge représente 28% des habitants du quartier contre 23% en moyenne à Besançon.

Le parc immobilier du quartier offre principalement des logements locatifs privés, représentant 48% des logements occupés contre 40% pour Besançon.

Le quartier est faiblement touché par la précarité, excepté pour l'Iris Parc des Chaprais qui montre des signes de fragilité mais à des niveaux proches de la moyenne bisontine. Le nombre d'allocataires à bas revenus dans cet Iris représente 21,3% des ménages du quartier contre 20,1% pour Besançon.

Quartier Bregille

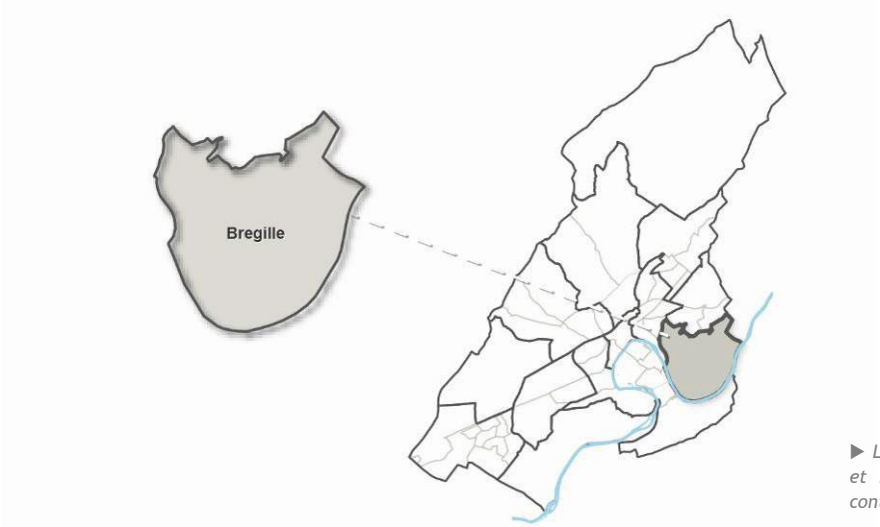

▶ *Les Vareilles, partagées entre les Iris Clairs-Soleils et Bregille, sont placées en veille active dans le contrat de ville du Grand Besançon 2015-2020.*

Démographie

Nombre d'habitants et évolution

	Nombre d'habitants en 1999	Nombre d'habitants en 2013	Nombre d'habitants en 2018	Evolution 2013-2018
TOTAL Bregille	3 093	3 528	3 246	-8,0 %
TOTAL Besançon	117 691	116 952	116 775	-0,2 %

Source : Insee, Recensements de la population

Population par classes d'âges

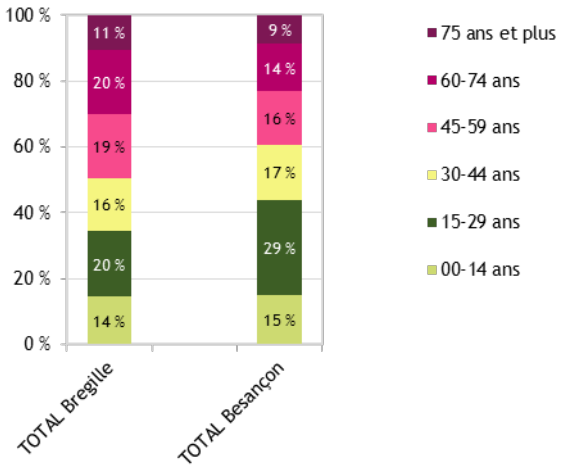

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Nombre et composition familiale des ménages

	Nombre de ménages
TOTAL Bregille	1 727
TOTAL Besançon	61 720

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Ménage : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

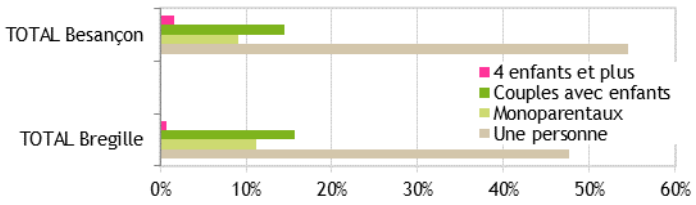

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle

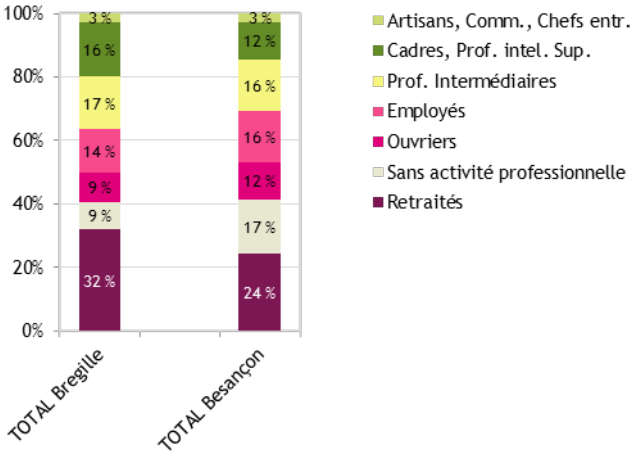

***Professions et catégories socio-professionnelles (PCS)** : répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarié ou non).*

***Profession intermédiaire** : correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social.*

***Sans activité professionnelle** : comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants.*

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Habitat et cadre de vie

Résidences principales par statut d'occupation

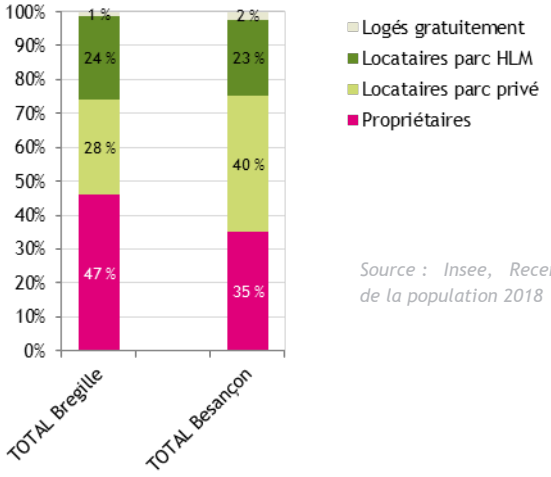

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

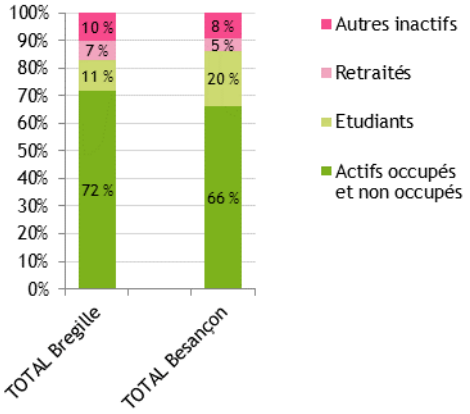

PRECISION : la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.

***Inactif** : personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...*

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans

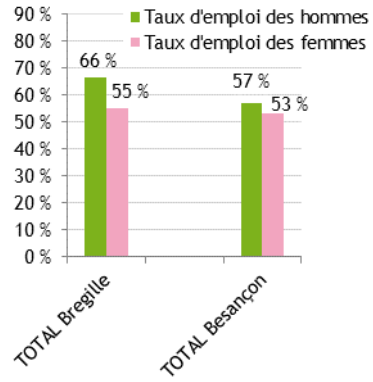

	Revenus disponibles	
	Médiane	Taux de pauvreté
TOTAL Bregille	23 510	14,5 %
TOTAL Besançon	19 570	22,0 %

Source : Insee, Recensement de la population 2018, FILOSOFI 2018

***Taux d'emploi** : le taux d'emploi est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi au nombre total d'individus.*

Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Nombre de DEFM (cat A,B,C)	Nombre de DEFM (cat A)	Poids dans la ville	
			en nombre de DEFM	en nombre d'actifs
TOTAL Bregille	345	204	2,8 %	2,8 %
TOTAL Besançon	11 803	7 315	///	///

Source : Insee - Pôle Emploi-Dares, STMT au 31/12/2020

***Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM)** : les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.*

- *Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi.*
- *Catégorie B : personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.*
- *Catégorie C : personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.*

Niveau de vie et précarité

Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

	RSA		Bas revenus	
	Ménages allocataires	Part estimée parmi les ménages	Ménages allocataires à bas revenus	Part estimée parmi les ménages
TOTAL Bregille	113	6,5 %	225	13,0 %
TOTAL Besançon	5 113	8,3 %	12 325	20,1 %

Source : CAF 2020 et Insee, Recensement de la population 2018

Allocataires sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 105 € en 2020.

***PRECISION** : La part estimée des ménages s'appuie ici sur la notion de bas revenu de la CAF qui exclut les étudiants et les personnes de 65 ans ou plus.*

Synthèse

Le quartier comparé à Besançon

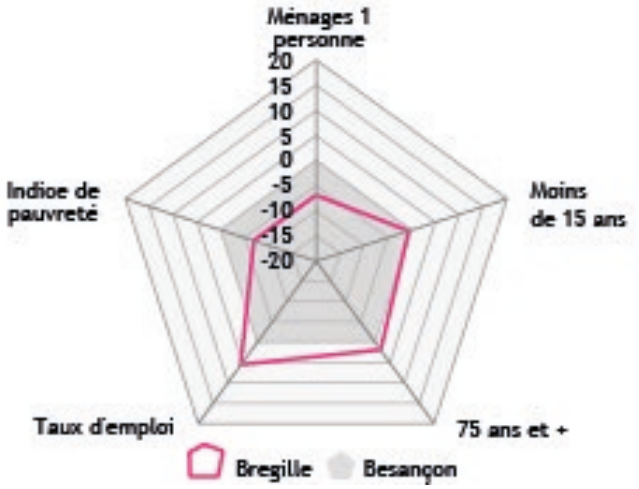

Source : CAF 2020 et Insee, Recensement de la population 2018

***PRECISION** : Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.*

En résumé

Après avoir connu une forte croissance, le quartier de Bregille enregistre une baisse démographique entre 2013 et 2018 (-8%, soit 282 personnes en moins).

Le quartier se caractérise par un vieillissement de sa population. Les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 31% de la population totale contre 23% en moyenne pour Besançon. La proportion de ménages seuls a progressé de 6,6% entre 2013 et 2018 (51 ménages supplémentaires), mais reste à un niveau encore inférieur à Besançon (48% contre 54%).

Le profil familial du quartier tend à s'affaiblir avec une diminution du nombre de ménages avec enfant(s), soit 71 familles en moins entre 2013 et 2018. Cependant, cette proportion reste légèrement supérieure à la moyenne bisontine (27% contre 25%).

Les propriétaires sont majoritaires dans le quartier (47% soit 12 points de plus que la moyenne de la ville). Entre 2013 et 2018, cette part a progressé de 2 points. L'offre locative est, quant à elle, restée stable sur la même période.

Les cadres et les retraités sont toujours très présents dans le quartier avec des parts respectives de 16% et 32% de la population contre 12% et 24% en moyenne à l'échelle de la ville.

Le quartier est faiblement touché par les difficultés sociales et les indicateurs sont inférieurs à ceux de la ville. Le revenu médian disponible des ménages reste nettement supérieur à celui de Besançon (23 510 euros contre 19 570 euros).

Le taux de pauvreté de Bregille a cependant connu une légère hausse entre 2013 et 2018 de 2 points. Il s'établit à 14,5% contre 22% en moyenne pour Besançon.

Quartier Saint-Ferjeux-Rosemont

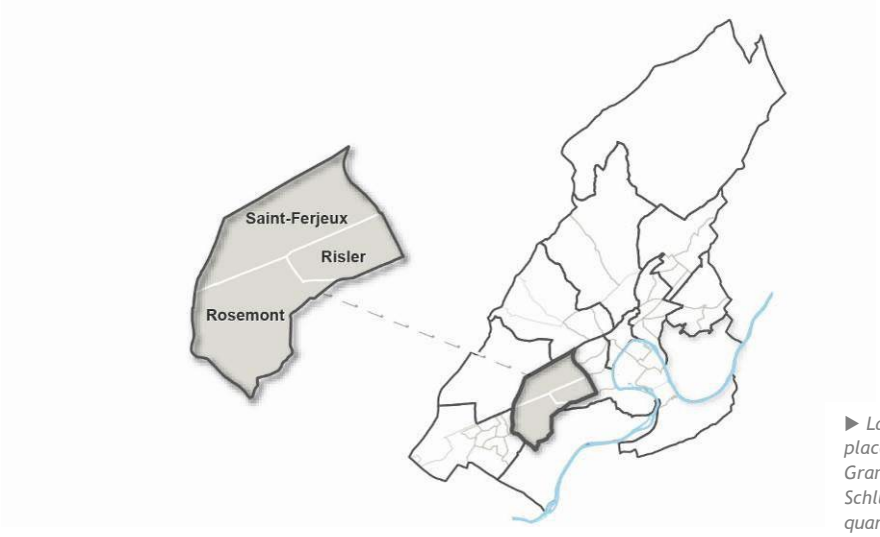

▶ *La cité Amitié, incluse dans l'Iris Saint-Ferjeux, est placée en veille active dans le contrat de ville du Grand Besançon 2015-2020. Les secteurs Pesty, Schlumberger et Pelouse, constituant de petits quartiers au sein de Saint-Ferjeux-Rosemont, sont, quant à eux, placés en observation.*

Démographie

Nombre d'habitants et évolution

	Nombre d'habitants en 1999	Nombre d'habitants en 2013	Nombre d'habitants en 2018	Evolution 2013-2018
Rosemont	1 749	1 690	1 996	18,1 %
Saint-Ferjeux	2 487	2 432	2 421	-0,5 %
Risler	1 940	2 330	2 386	2,4 %
TOTAL Saint-Ferjeux-Rosemont	**6 176**	**6 452**	**6 803**	**5,4 %**
TOTAL Besançon	**6 176**	**6 452**	**6 803**	**5,4 %**

Source : Insee, Recensements de la population

Population par classes d'âges

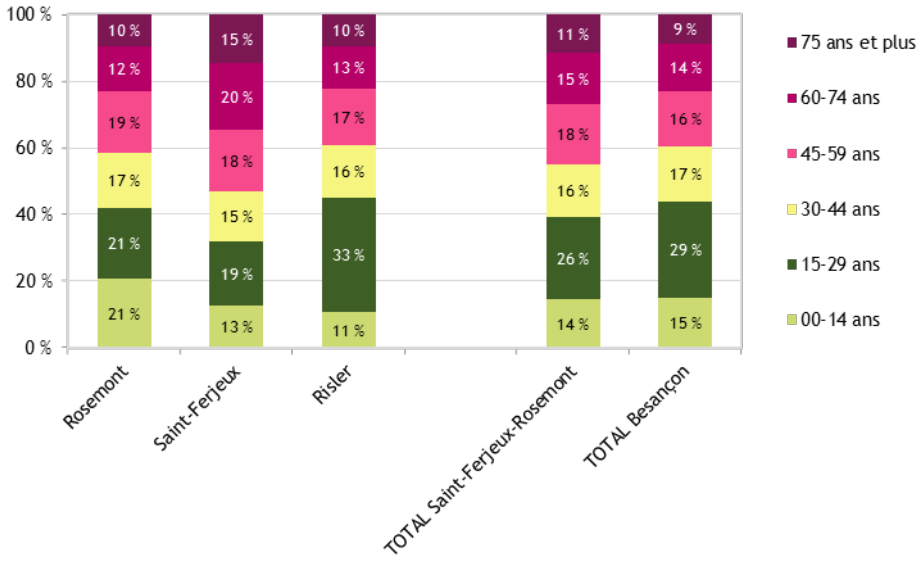

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Nombre et composition familiale des ménages

	Nombre de ménages
Rosemont	930
Saint-Ferjeux	1 212
Risler	936
TOTAL Saint-Ferjeux-Rosemont	**3 079**
TOTAL Besançon	**61 720**

Source : Insee, Recensement de la population 2018

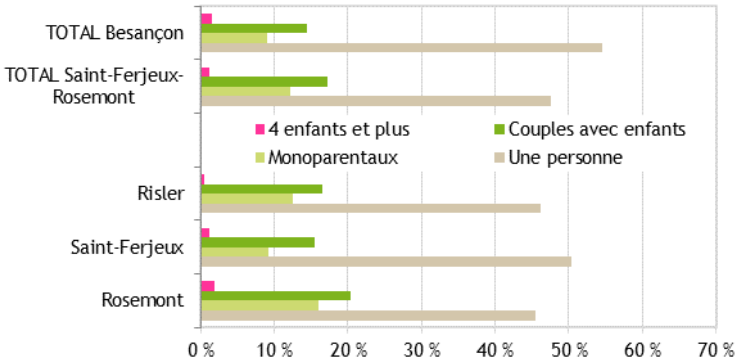

***Ménage** : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.*

Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle

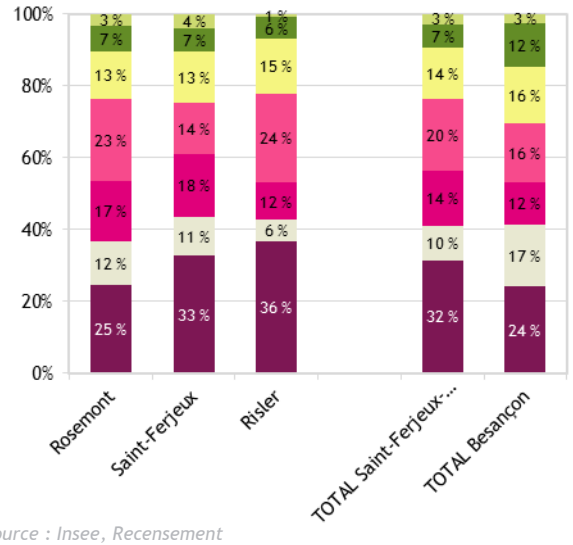

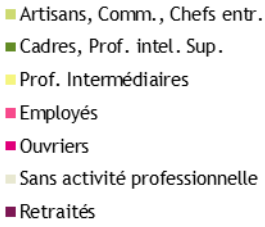

Source : Insee, Recensement de la population 2018

***Professions et catégories socio-professionnelles (PCS)** : répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarié ou non).*

***Profession intermédiaire** : correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social.*

***Sans activité professionnelle** : comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants.*

Habitat et cadre de vie

Résidences principales par statut d'occupation

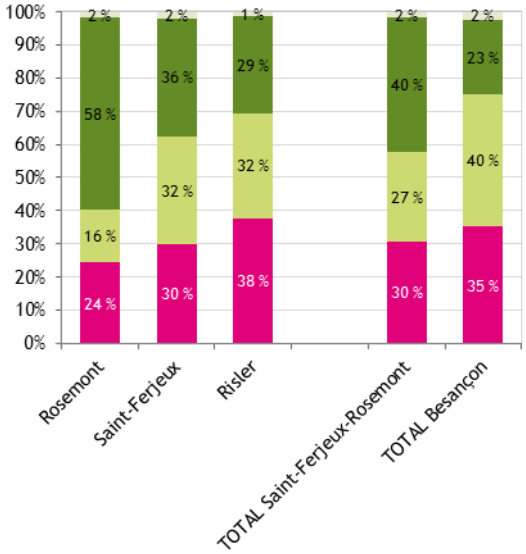

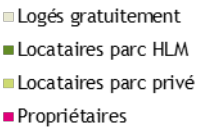

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

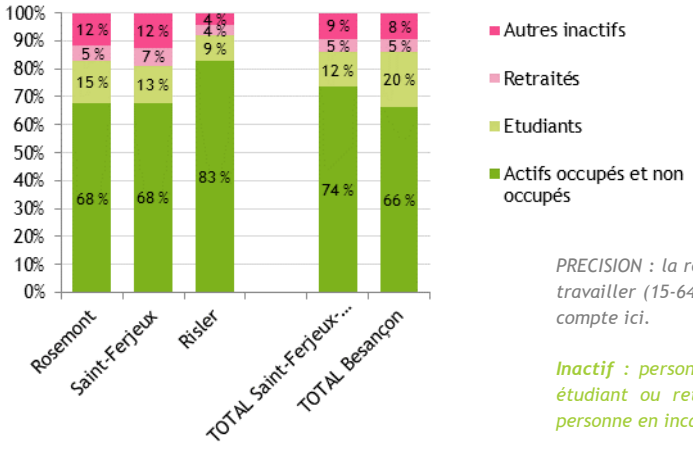

PRECISION : la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.

***Inactif** : personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...*

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans

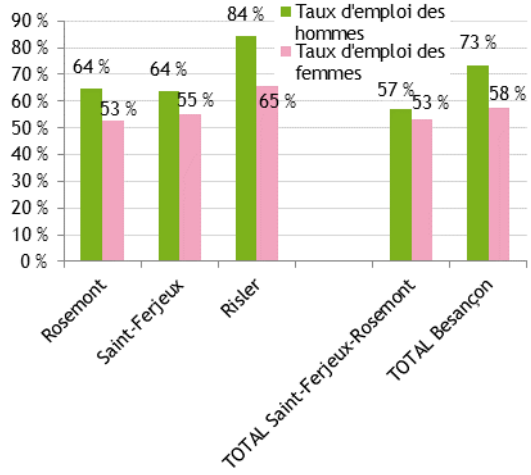

	Revenus disponibles	
	Médiane	Taux de pauvreté
Rosemont	18 380	24,5 %
Saint-Ferjeux	18 170	23,6 %
Risler	18 670	16,6 %
TOTAL Saint-Ferjeux-Rosemont	**–**	**–**
TOTAL Besançon	**19 570**	**22,0 %**

Source : Insee, Recensement de la population 2018, FILOSOFI 2018

***Taux d'emploi** : le taux d'emploi est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi au nombre total d'individus.*

***PRECISION** : la présence de la caserne militaire fait augmenter le taux d'emploi des hommes pour l'IRIS Risler.*

Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Nombre de DEFM (cat A,B,C)	Nombre de DEFM (cat A)	Poids dans la ville	
			en nombre de DEFM	en nombre d'actifs
Rosemont	195	117	1,6 %	1,6 %
Saint-Ferjeux	247	162	2,2 %	1,9 %
Risler	151	89	1,2 %	2,7 %
TOTAL Saint-Ferjeux-Rosemont	**593**	**368**	**5,0 %**	**6,1 %**
TOTAL Besançon	**11 803**	**7 315**	**///**	**///**

Source : Insee - Pôle Emploi-Dares, STMT au 31/12/2020

***Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM)** : les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.*

- *Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi.*
- *Catégorie B : personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.*
- *Catégorie C : personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.*

Niveau de vie et précarité

Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

	RSA		Bas revenus	
	Ménages allocataires	Part estimée parmi les ménages	Ménages allocataires à bas revenus	Part estimée parmi les ménages
Rosemont	78	8,4 %	197	21,2 %
Saint-Ferjeux	138	11,4 %	276	22,8 %
Risler	52	5,6 %	124	13,2 %
TOTAL Saint-Ferjeux-Rosemont	**268**	**8,7 %**	**597**	**19,4 %**
TOTAL Besançon	**5 113**	**8,3 %**	**12 325**	**20,1 %**

Source : CAF 2020 et Insee, Recensement de la population 2018

Allocataires sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 105 € en 2020.

***PRECISION** : La part estimée parmi les ménages s'appuie ici sur la notion de bas revenu de la CAF qui exclut les étudiants et les personnes de 65 ans ou plus.*

Synthèse

Le quartier comparé à Besançon

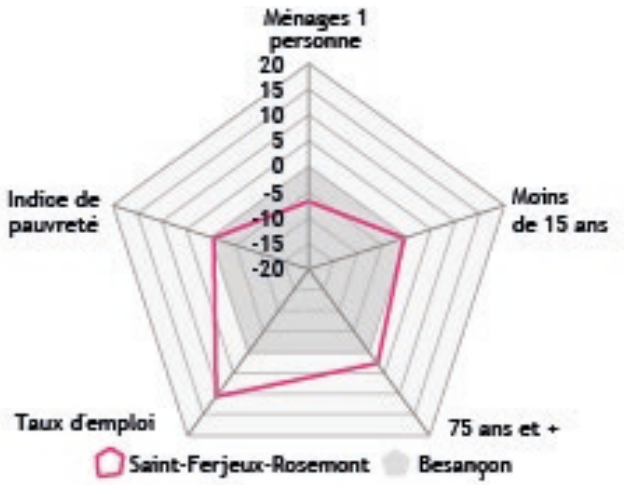

Source : CAF 2020 et Insee, Recensement de la population 2018

***PRECISION** : Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.*

En résumé

Le quartier Saint-Ferjeux-Rosemont a connu une croissance démographique significative entre 2013 et 2018, affichant un taux d'évolution de +5,4%, soit 351 habitants supplémentaires. Ce taux d'évolution global masque néanmoins des disparités importantes entre les Iris composant le quartier.

Seul l'Iris Rosemont affiche en effet, une forte hausse de sa population (+18,1%). L'Iris Riesler montre une progression nettement plus mesurée sur la même période (+2.4%) et l'Iris Saint-Ferjeux affiche, quant à lui, une relative stabilité (-0.5%).

Les retraités sont sur-représentés dans le quartier (32%) par rapport à la moyenne bisontine (24%). La part des personnes de 75 ans et plus est également supérieure au taux constaté à Besançon (11% contre 9%) et plus particulièrement dans l'Iris Saint-Ferjeux (15%).

A la lumière des deux derniers recensements, le profil familial du quartier se renforce avec une hausse significative du nombre de ménages avec enfant(s) de +17,9% entre 2013 et 2018 (144 familles supplémentaires). A l'échelle du quartier, c'est l'Iris Rosemont qui concentre le plus de familles (38% contre 25% en 2013).

Les catégories socio-profesionnelles les plus représentées dans le quartier sont les employés (20%) et les ouvriers (14%), affichant des proportions supérieures à la moyenne bisontine. Ce profil populaire se confirme notamment avec la progression du nombre d'employés entre 2013 et 2018 (+5 points).

Le parc immobilier s'est diversifié. Les proportions de logements locatifs publics et privés ont ainsi connu une forte hausse entre 2013 et 2018, avec respectivement +13 points de logements publics et +10 points de logements privés.

Les indicateurs de précarité du quartier ont progressé entre 2013 et 2018. Seul l'Iris Risler enregistre un taux de pauvreté inférieur à celui de Besançon (16,6% contre

Quartier Montrapon-Montboucons

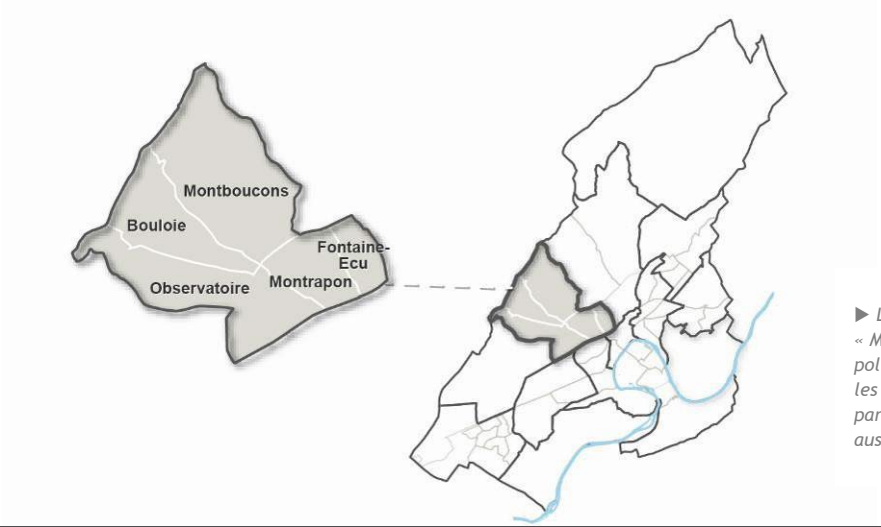

▶ *Le périmètre du quartier prioritaire « Montrapon », défini par la géographie de la politique de la ville, est essentiellement présent sur les Iris Montrapon, Montboucons et Bouloie, scindés par le Boulevard Churchill. A l'ouest, il recouvre aussi une infime partie de l'Iris Observatoire.*

Démographie

Nombre d'habitants et évolution

	Nombre d'habitants en 1999	Nombre d'habitants en 2013	Nombre d'habitants en 2018	Evolution 2013-2018
Observatoire	2 384	2 723	2 558	-6,1 %
Montrapon	3 485	3 293	3 441	4,5 %
Fontaine-Ecu	2 315	1 659	1 523	-8,2 %
Bouloie	2 915	2 958	3 163	6,9 %
Montboucons	2 270	2 811	2 635	-6,3 %
TOTAL Montrapon Montboucons	**13 369**	**13 445**	**13 320**	**-0,9 %**
Quartier prioritaire Montrapon	*ND*	*1 910*	*1 674*	*-12,4 %*
TOTAL Besançon	**117 691**	**116 952**	**116 775**	**-0,2 %**

Source : Insee, Recensements de la population

Population par classes d'âges

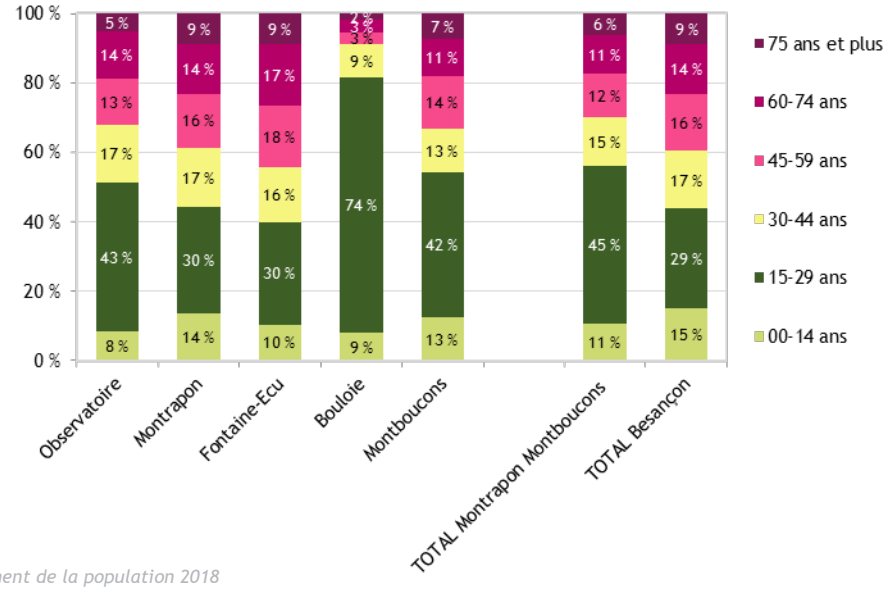

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Nombre et composition familiale des ménages

	Nombre de ménages
Observatoire	1 534
Montrapon	2 033
Fontaine-Ecu	907
Bouloie	1 210
Montboucons	1 369
TOTAL Montrapon-Montboucons	**7 053**
TOTAL Besançon	**61 720**

Source : Insee, Recensement de la population 2018

***Ménage** : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.*

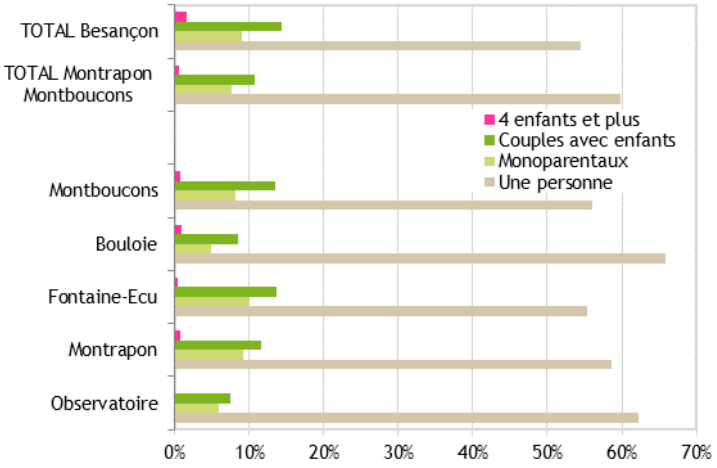

Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle

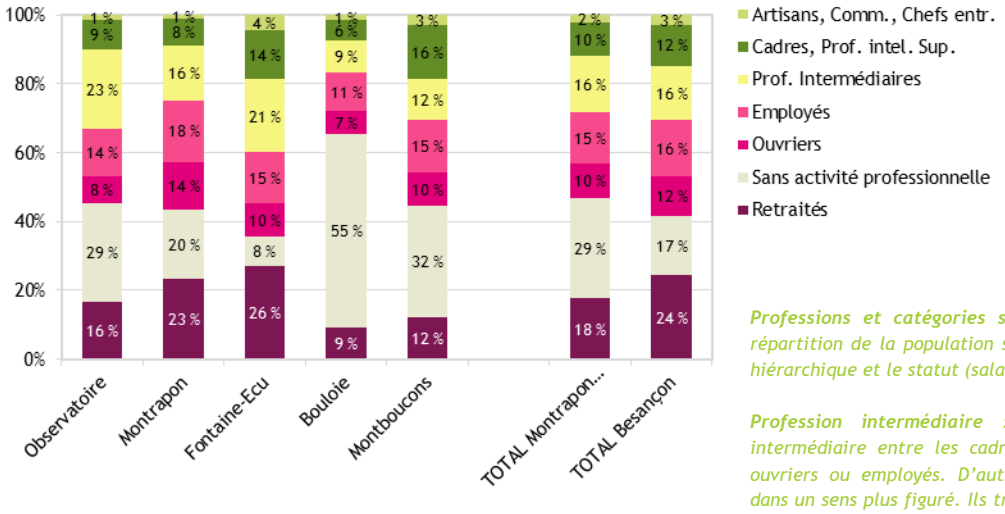

Source : Insee, Recensement de la population 2018

***Professions et catégories socio-professionnelles (PCS)** : répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarié ou non).*

***Profession intermédiaire** : correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social.*

***Sans activité professionnelle** : comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants.*

Habitat et cadre de vie

Résidences principales par statut d'occupation

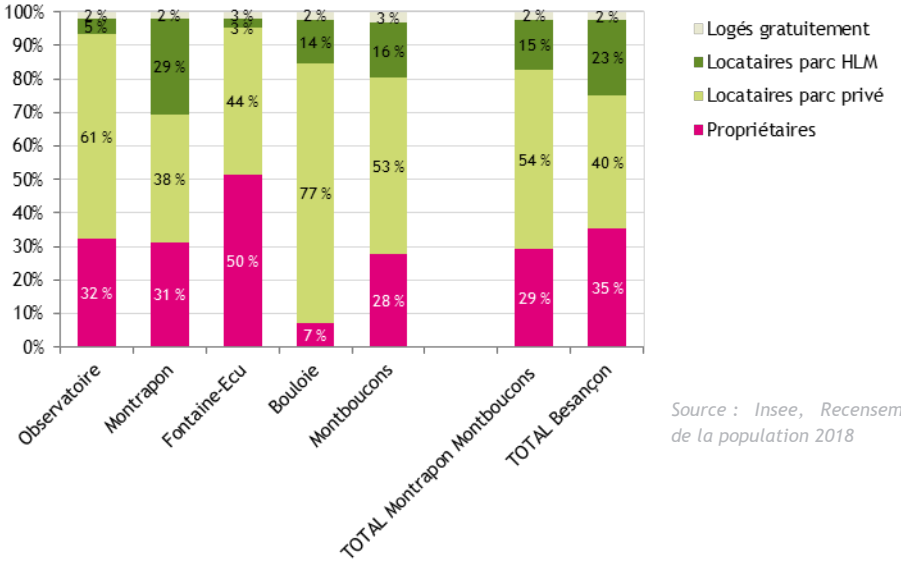

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

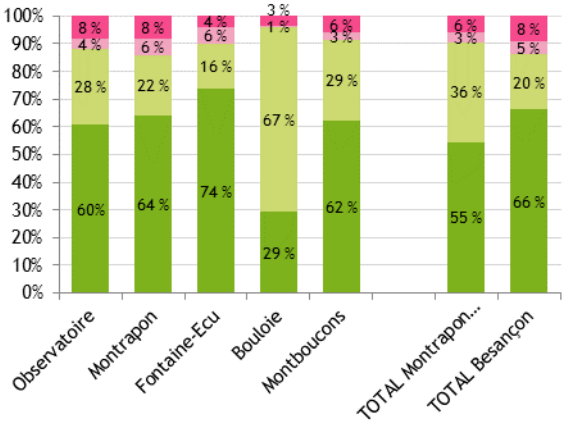

PRECISION : la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.

***Inactif** : personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...*

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans

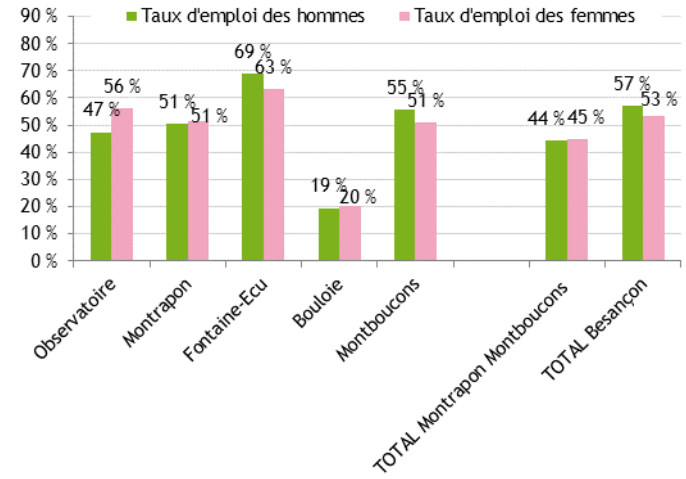

	Revenus disponibles	
	Médiane	Taux de pauvreté
Observatoire	20 610	18,8 %
Montrapon	18 410	22,7 %
Fontaine-Ecu	23 030	ND
Bouloie	*16 690*	*30,0 %*
Montboucons	20 200	20,2 %
TOTAL Montrapon-Monboucons	**–**	**–**
Quartier prioritaire Montrapon	***13 860***	***43,8 %***
TOTAL Besançon	**19 570**	**22,0 %**

Source : Insee, Recensement de la population 2018, FILOSOFI 2018

***Taux d'emploi** : le taux d'emploi est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi au nombre total d'individus.*

Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Nombre de DEFM (cat A,B,C)	Nombre de DEFM (cat A)	Poids dans la ville	
			en nombre de DEFM	en nombre d'actifs
Observatoire	172	101	1,4 %	2,3 %
Montrapon	374	227	3,1 %	2,9 %
Fontaine-Ecu	*ND*	*ND*	*ND*	1,5 %
Bouloie	119	73	1,0 %	1,6 %
Montboucons	268	170	2,3 %	2,3 %
TOTAL Montrapon Montboucons *	**933**	**571**	**7,8 %**	**10,6 %**
Quartier prioritaire Montrapon	**269**	**161**	///	///
TOTAL Besançon	**11 803**	**7 315**	///	///

** total du quartier sans l'IRIS Fontaine-Ecu*

Source : Insee - Pôle Emploi-Dares, STMT au 31/12/2020

***Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM)** : les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.*

- *Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi.*
- *Catégorie B : personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.*
- *Catégorie C : personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.*

Niveau de vie et précarité

Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

	RSA		Bas revenus	
	Ménages allocataires	Part estimée parmi les ménages	Ménages allocataires à bas revenus	Part estimée parmi les ménages
Observatoire	87	5,7 %	210	13,7 %
Montrapon	154	7,6 %	381	18,7 %
Fontaine-Ecu	33	3,6 %	109	12,0 %
Bouloie	37	3,1 %	342	28,3 %
Montboucons	123	9,0 %	298	21,8 %
TOTAL Montrapon-Monboucons	**434**	**6,2 %**	**1 340**	**19,0 %**
Quartier prioritaire Montrapon	***401***	***20,9 %***	***1 231***	***15,3 %***
TOTAL Besançon	**5 113**	**8,3 %**	**12 325**	**20,1%**

Source : CAF 2020 et Insee, Recensement de la population 2018

Allocataires sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs 1 105 € en 2020.

***PRECISION** : La part estimée parmi les ménages s'appuie ici sur la notion de bas revenu de la CAF qui exclut les étudiants et les personnes de 65 ans ou plus.*

Synthèse

Le quartier comparé à Besançon

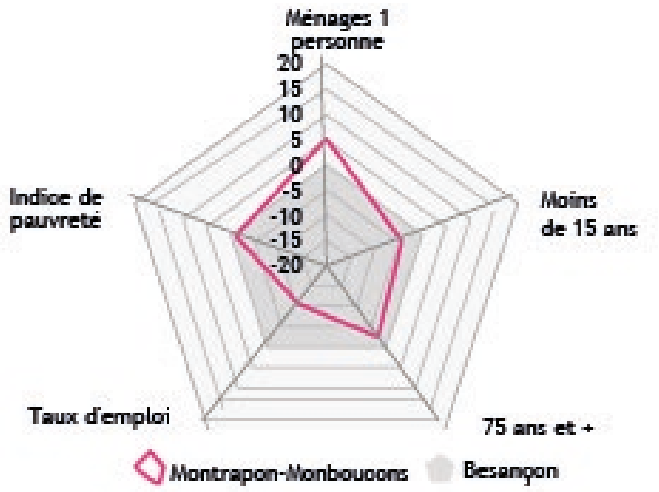

Source : CAF 2020 et Insee, Recensement de la population 2018

***PRECISION** : Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.*

En résumé

La population du quartier Montrapon-Montboucons a connu une légère baisse entre 2013 et 2018 (-0,9%). En 2018, le quartier comptait 13 320 habitants. Cette évolution reste néanmoins hétérogène suivant les Iris.

Les Iris Fontaine-Ecu, Montboucons et Observatoire enregistrent des fortes baisses démographiques (respectivement -8,2%, -6,3% et -6,1%) entre 2013 et 2018. A l'inverse, la population des Iris Bouloie et Montrapon progresse de +6,9% et +4,5%. Ces évolutions s'expliquent notamment par le développement du parc immobilier et la diversification de l'offre.

En effet, les Iris Bouloie et Observatoire se distinguent du reste du quartier par l'importance de leur offre de logements locatifs privés (77% et 61% contre seulement 40% en moyenne pour la ville). Ce parc locatif privé a connu une forte progression entre 2013 et 2018 dans ces deux Iris : +17 points et +11 points.

Le profil du quartier reste très jeune avec 45% de la population âgée de 15 à 29 ans contre 29% en moyenne pour la ville de Besançon. Cette forte proportion s'explique naturellement par la présence du principal campus universitaire de la ville au sein de l'Iris Bouloie (1 849 étudiants). Les étudiants représentent en effet 36% de la population du quartier contre 20% en moyenne à Besançon.

Globalement, les indicateurs de précarité restent proches de la moyenne bisontine. Au sein du quartier, les Iris Bouloie, Montboucons et Montrapon concentrent les ménages les plus en difficultés sociales avec des parts d'allocataires à bas revenus respectivement de 28,3%, 21,8% et 18,7%. Le niveau de revenus disponibles médians des Iris Bouloie et Montrapon reste inférieur à celui de la ville. D'ailleurs, une partie du quartier Montrapon-Monboucons bénéficie d'un classement « Quartier prioritaire de la Politique de la Ville ».

Quartier Saint-Claude-Torcols

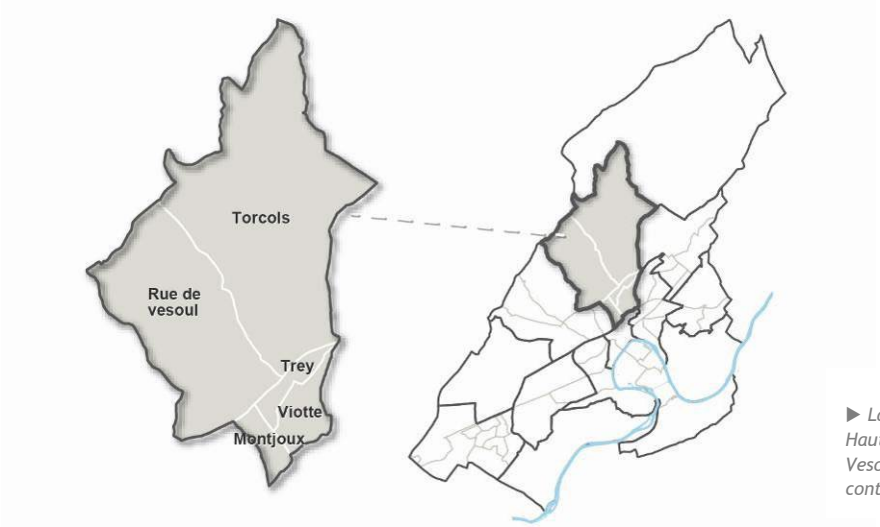

▶ *La cité Viotte (incluse dans l'Iris Viotte) et les Hauts de Saint-Claude (partagés entre les IRIS Rue de Vesoul et Torcols), sont placés en observation dans le contrat de ville du Grand Besançon 2015-2020.*

Démographie

Nombre d'habitants et évolution

	Nombre d'habitants en 1999	Nombre d'habitants en 2013	Nombre d'habitants en 2018	Evolution 2013-2018
Montjoux	1 827	2 047	1 871	-8,6 %
Viotte	3 112	2 640	2 665	1,0 %
Trey	2 054	1 886	1 787	-5,2 %
Rue de Vesoul	3 710	4 144	4 214	1,7 %
Torcols	3 272	4 677	4 835	3,4 %
TOTAL Saint-Claude Torcols	**13 975**	**15 395**	**15 373**	**-0,1 %**
TOTAL Besançon	**117 691**	**116 952**	**116 775**	**-0,2 %**

Source : Insee, Recensements de la population

Population par classes d'âges

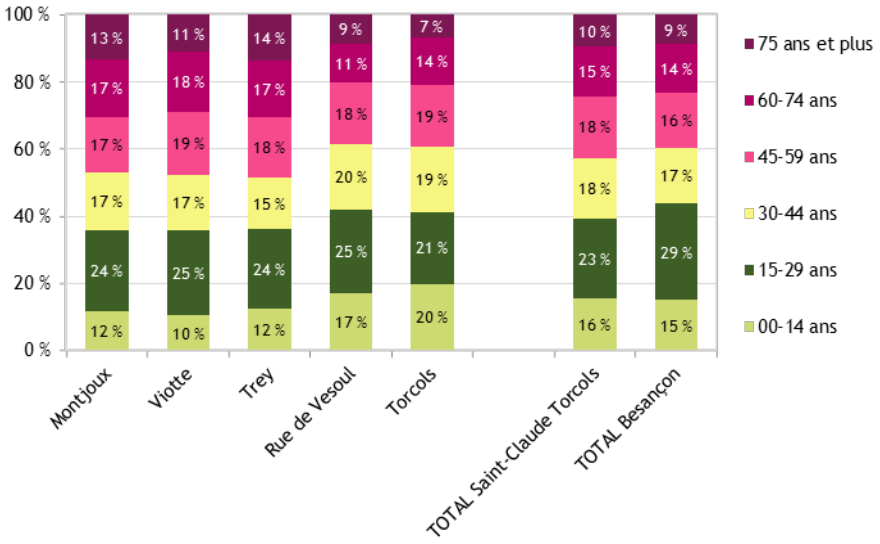

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Nombre et composition familiale des ménages

	Nombre de ménages
Montjoux	1 157
Viotte	1 704
Trey	1 038
Rue de Vesoul	2 093
Torcols	2 183
TOTAL Saint-Claude-Torcols	**8 175**
TOTAL Besançon	**61 720**

Source : Insee, Recensement de la population 2018

***Ménage** : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.*

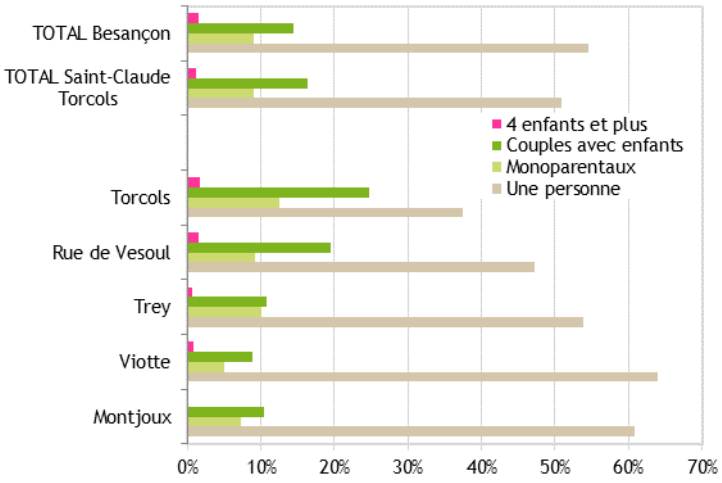

Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle

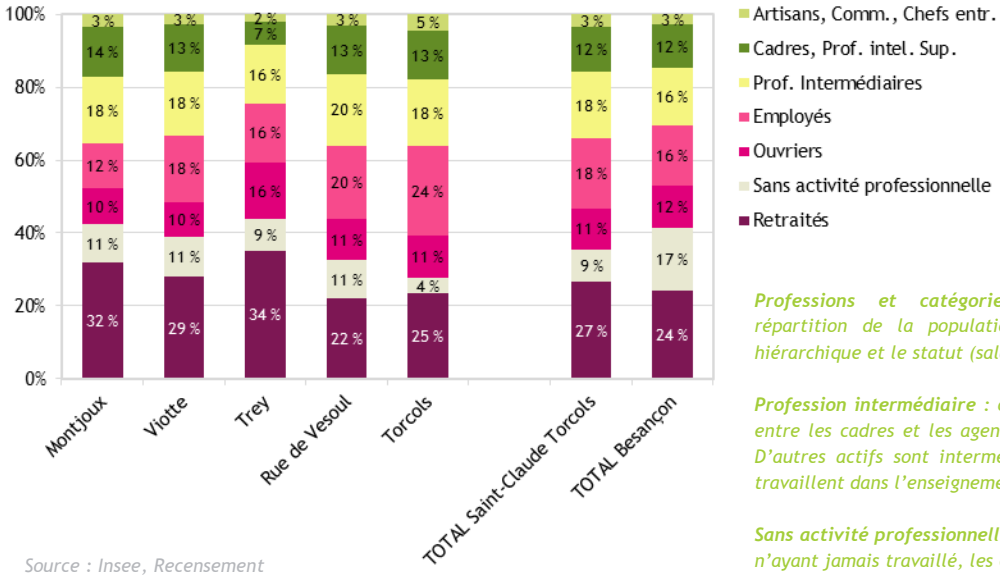

Source : Insee, Recensement de la population 2018

***Professions et catégories socio-professionnelles (PCS)** : répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarié ou non).*

***Profession intermédiaire** : correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social.*

***Sans activité professionnelle** : comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants et les militaire.*

Habitat et cadre de vie

Résidences principales par statut d'occupation

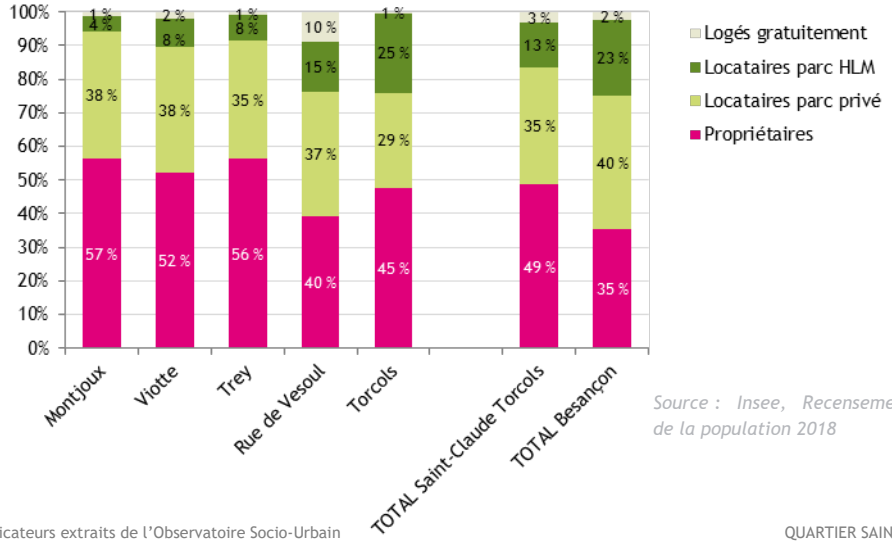

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

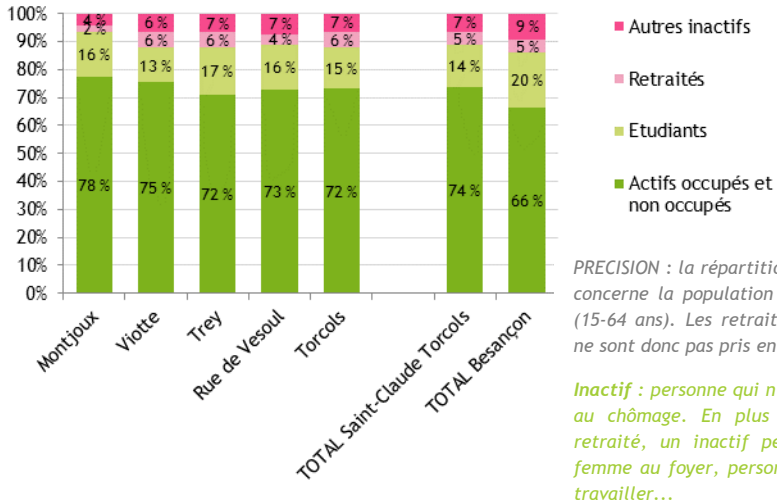

PRECISION : la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.

***Inactif** : personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...*

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans

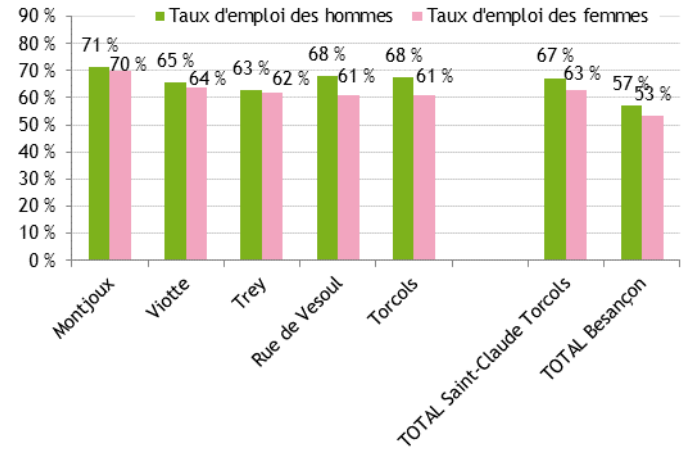

	Revenus disponibles	
	Médiane	Taux de pauvreté
Montjoux	22 370	12,4 %
Viotte	21 020	18,4 %
Trey	19 760	13,4 %
Rue de Vesoul	21 170	14,8 %
Torcols	20 710	16,7 %
TOTAL Saint-Claude-Torcols	**_**	**_**
TOTAL Besançon	**19 570**	**22,0 %**

Source : Insee, Recensement de la population 2018, FILOSOFI 2018

***Taux d'emploi** : le taux d'emploi est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi au nombre total d'individus.*

Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Nombre de DEFM (cat A,B,C)	Nombre de DEFM (cat A)	Poids dans la ville	
			en nombre de DEFM	en nombre d'actifs
Montjoux	148	90	1,2 %	1,7 %
Viotte	288	175	2,4 %	2,6 %
Trey	185	95	1,3 %	1,5 %
Rue de Vesoul	392	211	2,9 %	4,0 %
Torcols	433	250	3,4 %	4,5 %
TOTAL Saint-Claude Torcols	**1 446**	**821**	**11,2 %**	**14,3 %**
TOTAL Besançon	**11 803**	**7 315**	**///**	**///**

Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) : les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

- *Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi.*
- *Catégorie B : personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.*
- *Catégorie C : personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.*

**Total du quartier sans l'IRIS Montjoux*

Source : Insee - Pôle Emploi-Dares, STMT au 31/12/2020

Niveau de vie et précarité

Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

	RSA		Bas revenus	
	Ménages allocataires	Part estimée parmi les ménages	Ménages allocataires à bas revenus	Part estimée parmi les ménages
Montjoux	53	4,6 %	144	12,4 %
Viotte	110	6,5 %	269	15,8 %
Trey	54	5,2 %	155	14,9 %
Rue de Vesoul	152	7,3 %	350	16,7 %
Torcols	147	6,7 %	336	15,4 %
TOTAL Saint-Claude-Torcols	**516**	**6 %**	**1 254**	**15 %**
TOTAL Besançon	**5 113**	**8,3 %**	**12 325**	**20,1 %**

Source : CAF 2020 et Insee, Recensement de la population 2018

Allocataires sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 105 € en 2020.

***PRECISION** : La part estimée parmi les ménages s'appuie ici sur la notion de bas revenu de la CAF qui exclut les étudiants et les personnes de 65 ans ou plus.*

Synthèse

Le quartier comparé à Besançon

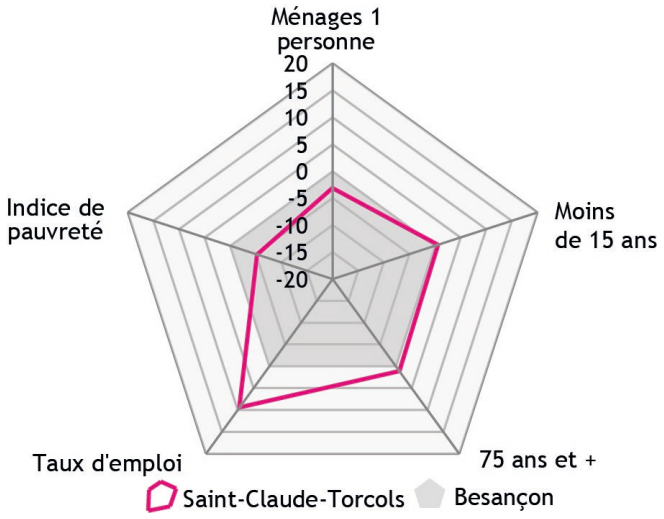

Source : CAF 2020 et Insee, Recensement de la population 2018

***PRECISION** : Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.*

En résumé

En 2018, le nombre d'habitants s'élève à 15 373. La population est restée relativement stable entre 2013 et 2018 (-0,1%) malgré des différences importantes entre les Iris composant le quartier. Les Iris Montjoux et Trey perdent respectivement 176 et 99 habitants entre les deux derniers recensements (-8,6% et -5,2%) quand l'Iris Torcols progresse de 3,4%.

Le vieillissement de la population du quartier est plus marqué que dans l'ensemble de la ville avec une part élevée des personnes de 60 ans et plus de 25% contre 23% en moyenne à Besançon. Cette population âgée se concentre principalement dans les Iris Montjoux, Viotte et Trey. De fait, les ménages composés d'une seule personne y sont très présents (respectivement 61%, 64% et 54%).

Les Iris Rue de Vesoul et Torcols accueillent une part élevée de familles avec enfant(s) : 30% et 39% (27% en moyenne à l'échelle de la ville).

Les professions intermédiaires et les ouvriers sont sur-représentés dans le quartier (36%, contre 32% pour la ville).

En matière de logement, les propriétaires sont majoritaires (49% alors que la moyenne bisontine s'élève à 35%). Ils ont connu une hausse significative entre 2013 et 2018 de +14,6%.

Les indicateurs de fragilités sociales sont stables et restent en-dessous du niveau moyen observé à Besançon. La part des ménages à bas revenus s'établit à 15% contre 20,1% pour la ville de Besançon. L'Iris Viotte affiche la situation sociale la plus fragile du quartier tout en ayant des indicateurs de précarité très proches des moyennes bisontines. Il enregistre le taux de pauvreté le plus élevé du quartier, mais celui-ci reste inférieur à celui de Besançon (18,4% contre 22%).

Quartier Palente-Orchamps-Saragosse

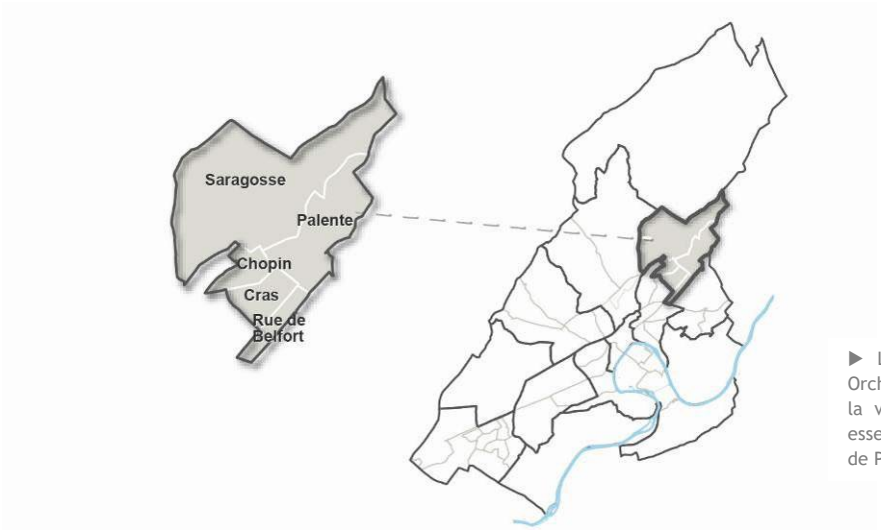

▶ Le périmètre du quartier prioritaire « Palente-Orchamps », défini par géographie de la politique de la ville, couvre la partie centrale du quartier soit essentiellement l'Iris Chopin, et partiellement les Iris de Palente et Saragosse.

Démographie

Nombre d'habitants et évolution

	Nombre d'habitants en 1999	Nombre d'habitants en 2013	Nombre d'habitants en 2018	Evolution 2013-2018
Rue de Belfort	2 167	1 921	2 021	5,2 %
Cras	1 741	1 535	1 518	-1,1 %
Chopin	2 518	1 850	2 085	12,7 %
Palente	2 959	2 683	2 519	-6,1 %
Saragosse	2 725	2 458	2 681	9,1 %
TOTAL Palente Orchamps Saragosse	**12 110**	**10 448**	**10 824**	**3,6 %**
Quartier prioritaire Orchamps-Palente	*ND*	*2 820*	*3 126*	*10,9 %*
TOTAL Besançon	**117 691**	**116 952**	**116 775**	**-0,2 %**

Source : Insee, Recensements de la population

Population par classes d'âges

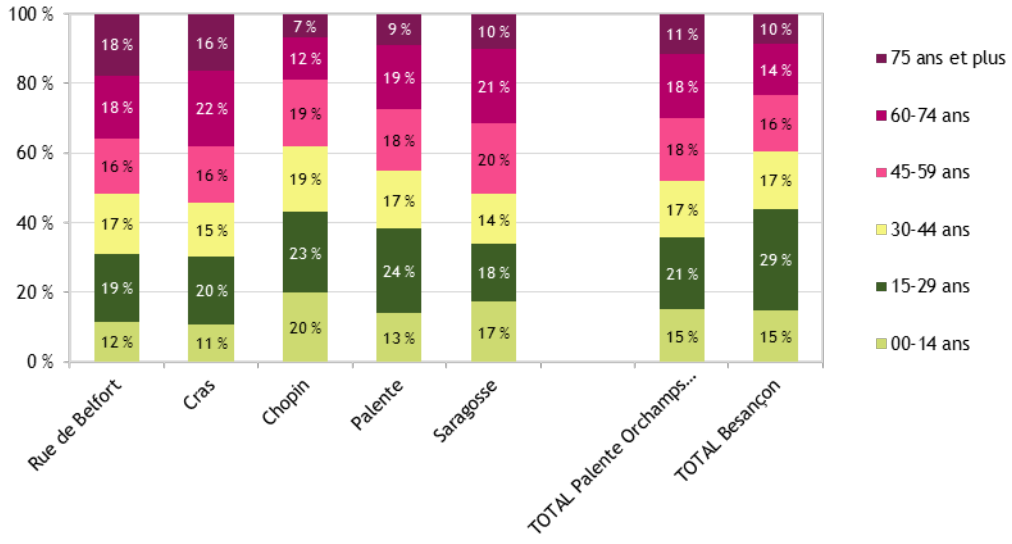

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Nombre et composition familiale des ménages

	Nombre de ménages
Rue de Belfort	1 120
Cras	912
Chopin	1 067
Palente	1 436
Saragosse	1 149
TOTAL Palente-Orchamps-Saragosse	**5 686**
TOTAL Besançon	**61 720**

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Ménage : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

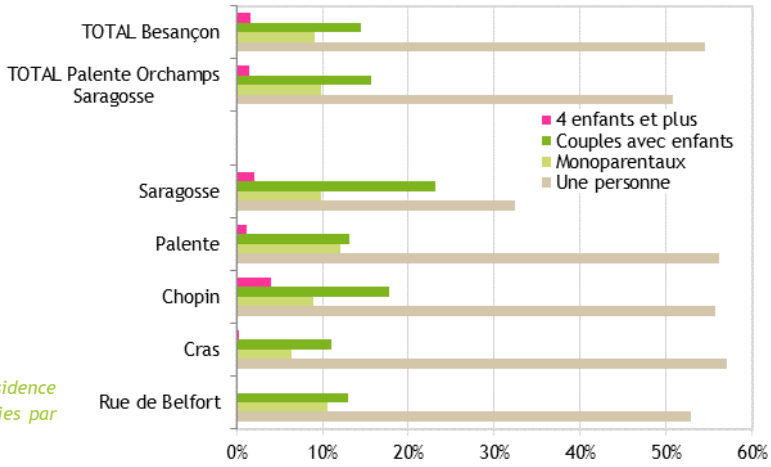

Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle

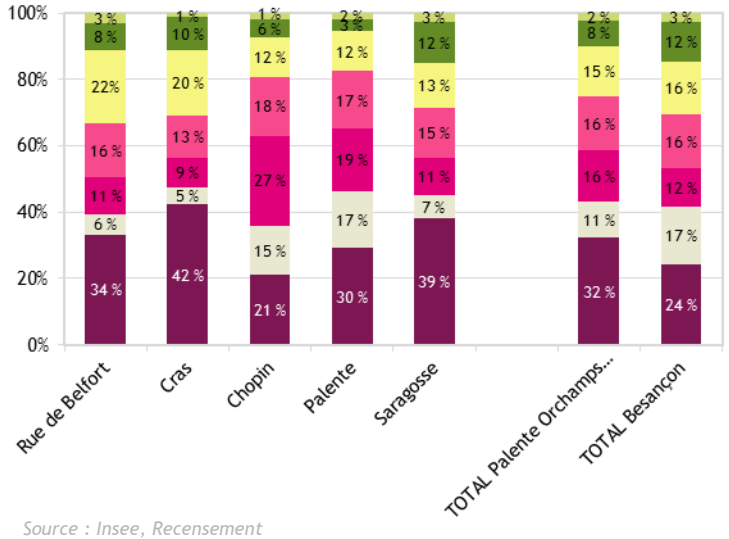

Source : Insee, Recensement de la population 2018

***Professions et catégories socio-professionnelles (PCS)** : répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarié ou non).*

***Profession intermédiaire** : correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social.*

***Sans activité professionnelle** : comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants.*

Habitat et cadre de vie

Résidences principales par statut d'occupation

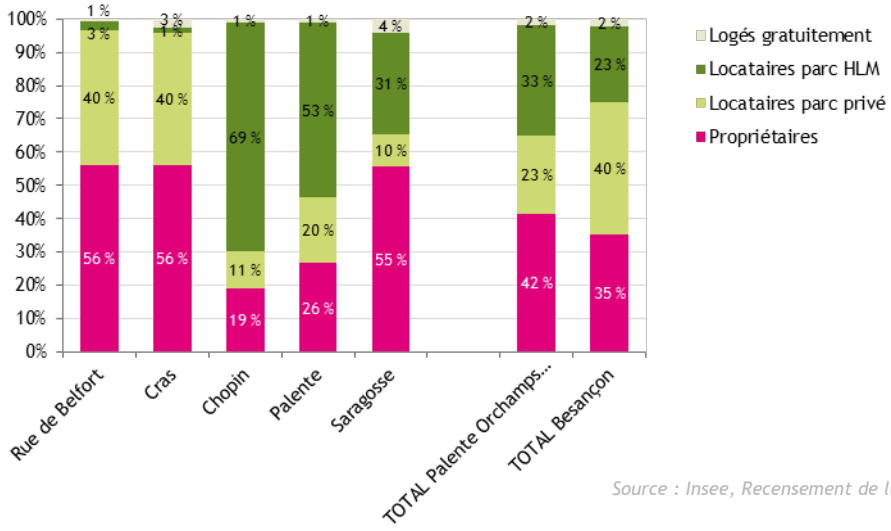

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

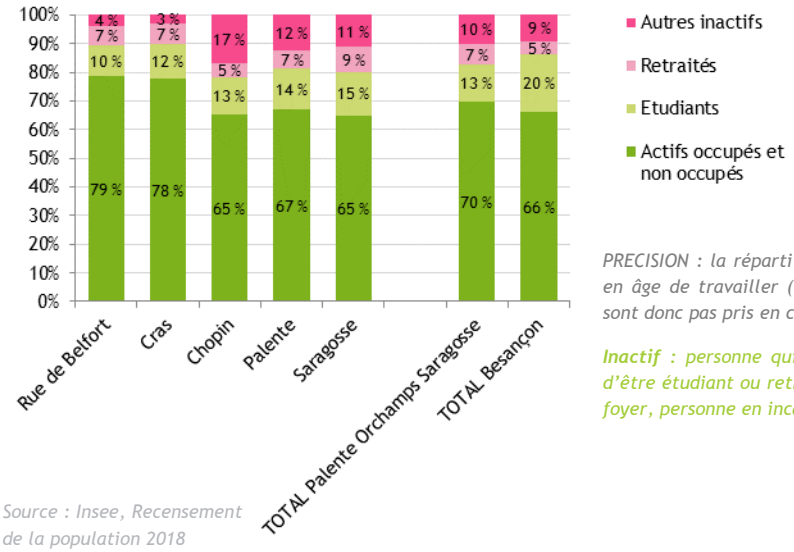

Source : Insee, Recensement de la population 2018

PRECISION : la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.

***Inactif** : personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...*

Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans

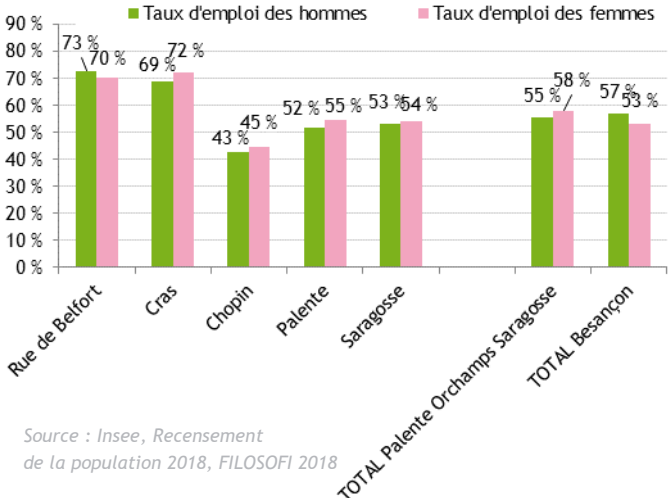

Source : Insee, Recensement de la population 2018, FILOSOFI 2018

	Revenus disponibles	
	Médiane	Taux de pauvreté
Rue de Belfort	20 740	13,9 %
Cras	21 860	*ND*
Chopin	14 350	40,8 %
Palente	17 400	28,0 %
Saragosse	22 180	16,7 %
TOTAL Palente-Orchamps-Saragosse	**–**	**–**
Quartier prioritaire Palente-Orchamps	***13 060***	***49,8 %***
TOTAL Besançon	**19 570**	**22,0 %**

***Taux d'emploi** : le taux d'emploi est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi au nombre total d'individus.*

Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Nombre de DEFM (cat A,B,C)	Nombre de DEFM (cat A)	Poids dans la ville	
			en nombre de DEFM	en nombre d'actifs
Rue de Belfort	151	87	1,2 %	1,8 %
Cras	120	60	0,8 %	1,3 %
Chopin	358	234	3,2 %	1,8 %
Palente	385	247	3,4 %	2,1 %
Saragosse	198	126	1,7 %	2,0 %
TOTAL Palente Orchamps Saragosse	**1 212**	**754**	**10,3 %**	**8,9 %**
Quartier prioritaire Orchamps-Palente	**622**	**436**	///	///
TOTAL Besançon	**11 803**	**7 315**	///	///

Source : Insee - Pôle Emploi-Dares, STMT au 31/12/2020

***Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM)** : les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.*

- *Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi.*
- *Catégorie B : personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.*
- *Catégorie C : personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.*

Niveau de vie et précarité

Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

	RSA		Bas revenus	
	Ménages allocataires	Part estimée parmi les ménages	Ménages allocataires à bas revenus	Part estimée parmi les ménages
Rue de Belfort	38	3,4 %	127	11,3 %
Cras	24	2,6 %	84	9,2 %
Chopin	203	19,0 %	389	36,4 %
Palente	195	13,6 %	360	25,1 %
Saragosse	72	6,3 %	185	16,1 %
TOTAL Palente-Orchamps-Saragosse	**532**	**9,4 %**	**1 145**	**20,1 %**
Quartier prioritaire Palente-Orchamps	***470***	***19,3 %***	***934***	***20,2 %***
TOTAL Besançon	**5 113**	**8,3 %**	**12 325**	**20,1 %**

Source : CAF 2020 et Insee, Recensements de la population 2018

Allocataires sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 105 € en 2020.

***PRECISION** : La part estimée parmi les ménages s'appuie ici sur la notion de bas revenu de la CAF qui exclut les étudiants et les personnes de 65 ans ou plus.*

Synthèse

Le quartier comparé à Besançon

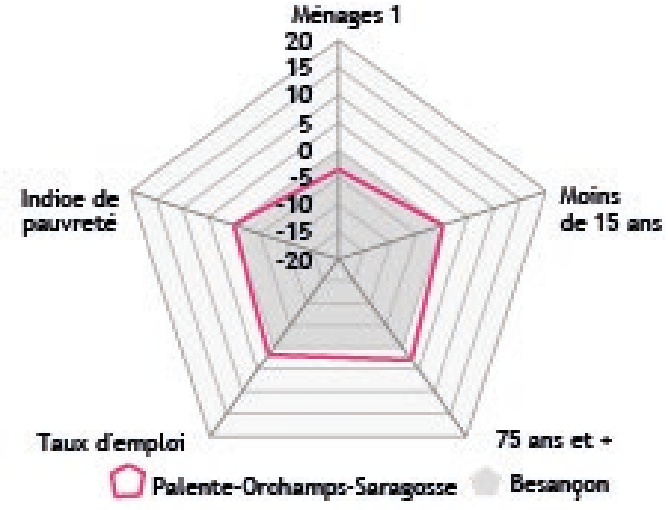

Source : CAF 2020 et Insee, Recensement de la population 2018

***PRECISION** : Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.*

En résumé

Le quartier Palente-Orchamps-Saragosse a vu sa population progresser de 3,6% entre 2013 et 2018 (+376 habitants). Les Iris Chopin et Saragosse enregistrent les plus fortes croissances démographiques du quartier (+12,7% et +9,1%). A l'inverse, l'Iris Palente a connu une baisse significative de sa population (-6,1%).

Le profil de la population du quartier est vieillissant, avec une part des personnes de 60 ans et plus de 29% contre 24% en moyenne pour Besançon. Cette tendance est davantage marquée dans les Iris Cras et Rue de Belfort (respectivement 38% et 36%).

Le nombre de familles avec enfant(s) progresse assez nettement entre 2013 et 2018 (103 ménages avec enfant(s) supplémentaires).

L'offre de logements locatifs publics est importante (33%) et principalement concentrée dans l'Iris Chopin, (69% du parc immobilier de l'Iris). Cette part a connu une baisse significative entre 2013 et 2018 (-8,3% soit -67 logements).

L'Iris accueille principalement des ouvriers et des employés (respectivement 27% et 18% contre 12% et 16% pour Besançon). Il en résulte un niveau de revenu médian inférieur à la moyenne bisontine (14 350 euros contre 19 570 euros). De même, le taux de pauvreté dans l'Iris Chopin est deux fois plus élevé que celui de la ville (40,8% contre 22%). Le taux d'emploi y est également l'un des plus bas de Besançon.

Entre 2013 et 2018, la population du quartier Palente-Orchamps-Saragosse a connu une fragilisation sociale, notamment concentrée dans les Iris Chopin et Palente dont la majeur partie bénéficie d'un classement « Quartier prioritaire de la Politique de la Ville ». Les ménages à bas revenus sont en croissance dans le quartier (+89 ménages entre 2019 et 2020).

Quartier Vaîte-Clairs-soleils

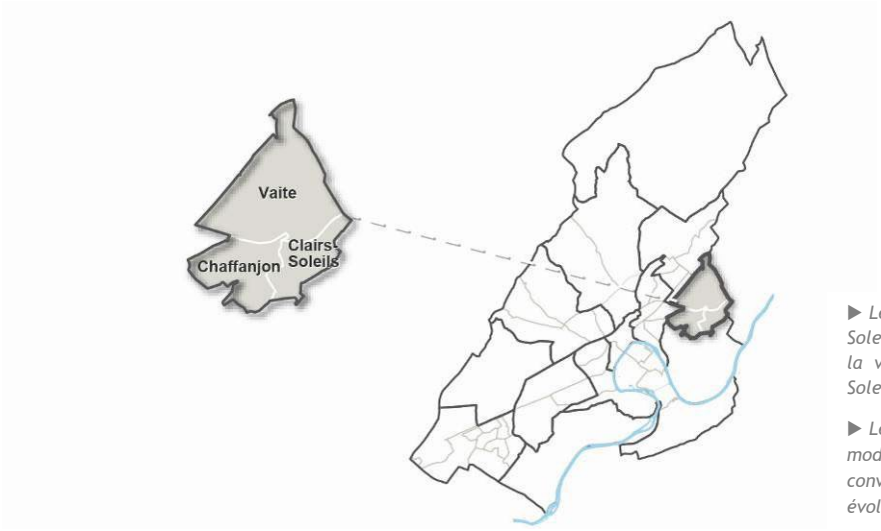

▶ *Le périmètre du quartier prioritaire « Clairs-Soleils », défini par la géographie de la politique de la ville, couvre une grande partie de l'Iris Clairs-Soleils et plus légèrement celui de Vaîte.*

▶ *Les Iris Clairs-Soleils et Vaîte ont fait l'objet d'une modification de leur périmètre en 2008 par l'Insee. Il convient donc d'interpréter les données et leurs évolutions avec précaution.*

Démographie

Nombre d'habitants et évolution

	Nombre d'habitants en 1999	Nombre d'habitants en 2013	Nombre d'habitants en 2018	Evolution 2013-2018
Chaffanjon	2 002	2 182	2 166	-0,8 %
Clairs-Soleils	2 116	2 059	1 884	-8,5 %
Vaîte	1 947	1 339	1 484	10,8 %
TOTAL Vaîte-Clairs Soleils	**6 065**	**5 580**	**5 534**	**-0,8 %**
Quartier prioritaire Clairs-Soleils	*ND*	*1 180*	*1 428*	*21,0 %*
TOTAL Besançon	**117 691**	**116 952**	**116 775**	**-0,2 %**

Source : Insee, Recensements de la population

ATTENTION : Les taux d'évolution ne sont qu'estimés au vu des modifications des périmètres des Iris Clairs-Soleils et Vaîte en 2008.

Population par classes d'âges

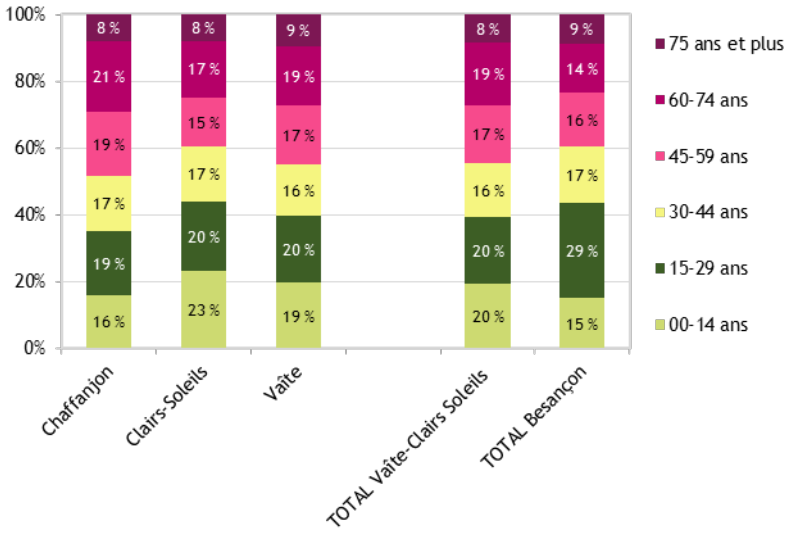

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Nombre et composition familiale des ménages

	Nombre de ménages
Chaffanjon	1 119
Clairs-Soleils	750
Vaite	697
TOTAL Vaite-Clairs-Soleils	**2 566**
TOTAL Besançon	**61 720**

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Ménage : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

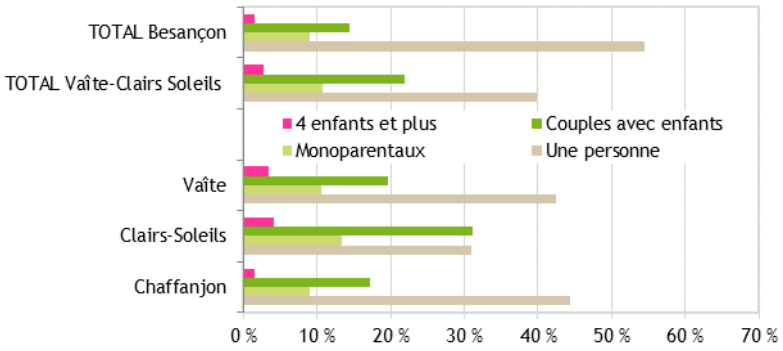

Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle

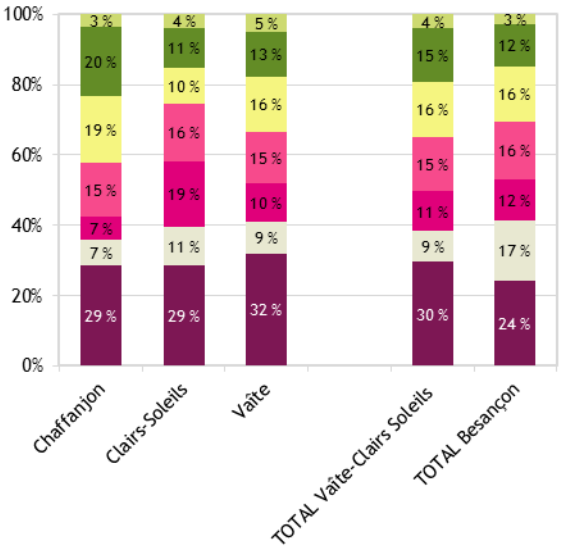

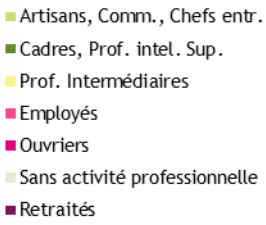

Professions et catégories socio-professionnelles (PCS) *: répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarié ou non).*

Profession intermédiaire *: correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social.*

Sans activité professionnelle *: comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants.*

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Habitat et cadre de vie

Résidences principales par statut d'occupation

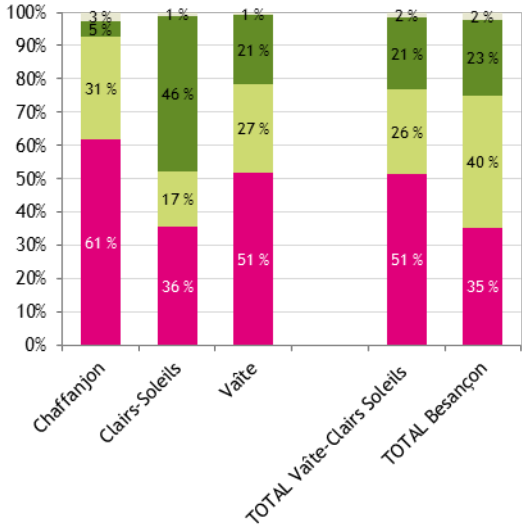

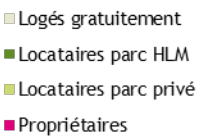

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

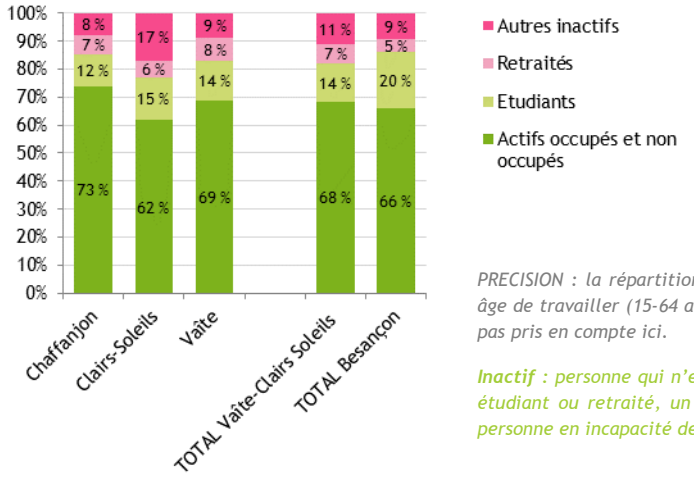

PRECISION : la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.

***Inactif** : personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...*

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans

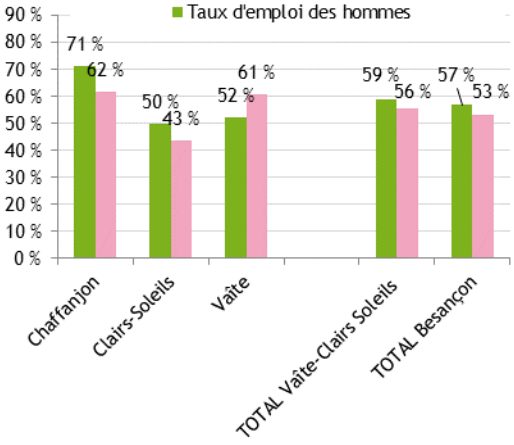

	Revenus disponibles	
	Médiane	Taux de pauvreté
Chaffanjon	23 040	*11,2 %*
Clairs-Soleils	16 940	30,5 %
Vaîte	22 680	*ND*
TOTAL Vaite-Clairs-Soleils	**–**	**–**
Quartier prioritaire Clairs-Soleils	***13 220***	***48,7 %***
TOTAL Besançon	**19 570**	**22,0 %**

Source : Insee, Recensement de la population 2018, FILOSOFI 2018

***Taux d'emploi** : le taux d'emploi est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi au nombre total d'individus.*

Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Nombre de DEFM (cat A,B,C)	Nombre de DEFM (cat A)	Poids dans la ville	
			en nombre de DEFM	en nombre d'actifs
Chaffanjon	185	102	1,4 %	1,9 %
Clairs-Soleils	234	156	2,1 %	1,3 %
Vaite	139	88	1,2 %	1,2 %
TOTAL Vaîte-Clairs Soleils	**558**	**346**	**4,7 %**	**4,4 %**
Quartier prioritaire Clairs-Soleils	**216**	**152**	**///**	**///**
TOTAL Besançon	**11 803**	**7 315**	**///**	**///**

Source : Insee - Pôle Emploi-Dares, STMT au 31/12/2020

***Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM)** : les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.*

- *Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi.*
- *Catégorie B : personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.*
- *Catégorie C : personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.*

Niveau de vie et précarité

Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

	RSA		Bas revenus	
	Ménages allocataires	Part estimée parmi les ménages	Ménages allocataires à bas revenus	Part estimée parmi les ménages
Chaffanjon	53	4,7 %	143	12,8 %
Clairs-Soleils	123	16,4 %	243	32,4 %
Vaîte	58	8,3 %	132	18,9 %
TOTAL Vaite-Clairs-Soleils	**234**	**9,1 %**	**518**	**20,2 %**
Quartier prioritaire Clairs-Soleils	***489***	***30,6 %***	***960***	***38,7%***
TOTAL Besançon	**5 113**	**8,3 %**	**12 325**	**20,1 %**

Source : CAF 2020 et Insee, Recensements de la population 2018

Allocataires sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à *1 105 € en 2020*.

PRECISION : La part estimée parmi les ménages s'appuie ici sur la notion de bas revenu de la CAF qui exclut les étudiants et les personnes de 65 ans ou plus.

Synthèse

Le quartier comparé à Besançon

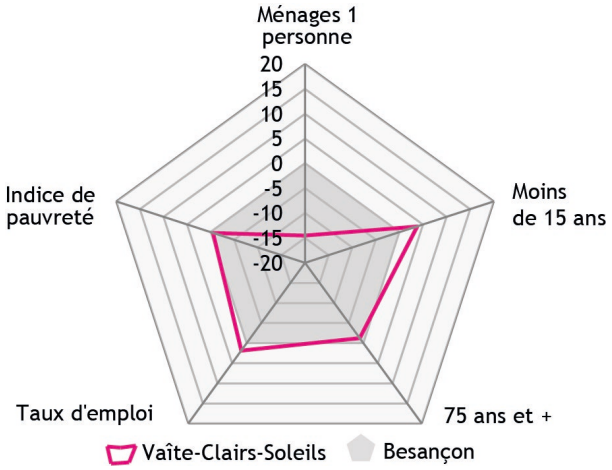

Source : CAF 2020 et Insee, Recensement de la population 2018

***PRECISION** : Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.*

En résumé

La population de Vaîte-Clairs-Soleils a légèrement baissé entre 2013 et 2018 (-0,8%). En 2018, le quartier compte 5 534 habitants.

Les différents Iris composant le quartier ont connu des évolutions démographiques hétérogènes. L'Iris Vaîte a vu sa population croître de manière significative entre 2013 et 2018 (+10,8%) alors que l'Iris Clais-Soleils voit sa population baisser fortement (-8,5%). La population de l'Iris Chaffanjon est, quant à elle, restée stable entre 2013 et 2018.

L'Iris Clairs-Soleils compte toujours une grande part de familles, avec 49% de ménages avec enfant(s) (contre 25% pour Besançon) malgré une légère baisse observée entre 2013 et 2018 (-85 ménages). Ses habitants occupent des postes peu qualifiés (19% d'ouvriers contre 10% et 7% dans les deux autres Iris du quartier). L'offre en logement locatifs publics dans cet Iris est importante (46% contre 21% pour l'Iris Vaîte et 5% pour Chaffanjon).

Les opérations de diversification de l'offre de logements dans l'Iris Vaîte ont permis de renforcer la part de logements locatifs publics (+9 points entre 2013 et 2018). En 2018, la part de l'offre public dans cet Iris s'établit a 21%.

Le niveau de revenu disponible médian des Iris Chaffanjon et Vaîte sont supérieurs à la moyenne bisontine (respectivement 23 040 euros et 22 680 euros contre 19 570 euros). L'Iris Clairs-Soleils, classé quartier prioritaire, se démarque par sa grande fragilité sociale. Son niveau de revenu disponible médian reste faible : 16 940 euros. Une légère amélioration de la situation des habitants de cet Iris est toutefois observée entre 2013 et 2018. Le taux de pauvreté a lui baissé de près de 4 points.

Quartier Planoise-Châteaufarine

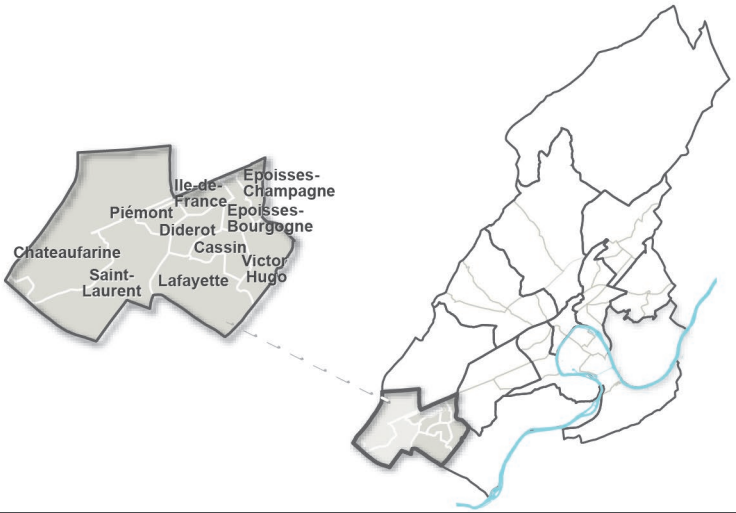

▶ *Le périmètre du quartier prioritaire « Planoise », défini par la nouvelle géographie de la politique de la ville, couvre la majorité du quartier à l'exception d'une partie de l'Iris Victor Hugo et de la totalité des Iris Saint Laurent, Lafayette et Chateaufarine.*

▶ *En raison d'effectifs réduits, les données pour les Iris Lafayette et Chateaufarine ne sont pas toujours disponibles ou exploitables.*

Démographie

Nombre d'habitants et évolution

	Nombre d'habitants en 1999	Nombre d'habitants en 2013	Nombre d'habitants en 2018	Evolution 2013-2018
Epoisses-Champagne	1 868	1 434	1 646	14,8 %
Epoisses-Bourgogne	2 418	1 903	1 784	-6,3 %
Ile-de-France	2 621	2 441	2 307	-5,5 %
Piémont	3 169	2 879	2 959	2,8 %
Diderot	3 241	2 278	2 632	15,5 %
Victor Hugo	1 782	1 988	1 983	-0,2 %
Cassin	2 588	2 609	2 235	-14,4 %
Lafayette	73	ND	30	ND
Saint-Laurent	1 672	1 660	1 586	-4,4 %
Châteaufarine	99	669	979	ND
TOTAL Planoise-Châteaufarine	**19 531**	**17 861**	**18 141**	**1,6 %**
Quartier prioritaire Planoise	*ND*	*15 180*	*15 378*	*1,3 %*
TOTAL Besançon	**117 691**	**116 952**	**116 775**	**-0,2 %**

Source : Insee, Recensements de la population

Population par classes d'âges

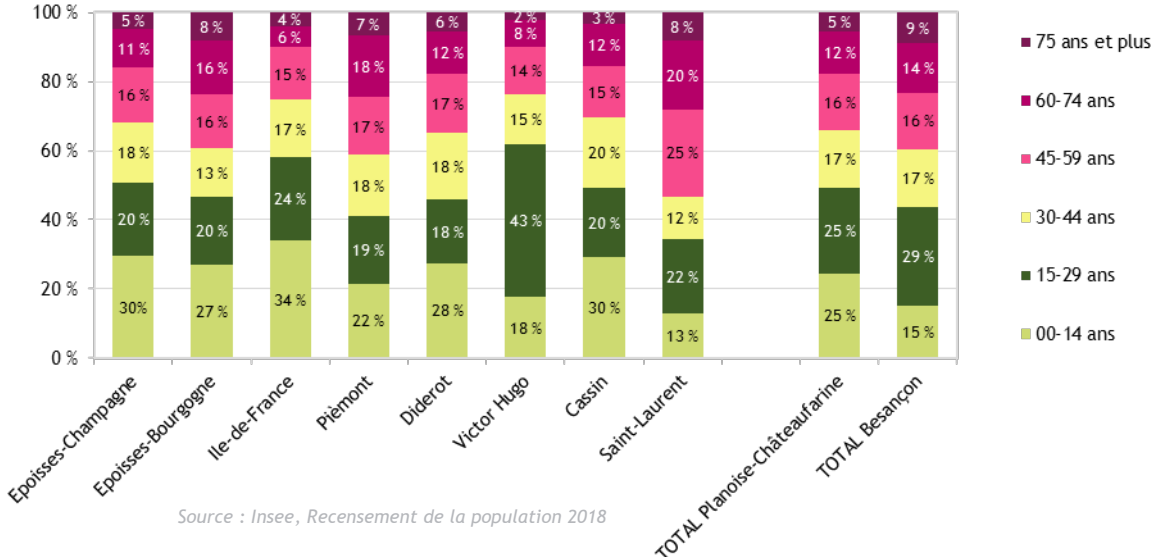

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Nombre et composition familiale des ménages

	Nombre de ménages
Epoisses-Champagne	596
Epoisses-Bourgogne	762
Ile-de-France	728
Piémont	1 545
Diderot	1 155
Victor Hugo	1 053
Cassin	1 083
Lafayette	28
Saint-Laurent	737
Chateaufarine	516
TOTAL Planoise Chateaufarine	**8 203**
TOTAL Besançon	**61 720**

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Ménage : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

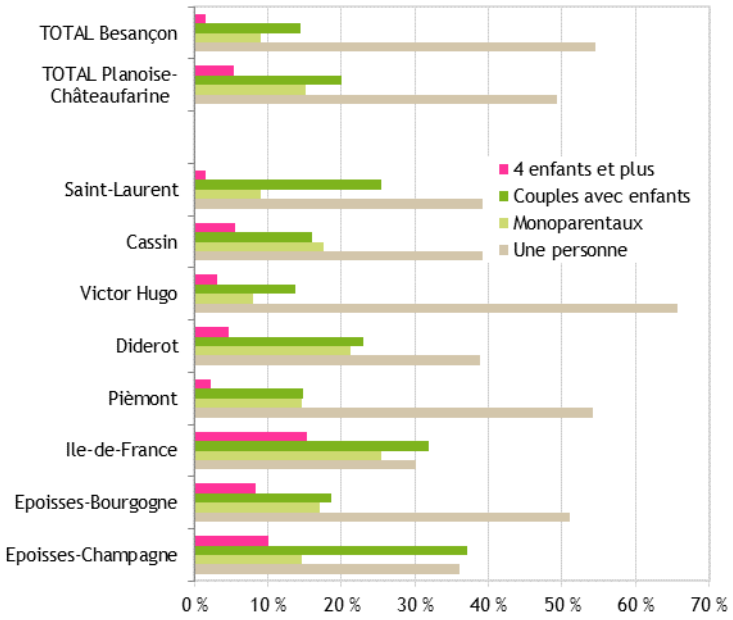

Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle

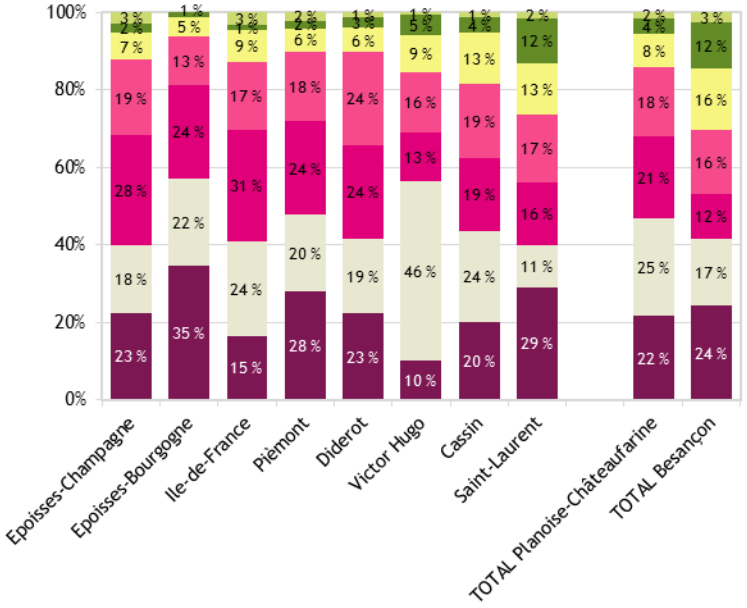

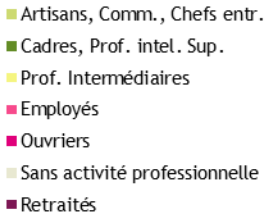

Professions et catégories socio-professionnelles (PCS) : répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarié ou non).

Profession intermédiaire : correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social.

Sans activité professionnelle : comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants.

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Habitat et cadre de vie

Résidences principales par statut d'occupation

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Activité, accès à l'emploi et niveau de vie l'emploi

Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

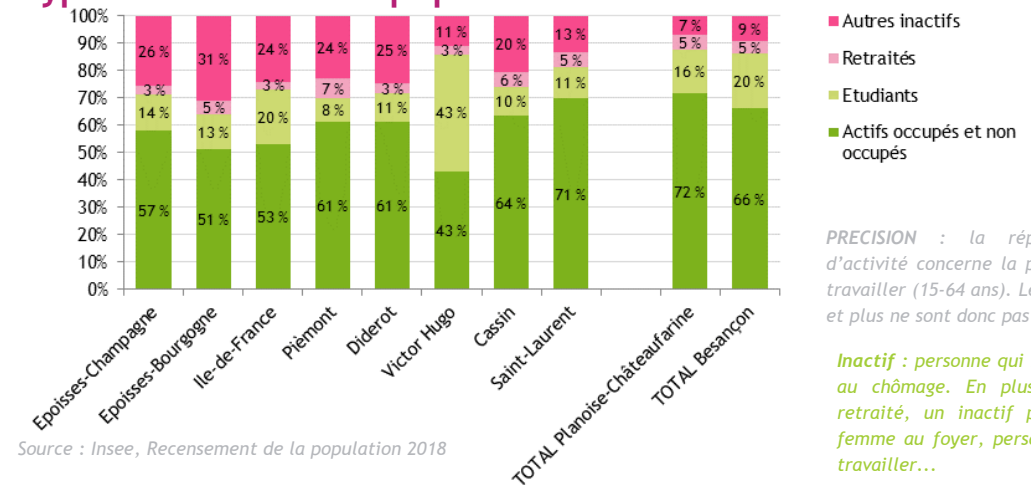

Source : Insee, Recensement de la population 2018

PRECISION : la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.

***Inactif** : personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...*

Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans

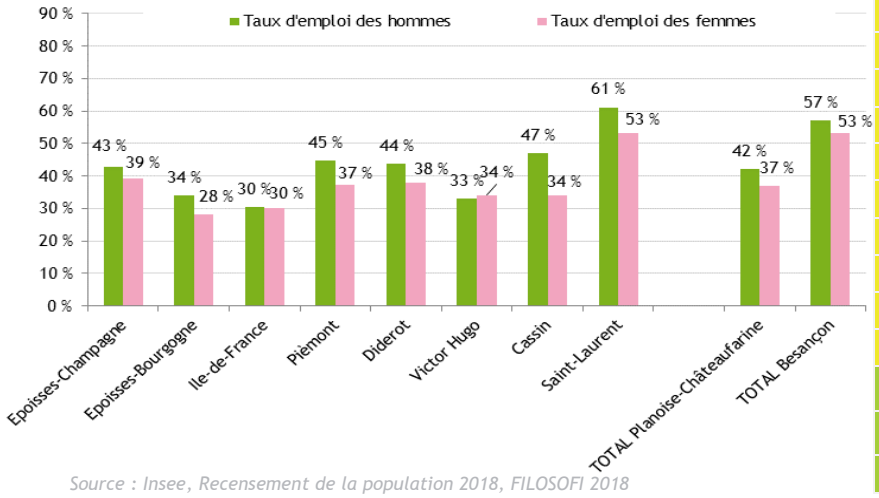

Source : Insee, Recensement de la population 2018, FILOSOFI 2018

	Revenus disponibles	
	Médiane	Taux de pauvreté
Epoisses-Champagne	13 070	49,2 %
Epoisses-Bourgogne	13 190	49,2 %
Ile-de-France	11 210	63,9 %
Piémont	12 980	50,5 %
Diderot	12 400	56,3 %
Victor Hugo	14 720	41,2 %
Cassin	12 890	52,4 %
Lafayette	*ND*	*ND*
Saint-Laurent	21 130	17,5 %
Chateaufarine	ND	ND
TOTAL Planoise-Chateaufarine	–	–
Quartier prioritaire Planoise	***12 770***	***52,9 %***
TOTAL Besançon	**19 570**	**22,0 %**

***Taux d'emploi** : le taux d'emploi est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi au nombre total d'individus.*

Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Nombre de DEFM (cat A,B,C)	Nombre de DEFM (cat A)	Poids dans la ville	
			en nombre de DEFM	en nombre d'actifs
Epoisses-Champagne	259	177	2,4 %	1,1 %
Epoisses-Bourgogne	233	163	2,2 %	1,0 %
Ile-de-France	349	246	3,4 %	1,4 %
Piémont	516	379	5,2 %	2,2 %
Diderot	420	294	4,0 %	1,8 %
Victor Hugo	232	154	2,1 %	1,3 %
Cassin	362	256	3,5 %	1,7 %
Saint-Laurent	164	97	1,3 %	1,4 %
TOTAL Planoise-Chateaufarine	**2 642**	**1 838**	**25,1 %**	**12,5 %**
Quartier prioritaire Planoise	**2 541**	**1 867**	///	///
TOTAL Besançon	**11 803**	**7 315**	///	///

Source : Insee - Pôle Emploi-Dares, STMT au 31/12/2020

***Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM)** : les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.*
- *Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi.*
- *Catégorie B : personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.*
- *Catégorie C : personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.*

Niveau de vie et précarité

Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

	RSA		Bas revenus	
	Ménages allocataires	Part estimée parmi les ménages	Ménages allocataires à bas revenus	Part estimée parmi les ménages
Epoisses-Champagne	154	25,8 %	294	49,3 %
Epoisses-Bourgogne	146	19,2 %	265	34,8 %
Ile-de-France	281	38,6 %	438	60,1 %
Piémont	364	23,6 %	648	41,9 %
Diderot	288	24,9 %	508	44,0 %
Victor Hugo	122	11,6 %	242	23,0 %
Cassin	257	23,7 %	472	43,6 %
Lafayette	ND	ND	ND	ND
Saint-Laurent	47	6,4 %	111	15,1 %
Chateaufarine	37	7,2 %	194	37,6 %
TOTAL Planoise-Chateaufarine	**1 696**	**20,7 %**	**3 172**	**38,7 %**
Quartier prioritaire Planoise	***1 659***	***10,9 %***	***2 978***	***23, 2 %***
TOTAL Besançon	**5 113**	**8,3 %**	**12 325**	**20,1 %**

Source : CAF 2020 et Insee, Recensements de la population 2018

** total du quartier sans l'IRIS Lafayette*

Allocataires sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs *1 105 € en 2020.*

PRECISION : La part estimée parmi les ménages s'appuie ici sur la notion de bas revenu de la CAF qui exclut les étudiants et les personnes de 65 ans ou plus.

Le quartier comparé à Besançon

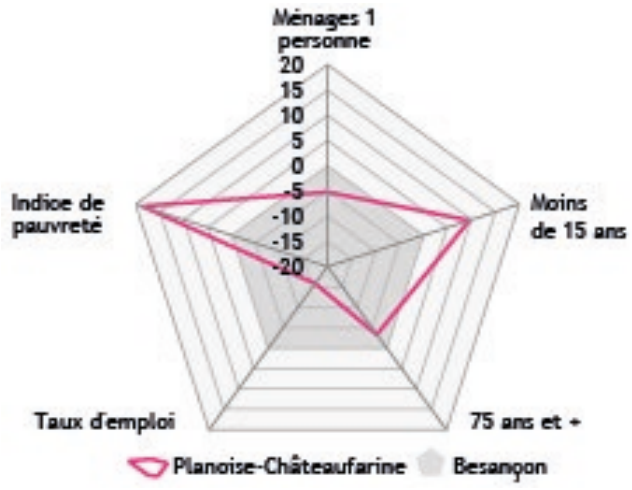

Source : CAF 2020 et Insee, Recensement de la population 2018

PRECISION : Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.

En résumé

La population de Planoise-Châteaufarine a connu une croissance démographique de +1,6% entre 2013 et 2018, soit +280 habitants. En 2018, elle s'établit à 18 141 personnes.

Les Iris Diderot et Epoisses-Champagne enregistrent les plus fortes hausses de population entre 2013 et 2018, affichant un taux de +15% en 5 ans (soit respectivement, 354 et 212 personnes supplémentaires sur la période).

A l'inverse, l'Iris Cassin se caractérise par une décroissance démographique significative sur la même période (-14,4% soit -374 personnes)

Le profil très familial du quartier s'est renforcé selon les derniers chiffres des recensements. Les ménages avec enfant(s) représentent 41% en 2018 (+190 familles entre 2013 et 2018 dont 170 de 4 enfants et plus) contre seulement 25% en moyenne à Besançon. Les Iris Ile-de-France et Epoisses-Champagne enregistrent des parts les plus élevées de familles nombreuses de la ville de Besançon, soit respectivement 15% et 10% de leur population.

La structure du parc immobilier du quartier explique la présence des grandes familles, notamment grâce à une offre de logements publics de grandes tailles développée.

Les ménages composés d'une seule personne sont également très présents dans les Iris Victor Hugo, Cassin et Piémont avec des proportions supérieures ou très proches de la moyenne bisontine (66%, 55% et 54% contre 54% pour Besançon).

Les professions qualifiées sont peu représentées dans le quartier (4% contre 12% en moyenne à Besançon). A l'inverse, les ouvriers et employés sont nombreux (39% contre 28% pour Besançon). Les Iris Ile-de-France et Epoisses-Champagne concentrent ces classes populaires en affichant une part cumulée d'environ 48%.

L'Iris Saint-Laurent se démarque du reste du quartier par la présence importante de propriétaires d'une part (50% contre 35% en moyenne à Besançon), et d'autre part, par la plus forte proportion de cadres (12%).

Les indicateurs de précarité continuent de s'intensifier dans le quartier. Les revenus disponibles médians sont tous inférieurs au revenu médian de la ville de Besançon, excepté pour l'Iris Saint-Laurent (21 130 euros). Les taux d'emploi sont les plus bas de la ville de Besançon et continuent de diminuer (37% pour les femmes et 42% pour les hommes contre 53% et 57% pour Besançon). Ainsi, les taux de pauvreté dépassent 50% dans de nombreux Iris du quartier.

En 2020, les ménages à bas revenus sont deux fois plus nombreux qu'en moyenne à Besançon (38,7% contre 20,1%). Les Iris Ile-de-France et Epoisses-Champagne enregistrent les parts les plus élevées : 60,1% et 49,3%. Ces Iris comptent respectivement 35 et 40 ménages allocataires supplémentaires entre 2019 et 2020.

Quartier Tilleroyes

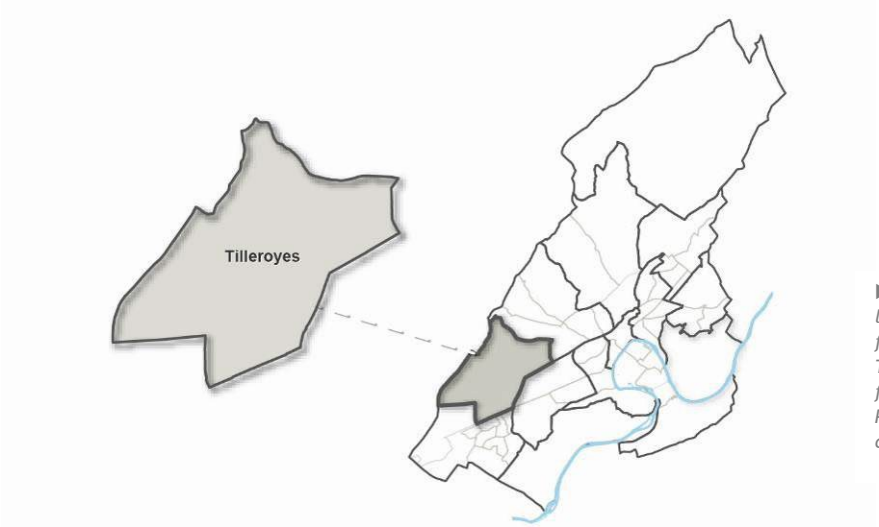

▶ *Le label de qualité des données défini par l'Insee renseigne sur la nature des informations fournies concernant la précision des données. Trois niveaux sont calculés, soit 1 pour le plus fiable et 3 pour le moins fiable.*
Pour l'Iris Tilleroyes il correspond au niveau 3. Il convient donc de les interpréter avec précaution.

Démographie

Nombre d'habitants et évolution

	Nombre d'habitants en 1999	Nombre d'habitants en 2013	Nombre d'habitants en 2018	Evolution 2013-2018
TOTAL Tilleroyes	1 342	2 212	2 415	9,2 %
TOTAL Besançon	117 691	116 952	116 775	-0,2 %

Source : Insee, Recensements de la population

Population par classes d'âges

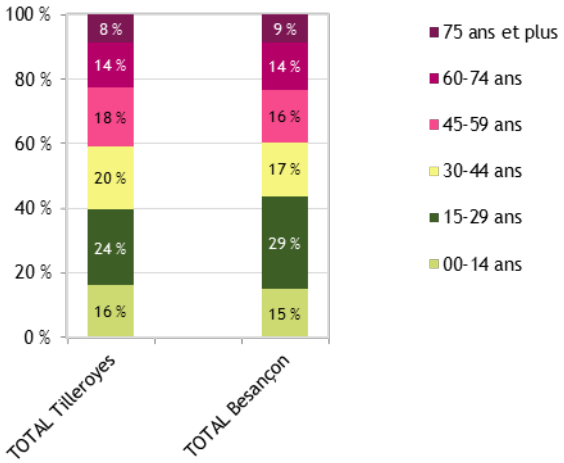

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Nombre et composition familiale des ménages

	Nombre de ménages
TOTAL Tilleroyes	1 037
TOTAL Besançon	61 720

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Ménage : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

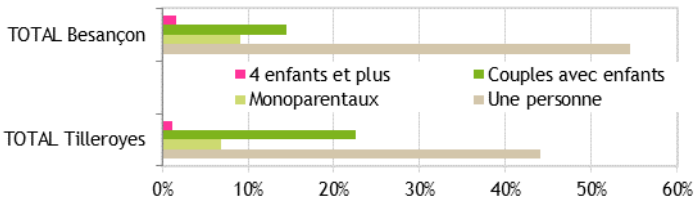

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Répartition des ménages par profession et catégorie socio-professionnelle

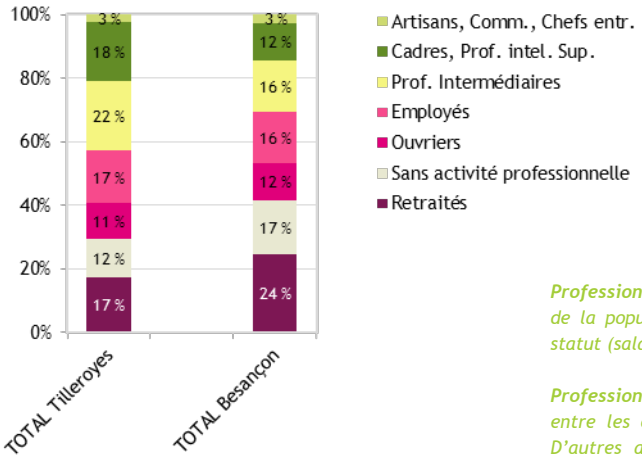

Professions et catégories socio-professionnelles (PCS) : répartition de la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarié ou non).

Profession intermédiaire : correspond à la position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres actifs sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social.

Sans activité professionnelle : comprend notamment les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les élèves et étudiants.

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Habitat et cadre de vie

Résidences principales par statut d'occupation

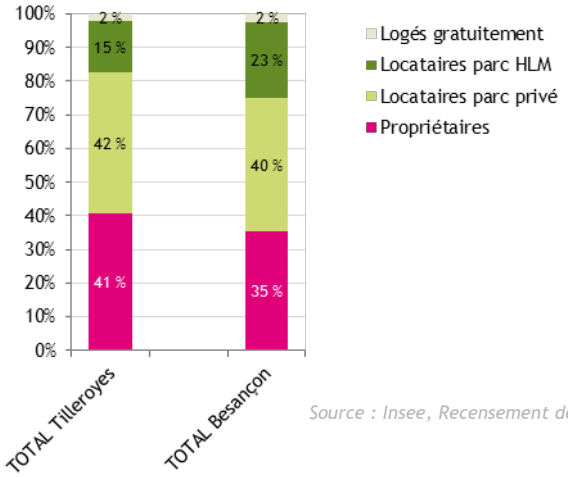

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Type d'activité de la population de 15 à 64 ans

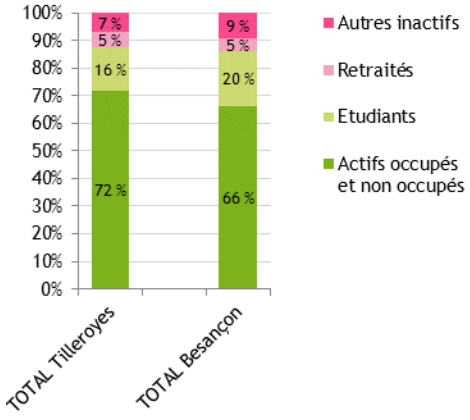

Inactif : personne qui n'est, ni en emploi, ni au chômage. En plus d'être étudiant ou retraité, un inactif peut être homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...

PRECISION : la répartition par type d'activité concerne la population en âge de travailler (15-64 ans). Les retraités de 65 ans et plus ne sont donc pas pris en compte ici.

Source : Insee, Recensement de la population 2018

Taux d'emploi des hommes et des femmes de 15 à 64 ans

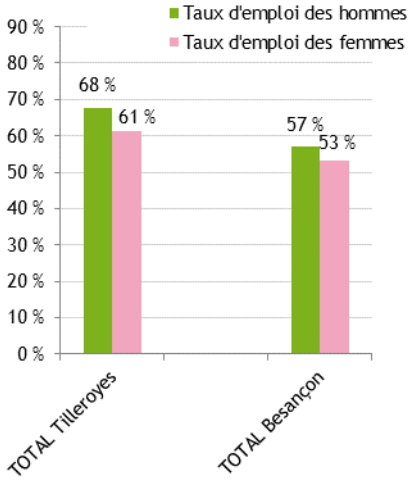

	Revenus disponibles	
	Médiane	Taux de pauvreté
TOTAL Tilleroyes	22 260	_
TOTAL Besançon	19 570	22,0 %

Source : Insee, Recensement de la population 2018, FILOSOFI 2018

***Taux d'emploi** : le taux d'emploi est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi au nombre total d'individus.*

Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Nombre de DEFM (cat A,B,C)	Nombre de DEFM (cat A)	Poids dans la ville	
			en nombre de DEFM	en nombre d'actifs
TOTAL Tilleroyes	282	160	2,2 %	2,2 %
TOTAL Besançon	11 803	7 315	///	///

Source : Insee - Pôle Emploi-Dares, STMT au 31/12/2020

***Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM)** : les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.*
- *Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi.*
- *Catégorie B : personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.*
- *Catégorie C : personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.*

Niveau de vie et pauvreté

Revenu de solidarité active et ménages à bas revenus

	RSA		Bas revenus	
	Ménages allocataires	Part estimée parmi les ménages	Ménages allocataires à bas revenus	Part estimée parmi les ménages
TOTAL Tilleroyes	78	7,5 %	241	23,2 %
TOTAL Besançon	5 113	8,3 %	12 325	20,1 %

Source : CAF 2020 et Insee, Recensements de la population 2018

Allocataires sous le seuil à bas revenus : ménage allocataire de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les revenus mensuels par unité de consommation sont inférieurs à 1 105 € en 2020.

PRECISION : La part estimée parmi les ménages s'appuie ici sur la notion de bas revenu de la CAF qui exclut les étudiants et les personnes de 65 ans ou plus.

Synthèse

Le quartier comparé à Besançon

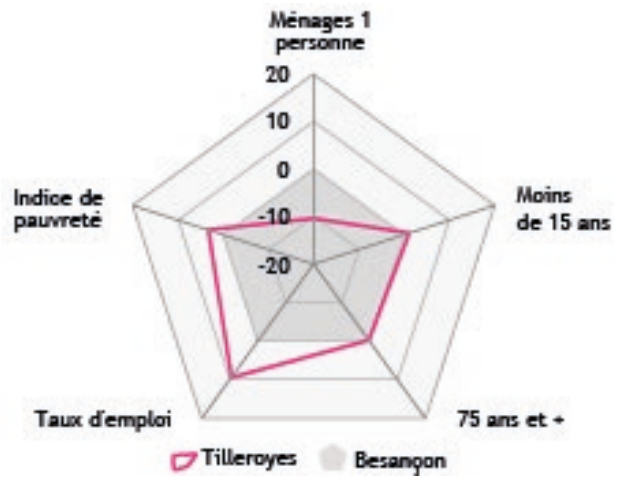

Source : CAF 2020 et Insee, Recensement de la population 2018

PRECISION : Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.

En résumé

Le quartier des Tilleroyes enregistre la plus forte croissance démographique de la ville de Besançon, avec +9,2% observé entre 2013 et 2018 (203 personnes supplémentaires). La population du quartier s'établit à 2 415 habitants en 2018.

Cette croissance s'explique notamment par l'augmentation et la diversification du parc immobilier. L'offre de logements locatifs privés s'est fortement developpée entre 2013 et 2018 (+289 logements). La proximité avec le centre-ville en conservant un cadre verdoyant restent des leviers d'attractivité pour ce quartier.

Les ménages composés d'une seule personne sont en croissance également (+117 ménages entre 2013 et 2018). Cette tendance s'explique par la présence en hausse du public étudiant en lien avec le développement du campus des Hauts-du-Chazal proche (+78 personnes entre 2013 et 2018). Ils sont au nombre de 260 en 2018.

La population des Tilleroyes reste toutefois vieillissante. Les personnes de 60 ans et plus représentent une proportion importante et en croissance : 23% en 2018 contre 18% en 2013.

Les cadres et les professions intermédiaires sont sur-représentés avec 18% de la popuation du quartier contre seulement 12% en moyenne sur la ville de Besançon.

Le quartier accueille moins de familles en 2018 qu'en 2013 (-46 ménages avec enfant(s) entre les deux recensements). Cette baisse concerne principalement les familles monoaprentales (-35 ménages).

Le nombre de ménages à bas revenus progresse et représentent 23,2% de la population (20,1% pour la ville de Besançon) : +78 ménages entre 2013 et 2018. Le niveau du revenu disponible médian du quartier reste supérieur à celui de Besançon (22 260 euros contre 19 570 euros).

DEFINITIONS

Allocataires CAF sous le seuil de bas revenus (source : Fichiers CAF)
Il s'agit des allocataires de la population de référence dont le revenu par unité de consommation est inférieur au seuil de bas revenus. Ce dernier est égal à 60 % de la médiane. En 2016, il était de 1 045 € mensuels par unité de consommation.
La population de référence RUC comprend les allocataires CAF, hors étudiants, personnes de plus de 65 ans, allocataires des régimes particuliers et bénéficiaires d'AAH en maison d'accueil spécialisée. Le revenu par unité de consommation (RUC) rapporte le revenu disponible (revenu + prestations) des allocataires au nombre d'unités de consommation selon le décompte suivant :

- 1 pour l'allocataire,
- 0,5 par adulte et enfant de 14 ans ou plus,
- 0,3 par enfant de moins de 14 ans,
- On ajoute 0,2 pour les familles monoparentales.

Bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
L'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) concerne toute personne âgée de 60 ans et plus se trouvant en situation de perte d'autonomie. Le degré de perte d'autonomie est évalué par une équipe médico-sociale au moyen d'une grille nationale : «Autonomie gérontologie-groupe iso-ressources» (AGGIR). Seules les personnes classées en GIR 1, 2, 3 et 4 à l'issue de l'évaluation faite au moyen de la grille AGGIR peuvent bénéficier de l'APA à domicile et en établissement.

Bénéficiaires de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH)
Cette allocation est destinée à compenser les frais d'éducation et de soins apportés à un enfant handicapé. Pour qu'une personne qui assume la charge d'un enfant handicapé puisse bénéficier de l'AEEH, l'enfant handicapé doit être âgé de moins de 20 ans et son incapacité au moins égale à 80 %. Sous certaines conditions, cette allocation peut être allouée à des enfants qui ont une incapacité comprise entre 50 et 79 %.

Catégories A, B et C de demandeurs d'emploi
Il s'agit des demandeurs d'emploi, inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

- catégorie A : sans emploi.
- catégorie B : ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois).
- catégorie C : ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures au cours du mois).

Rapport interdécile (source : Fichiers fiscaux)
Les rapports interdéciles des revenus sont utilisés pour mettre en évidence les disparités (ou écarts) entre les plus riches et les plus pauvres. Il est calculé en rapportant le revenu moyen des 10 % des ménages les plus riches au revenu moyen des 10 % des ménages les plus pauvres.

Médiane du revenu disponible par unité de consommation (source : FILOSOFI)
La médiane du revenu disponible par ménage partage les ménages fiscaux en deux groupes : la moitié des ménages déclare un revenu inférieur à cette valeur et l'autre moitié un revenu supérieur. Cet indicateur permet donc de mesurer le niveau central des revenus au sein d'une zone.

Le revenu disponible (source : FILOSOFI)
Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activités, indemnités de chômage, retraites et pensions, revenus fonciers, les revenus financiers (imputés pour ceux qui ne sont pas soumis à déclaration : livrets exonérés, PEA, LEP, CEL, PEL, produits d'assurance vie) et les prestations sociales reçues (prestations familiales, minima sociaux et prestations logements). Au total de ces ressources, on déduit les impôts directs et les prélèvements sociaux : contribution sociale généralisée (CSG), contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS). Les aides locales (prestations versées par les mairies, association, etc...) ne sont pas prises en compte pour le calcul du revenu disponible.

Taux de pauvreté (source : FILOSOFI)
Le taux de pauvreté correspond à la part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de 60% du niveau de vie médian de France métropolitaine.

AUDAB

AGENCE D'URBANISME
BESANÇON CENTRE FRANCHE-COMTÉ

Hôtel Jouffroy
1 rue du Grand Charmont
25 000 Besançon
Tramway & Bus
Arrêt Battant
03 81 21 33 00
www.audab.org